

La Patrie

CHERCHEZ-VOUS
un employé? — Faites-le savoir aux lecteurs de la "Patrie," si vous désirez un homme de confiance.

ETES-VOUS
sans travail? — Une petite annonce publiée dans la "Patrie" peut vous faire trouver une situation.

31e ANNEE—No 100—QUATORZE PAGES

MONTREAL, MERCREDI 23 JUIN 1909

LE NUMERO: UN CENTIN

UNE PROMOTION PAYEE PAR L'INTERMEDIAIRE DU BOUCHER

Le pompier Lafleur affirme qu'il paya \$50 de viandes à l'échevin Duquette, en récompense de ses bons offices

L'AFFAIRE RIOUX-RIOUX-MUNDAY

M. Papineau, ci-devant boucher de la rue Rachel, est venu préciser les détails de la fourniture de viande qu'il fit à l'échevin Duquette pour le compte du pompier Lafleur promu lieutenant.

L'échevin Médéric Martin, sur sa propre demande, est venu faire à la commission une déclaration de la dernière gravité: alors qu'il était en séance au conseil municipal on lui fit signer une déclaration inexacte et ultérieurement on la fit asservir par l'échevin Major, agissant comme juge de paix. Ce document ne portait aucune date et fut signé dans les mêmes conditions par M. Papineau.

M. Doolan, dont la réticence est excessive, a admis que le pompier Proulx a été réinstallé dans la brigade à la suite d'une lettre d'excuse des propos qu'il avait tenus allant à dire que lui Doolan avait acheté sa promotion. Il reconnaît qu'à la suite de cette lettre il retira sa poursuite en libelle contre Proulx.

M. Goubou, par l'organe de Mre Desaulniers exige de prendre connaissance des notes sténographiques de sa précédente déposition avant d'être de nouveau entendu.

LA SEANCE DE CE MATIN

C'est dans la salle des assises criminelles qu'à eu lieu ce matin, l'audience de la Commission Royale.

A dix heures trente-cinq le commissaire prend place, et Mre Perron demande qu'on procède à l'interrogatoire de M. Pond, qui relate de l'enquête sur la police. En attendant M. Leblanc, procureur de M. Proulx, M. Napoléon Rioux est appelé. Il est pompier depuis 1907, l'originale de St-Jean de Dieu. Il entendait dire qu'il fallait payer pour entrer dans la brigade. Il cite un M. Rousseau qui dans sa paroisse tenait des propos semblables. Sur ces propos il est venu à Montréal avec \$150. Il est allé voir en arrivant M. Charles Rioux. Il avait une lettre d'introduction de Côté, tailleur de Trois-Pistoles, qui lui a dit d'aller trouver son beau-frère Rioux.

Il a lu la lettre de Côté, elle l'impressionnait à Rioux, et le reconnaissant.

Rioux lui demanda s'il avait ce qu'il fallait. Il lui répondit qu'il n'en avait pas tout à fait assez.

—Nous allons tout de même essayer.

Rioux l'amena chez Munday, le quel lui demanda, en présence de M. Rioux, s'il avait de l'argent.

—Je lui ai dit que j'avais \$150. —C'est pas tout à fait assez. —Ça coûte bien cher. —Ça coûte au moins \$250. —Il ne m'a pas dit pour qui c'était. Il a emprunté \$45 à M. Rouleau qui est pompier.

Il lui a dit que c'était pour entrer pompier.

Charles Rioux a donné à Munday, la balance. Il a pris ses économies sur sa solde pour faire ce paiement. Il a donné \$50.00 à MADAME MUNDAY une fois qu'il attendait son mari qui ne venait pas.

Il est retourné chez Munday et lui a remis \$60.00, il était avec Charles Rioux.

Il a dit cette fois-ci: — Ça va marcher maintenant.

Rioux lui a dit qu'il avait remis \$50.00 au chef que le témoin alla voir environ trois semaines après. Munday lui remit une lettre pour aller voir le chef. Il n'a pas lu la lettre. Il n'a donné son nom à personne avant d'entrer.

UN FAUX NOM.

Le chef lui a demandé son nom et l'a envoyé chez le docteur.

Munday lui a dit de ne pas donner au chef le nom de Rioux, mais celui de Rhéaume, c'est ce qu'il a fait. Il a dit au chef que ça faisait trois ans qu'il demeurait à Montréal.

Il a été un mois pompier sous le nom de Rhéaume. Pour entrer dans la société de secours, il a donné son vrai nom, sur production de son extrait de baptême.

Il est entré dans la brigade quelques jours après avoir subi l'examen.

Il a dû aller voir un avocat qui a parlé pour lui faire avoir son salaire, quand récemment il est tombé malade.

Il n'a jamais entendu parler d'autres qui auraient payé pour entrer dans la brigade.

Charles Rioux est allé le voir pour lui DEMANDER DE NE PAS TROP DIRE LA VERITE. Mais avant de quitter la ville, il lui a fait dire de tout raconter. Il a refusé de ne pas dire la vérité, quand Rioux lui demanda de la cacher.

Transquestionné par Mre Marchal, il déclare qu'il ne sait pas si Charles Rioux a été donner \$50 au chef Benoit. Il ne savait pas s'il disait la vérité.

Madame Cormier est appelée. Elle tient une maison de pension, 441 Notre-Dame Ouest, a eu un pensionnaire du nom de Charles Rioux, qui est parti, lundi soir, vers dix heures pour St-Eloy. Il a emporté ses effets. Il a dit qu'il avait du trouble et qu'il s'en allait.

M. JOS. POND, commissaire depuis qu'il a vendu son bar il y a dix ans. Il est agent pour différentes choses qu'il ne peut préciser.

Il admet qu'il ne fait rien et qu'il prend le titre d'agent, pour ne pas avouer qu'il est rentier.

Il connaît le Kensington Turf Club, dont l'objet est l'amélioration de la race chevaline, de donner des courses au parc de Lorimer.

(Suite à la dernière page)

UN DELIT PLUTOT RARE

LA JUSTICE DE REGINA CONDAMNE UN CONDUCTEUR DU PACIFIQUE POUR AVOIR OBSERVE LA VOIE PUBLIQUE EN ARRETANT SON TRAIN A UNE TRAVERSE.

Dix dollars et les frais, voilà ce qu'il en a coûté à un conducteur du Pacifique Canadien pour avoir retardé des gens qui se rendaient à la messe à Regina, la capitale de la Saskatchewan, en laissant son train pendant plusieurs minutes sur une traverse de chemin de fer. Le résultat est que le conducteur a appris qu'il ne pouvait obstruer la voie publique même avec un train de voyageurs.

Un train du Pacifique Canadien entrant justement, dimanche matin, à toute vitesse dans Regina, lorsque pour une raison ou une autre, il dut s'arrêter à une traverse de chemin de fer, d'où il ne put partir avant quelque temps. La voie fut conséquemment obstruée, et le conducteur ne vit pas qu'il empêchait plusieurs personnes de passer, qui se rendaient à la messe. Parmi ces derniers, il y avait le lieutenant-gouverneur Forget et Madame Forget et le recteur d'une église anglicane, et plusieurs officiers de la police montée.

Le lendemain, le conducteur fut mis en état d'arrestation et traduit devant un magistrat sous l'accusation d'avoir bloqué avec son train à la traverse. Il a été condamné à dix piastres d'amende et aux frais.

LA Foudre sur LES CLOCHERS

ELLE ALLUME UN COMMENCEMENT D'INCENDIE A L'EGLISE EPISCOPALIENNE D'OTTAWA.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 23 — Une tempête électrique a passé sur Ottawa, hier après-midi. La foudre a frappé le clocher de l'église "Reformed Episcopal", rue Elgin, mettant le feu à l'édifice. L'incendie a été rapidement éteint et les dommages, pour une centaine de dollars, ont été causés au clocher seulement. Les pompiers ont dû se servir de leurs échelles de 65 pieds pour atteindre le foyer de l'incendie.

LE CONGRES NATIONAL DES SOCIETES CANADIENNES

Le comité spécial chargé d'étudier le projet de la constitution siège ce matin. — Liste des délégués au congrès. — L'élection des officiers aura lieu cet après-midi.

Tout l'intérêt de la séance de ce matin, au Congrès National, résidera sur le projet de constitution de la Fédération, tel que révisé par le comité spécial nommé hier soir, et qui a pour président M. le chanoine LePailleur.

Le travail de ce comité, qui se composait d'une dizaine de délégués environ, a porté sur l'administration, les congrès, la représentation aux congrès, les conseils régionaux, etc., de la Fédération Nationale.

En conséquence, les membres du Congrès n'ont pas siégé au séance régulière.

Si la constitution est adoptée, tel que présentée par le comité, elle sera approuvée par les différents groupes régionaux, sont prêts à subir une rédaction définitive, les élections du Conseil Fédéral auront lieu tout probablement cet après-midi.

Les délégués des sociétés canadiennes-françaises sont au nombre de 176. Il en est venu de tous les coins du pays et des Etats-Unis. Ces délégués ont déposé leurs lettres de créances au comité des vérificateurs dans le cours de la journée d'hier et ce matin. D'autres délégués, que l'on attend des Etats-Unis, viendront ajouter leurs noms à la liste qui suit le compte-rendu.

Ces délégués représentent quarante-deux différentes sociétés ou associations, réparties comme suit:

Province de Québec, 31; province de Manitoba, 2; province d'Alberta, 1; province d'Ontario, 1; Etats-Unis, 9.

LISTE DES DELEGUES PRESENTS AU CONGRES DES SOCIETES CANADIENNES-FRANCAISES ET CATHOLIQUES DE LA PUISSANCE DU CANADA.

Union Catholique de Montréal. — Rév. Père L. Loisneau, MM. S. Lachance, J. L. Archambault, C. R. F. Bourbonnière et A. B. Charbonneau.

Le Soc. Université Laval. — M. Henri Dugas.

La Société des Artisans Canadiens-Français. — M. le chanoine J. M. LePailleur, MM. J. V. Desaulniers, Ludger Gravel, L. J. Gauthier, Napoléon Deschamps, A. R. Archambault, J. A. Ducharme, L. G. Bertrand, Camille Paquet, J. A. Rouleau, J. A. H. Hébert, Henri Roy, Dr A. F. Jeannotte, Dr A. Laviolette, Dr A. Germain, J. A. Labelle, W. Lamarre, T. G. Bertrand, J. E. Malville, J. C. Lamontagne, Alfred Lambert, E. L. Pate-

LA FETE NATIONALE

LE PROGRAMME OFFICIEL

MERCREDI, 23 JUIN

JEUDI, 24 JUIN

PROCESSION

7.30 hrs soir.—Au Monument National: Réception aux invités; soirée de Gala donnée avec le concours des principaux artistes canadiens-français.

9 hrs soir.—Feux de la Saint-Jean dans la division Nord, devant l'église Saint-Edouard, rue Saint-Denis; dans la division Est, au Parc Vieux, rue Notre-Dame Est; dans la division Ouest, au carré Georges-Etienne Cartier, rue Notre-Dame Ouest; discours, musique.

8 hrs matin.—Réunion des officiers généraux de l'Association, des organisateurs des fêtes et des invités, au Monument National.

Le signal du départ sera donné à 9 hrs par le tir du canon.

Itinéraire.—La procession se fera par les rues Craig, Saint-Laurent, Sainte-Catherine, Berri, Dorchester, Saint-Hubert, Ontario, Amherst, Sainte-Catherine, Visitation, Dorchester, Maisonneuve, Ontario, Amherst, Parc Lafontaine.

ORDRE DE LA PROCESSION

Le commandant général; détachement de la police municipale et de la brigade du feu.

DIVISION OUEST

Drapeau bleu en tête de la division, porté par un héraut à cheval; section Sainte-Cunégonde, char allégorique; Duvernay; section Sainte-Hélène; section Saint-Charles; section Saint-Henri; char allégorique; Club de raquetteurs de Saint-Henri; section Sainte-Elisabeth; section Notre-Dame de Grâce; section Verdun; section Ville Emard, chars allégoriques; Découverte du Lac Champlain, par Champlain, Premiers colons canadiens; section Saint-Joseph, chars allégoriques; 10. L'abbé Souart, 20. Cavalcade Maisonneuve; section Ville Saint-Paul, chars allégoriques: Saint-Jean-Baptiste, Henri IV.

DIVISION EST

Drapeau blanc en tête de la division, porté par un héraut à cheval.

Section Saint-Eusèbe.—Bannière de la Saint-Jean-Baptiste; les cadets de l'école Meilleur; char portant le chœur de chant de l'école Meilleur; Alliance Nationale et autres sociétés de bienfaisance; Association Mutuelle des employés civils; char représentant l'industrie de la brique; les employés de l'industrie de la brique; Congrégation des hommes et des jeunes gens; fanfare, le comité de la Saint-Jean-Baptiste; char historique représentant le navire de Jacques-Cartier à son arrivée en Canada et la plantation de la croix à Gaspé; Plantation de la croix au Parc Lafontaine, par Jacques-Cartier, pour commémorer la plantation de la croix à Gaspé.

Section Saint-Vincent de Paul.—Bannière; Les petits zouaves; Fanfare des Vétérans; Vétérans Canadiens; Les sociétés de Secours mutuels avec bannière; Cavalcade représentant la cour de François Ier Les Officiers de la section.

Section du Sacré-Coeur.—Drapeau de la section; Alliance Nationale avec bannière du Cercle Sacré-Coeur; Cercle Bruchet avec bannière, insignes, trophées, etc.; Char allégorique "Homestead"; Forestiers Canadiens avec insignes, bannière; Cour Sacré-Coeur; Cour Dollard; Cour Papineau; Cour Loyola; Corps de musique de Marieville; Char allégorique représentant une érablière; Forestiers Indépendants avec insignes, bannière et drapeaux; Cour Sir Georges-Etienne Cartier; Cour Larivière; Forestiers Catholiques avec insignes, bannière, drapeau, etc.; Cour Sacré-Coeur, Cour Saint-Paul; Cour Champlain; Cour Albina; Union Saint-Pierre avec insignes, bannière et drapeau; Artisans Canadiens-Français avec insignes et bannière; Congrégation des hommes et des jeunes gens et la Ligue du Sacré-Coeur; Cercle Plessis; Association des jeunes gens de la paroisse avec drapeau; Les élèves des Frères des Ecoles Chrétiennes avec officiers, insignes, bannière et drapeaux; Char allégorique représentant Marguerite Bourgeoise enseignant aux petits sauvages; Officiers de la section du Sacré-Coeur et ses invités.

Section Ville Maisonneuve.—Bannière; Elèves du Collège; Char des Bouchers; Société de bienfaisance, Artisans Canadiens-Français; Forestiers Catholiques; Alliance Nationale; Forestiers Indépendants; Forestiers Canadiens; Char allégorique des Boulangers; Drapeau de la Ligue du Sacré-Coeur; Char des manufacturiers de chaussures; Société Saint-Jean-Baptiste; Char allégorique; Le chœur Massenet de Maisonneuve; Commission scolaire; Membres du Conseil de Ville; Char de Mlle de Verchères.

Section Sainte-Brigitte.—Bannière de la section avec cavalcade; Elèves de l'école des Frères; Zouaves de l'école; Association des Bouchers avec cavalcade; Congrégation des jeunes gens; Congrégation des hommes; Artisans Canadiens-Français; Forestiers Catholiques; Alliance Nationale; Union Saint-Pierre; Forestiers Indépendants; Gardiens Roux; L'Orphéon Canadien; Union Ovale Sainte-Brigitte; Les membres de la section; Corps de musique Alliance Musicale; Officiers de la section; Char allégorique; Cartier; Papineau et LaFontaine.

Section Hochelaga.—Bannière; Fanfare; Le petit Saint-Jean-Baptiste; Char allégorique; Industrie textile; Les Sociétés de Bienfaisance et de Secours Mutuels; Alliance Nationale; Les Artisans; Les Forestiers Catholiques; Forestiers Indépendants; Les Officiers de la section; Fanfares; Le char de Saint-Jean-Baptiste.

Section Saint-Pierre.—Char allégorique; DeSalaberry suivi de la garde DeSalaberry; char allégorique; les boulangers; Artisans Canadiens-Français; Alliance Nationale avec drapeaux; Forestiers Catholiques avec drapeaux; Société de tempérance; élèves de l'école St-Pierre et citoyens de la section; fanfare du collège de Saint-Vincent de Paul, de Jésus; Vétérans de 1866-1870.

Section Notre-Dame.—Char allégorique; Les écussons.

Section Saint-Jacques.—Corps de musique Prince de Gales; Artisans, succursale Saint-Jacques; Alliance Nationale; Cercle Saint-Jacques; Union Saint-Pierre de Saint-Jacques; Bureau général de l'Union Saint-Pierre; Association des Voyageurs de Commerce; Association des Commis Epiciers; Professeurs et élèves de l'école Montclair; Cercle Catholique des Jeunes Gens de Saint-Jacques; Les Ex-Présidents de cette section; Le bureau exécutif; Les invités; Fanfare de Plattsburg, E.-U.; Cavalcade.

DIVISION NORD

Drapeau rouge en tête de la division, porté par un héraut à cheval.

Section Saint-Louis de France.—Fanfare; Char allégorique; Les Zouaves Pontificaux.—Section Saint-Edouard; Cavalcade Montclair.—Section Saint-Arsène; Fanfare; Chars allégoriques: Le Henri IV; 20 Industrie des ferblantiers.—Section Villard.—Section Saint-Jean Berchmans.—Section Immaculée Conception; Fanfare.—Section Saint-Denis.—Section Notre-Dame des Neiges.—Section Sainte-Madeleine.—Section Saint-Louis, Mile-End; Fanfare.—Section Saint-Georges.—Section Saint-Jean de la Croix; Cavalcade; Louis XVI.—Section Saint-Laurent.—Section Saint-Jean-Baptiste.—Chars allégoriques; 10. Saint-Jean-Baptiste; 20. Siège de Québec, 1690; 30. Chars de fleurs.

Les membres de la Chambre de Commerce; La Société Médicale de Montréal; Les représentants des journaux; La Chambre des notaires; Les membres de la magistrature et du Barreau; Son Honneur le Maire de Montréal et Messieurs les Echevins; Les membres du Clergé; Les membres du Comité exécutif des fêtes du 75e anniversaire de l'Association; Les invités et les officiers du Comité de réception; Les anciens présidents de l'Association; Les officiers généraux de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal; L'Equipe de Rome et les pupilles de la Société nationale de Gymnastique; Détachement de police à cheval.

MESSE EN PLEIN AIR

11 heures matin.—Au Parc LaFontaine: Messe en plein air; Mgr l'archevêque de Montréal officiera; Chœurs de chants des différentes paroisses de la ville; Allocution de circonstance, par M. l'abbé Elie J. Auclair, de l'archevêché de Montréal.

2 heures soir.—Au Monument National: Réunion plénière des percepteurs de la Caisse Nationale d'Economie.

3 heures soir, à l'île Sainte-Hélène.—Amusement et Jeux athlétiques; Grand Festival Musical, auquel prendront part toutes les fanfares de la province, sous la direction de M. Edmond Hardy, président du comité des amusements; Discours.

LA SOIREE

8 heures soir.—Séance de clôture du Congrès National au Monument National.

8.15 hrs soir.—Réunion des sections dans les différentes squares sous la direction des présidents des divisions Nord, Est et Ouest; Musique; Promenade des invités et des membres de l'Association en tramways illuminés, décorés de drapeaux et d'oriflammes; Concert en plein air en face de l'église Saint-Louis de France, angle des rues Roy et Laval, par l'Association Chorale de Saint-Louis de France et la Philharmonique de Saint-Hyacinthe.—Discours.

9 heures soir.—Illumination générale des maisons des citoyens.

Le Concours pour les Enfants

LE COMPTAGE EST FINI

Enfin, le comptage des coupons du concours de la "Patrie" pour les enfants est terminé.

Ainsi que nous le laissions prévoir lundi dernier, la denture des grosses valises a causé des surprises, agréables pour les uns, et peut-être fâcheuses pour les autres. Certains concurrents jusqu'ici ignorés s'échappent probablement quelque-uns de ceux dont les noms ont déjà été publiés dans le Journal. Des candidats qui se croyaient très forts ont perdu beaucoup de coupons pour avoir négligé de se conformer à la clause 4 des conditions du concours.

Il sera donc intéressant de lire la liste des gagnants.

On peut être certain d'une chose, c'est que la plus rigoureuse impar-

tialité a présidé au décompte des coupons, et que justice pleine et entière sera rendue à tous.

Qui décrochera le premier prix? Quel est l'heureux candidat hors Montréal à qui écherra le prix spécial à cette catégorie de concurrents?

Le travail n'est pas tout à fait fini. Il faut maintenant faire la compilation et l'addition des chiffres d'un chacun; ce sera long, car il y a plus de 400 concurrents. Nous avons donc résolu de remettre à lundi prochain la distribution des prix. La liste complète des gagnants et de tous les concurrents sera publiée dans notre numéro de samedi.

Donc à lundi, le 23 courant, à 3

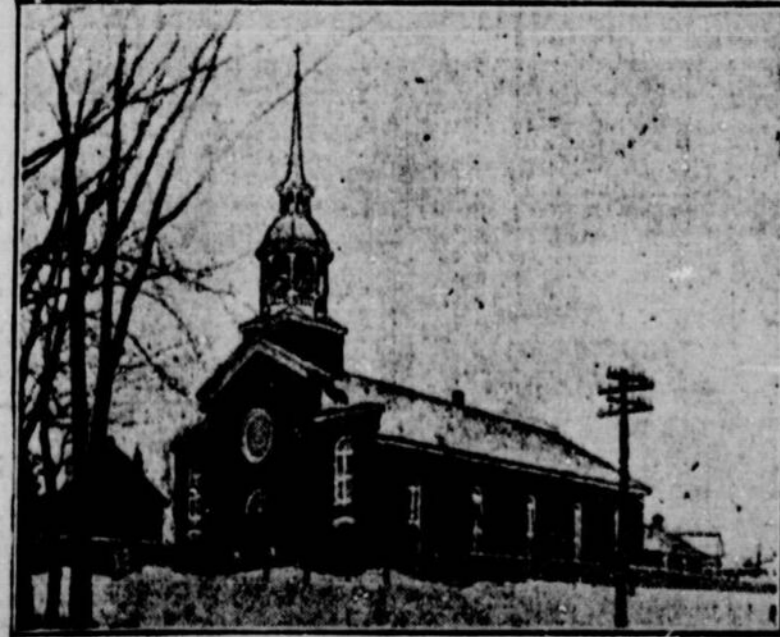
86 DEGRES DE CHALEUR

Le maximum de la température therm. fut de 86 degrés, soit la température la plus élevée enregistrée, cette année. A midi aujourd'hui le thermomètre marquait 82 et il est possible que le maximum d'hier soit dépassé.

GREFFE DES FAILLITES

La liquidation volontaire de la "E. T. Primeau Company Ltd." a été entérinée au greffe des faillites, ce matin, par le juge en chef de la Cour supérieure, M. J. O. Desautels, et est nommée liquidateur provisoire.

Frédéric A. Carpentier, notaire de la ville Saint-Louis, a consenti à faire cession de son siège à la demande de Auguste Lacombe.



Vue de l'église de St-Gabriel de Brandon, qui vient d'être incendiée par la foudre. (Photo Laprés et Laverge, Montréal.)

LA SECONDE JOURNEE DE COURSES AU PARC DE LORIMIER

Elle a été marquée par une série d'épreuves des plus émouvantes

LES CHEVAUX AMERICAINS TOUJOURS EN EVIDENCE

Les deux classes au programme de la matinée d'hier après-midi, au Parc Delorimier ont été contestées, en présence d'une assistance encore plus nombreuse que la journée d'ouverture.

Northern Spy, le petit cheval gris à M. Ben. Berg, remporta la victoire, N.H. remporta les 2.13 milles après quatre épreuves au cours desquelles il établit sa supériorité sur ses rivaux.

Northern Spy s'appropriera encore la troisième épreuve, Goldie Dillard lui contestait la position durant tout le mille. Dans cette épreuve, Louise E. avait menagé pour l'épreuve finale et quand les chevaux furent appelés au fil pour la quatrième épreuve on s'attendait à voir le petit cheval gris faiblir à la tâche, mais il n'en fut rien et North-Spy démontra son endurance, aussi bien que sa rapidité, s'élancant l'assaut tout à tour de Louise E. et de Goldie Dillard et avec la quatrième épreuve s'appropriera la position et le premier argent de ce petit cheval est l'un des meilleurs courriers que nous ayons vus à l'œuvre ici.

Dans la classe de 2.15 trot Baly Girl que tous les amateurs ont vu à l'œuvre, l'an dernier fut la favorite, mais Jay Kay, cheval bai, conduit par Fox fut invincible. Après plusieurs faux départs causés par le refus de Jay Kay de partir au trot, le cheval bostonnais prit enfin son aplomb et une fois parti, il ne ralentit son allure qu'une fois rendu au fil. A la seconde épreuve, Jay Kay, brisa dans l'arrière droit au second tour et les juges le reléguèrent en dernière position, donnant cette épreuve à Baby Girl. Mais la petite jument noire ne put garder, les devants à la troisième épreuve et Jay Kay remporta l'épreuve suivante ainsi que la finale en 2.19 1/2 la plus rapide de la course.

Par suite du vent violent qui soufflait encore hier après-midi, l'ascension du ballon du Prof. Stewart fut de nouveau remise à aujourd'hui.

PARC DELORIMIER - RESULTATS DES COURSES D'HIER. Classe 2.12. Trot. Bourse \$400.00. Jay Kay, P. B. Fox, Midford, Mass. 1 4 1 1. Baby Girl, George Coube, Montréal, 2 1 2 2. Gloria, F. St. Vincent, Montréal, 4 2 3 3. Ella Nevada, O. Latrelle, Montréal, 3 3 dnt. Temps, 2.21, 2.30 1/4, 2.19 1/2, 2.22 1/4. Classe 2.13. Amble. Bourse, \$400.00. Northern Spy, E. Bergeron, 1 4 1 1. Epping, N.H., 2 1 2 2. Louise E., E. B. Fox, Midford, Mass., 3 2 3 3. Goldie Dillard, J. Reay, Montréal, 2 3 2 2. Little Sandy, A. Bélanger, Montréal, 3 dnt. Temps, 2.15, 2.13 1/4, 2.13 1/2, 2.14 3/4.

PARC DELORIMIER - LISTE DES ENTREES POUR DEMAIN. Classe 2.24. Amble. Bourse, \$400.00. Capt. Logan, S. S. Parot, South Hero, 1. Jennie Hal, W. A. Collins, Sunderland, 2. Edet Alleton, F. P. Fox, Medford, Mass., 3. Grace Todd, F. P. Fox, Medford, Mass., 4. Improved Directly, Medford, Mass., 5. Fred S., Medford, Mass., 6. Albert G. Chase, Gordon, Boston, 7. Olive B. W. H. Carson, Kimpton, Lady Webster, A. Barney, Westerville, 8. Prince Medium, Wm. Hodson, Montréal, 9. Billy Scrap, S. Desjardins, Pembroke, 10. R. P. Jubilate, P. S. Butler, Pembroke, 11. May B. J. Kipp, Chelsea Hill, 12. Fanny Jane, J. E. Marston, Pittsfield, 13. Margaretta, A. Curley, Malone, 14. Princess King, P. Crozier, Montréal, 15. Jennie V., S. P. Fox, Medford, Mass., 16. Silver Tail, G. C. Beal, Sunderland, 17. King Alton, B. Bergeron, Epping, 18. Burton Onward, N. Gilbert, Commerston, 19. Gertie P., L. Laganoff, Montréal, 20. Almest, J. Lévesque, Malone.

A L'HIPPODROME DE DE LORIMIER



A DE LORIMIER HIER: Jay Kay, Propriété de F. P. Fox, de Midford, Mass., est photographié à la fin de la course de 2.12 trot.

LES JOUTES DE SAMEDI PROCHAIN

A Montréal, samedi prochain, les amateurs du jeu national, auront l'occasion de passer d'agréables heures en allant au terrain des Shamrock, où se jouera la partie de ligue Montréal-Shamrock. Dans le même temps, à Cornwall, aura lieu l'inauguration du nouveau terrain de crose. A cette occasion, les joueurs de Lally recevront la visite des

Le Yacht

SUR LE LAC ST-LOUIS. Samedi prochain à 10 heures du matin, il y aura une course de 100 milles entre les trois yachts les plus rapides qui y ait en Canada. Les records de 1909 - Course de 16 milles à Maisonneuve: 1er, "Qui Vive II"; 2e, "Cobra"; Lachine; 3e, "François 1er". Course de 5 milles à Maisonneuve: 1er, "Qui Vive II"; 2e, "Cobra"; Lachine; 3e, "François 1er".

POSITION DES CLUBS. Détroit 1000, Sag. Perd. Perc. 1000. Philadelphie 1000, Sag. Perd. Perc. 1000. Boston 1000, Sag. Perd. Perc. 1000. Cleveland 1000, Sag. Perd. Perc. 1000. New York 1000, Sag. Perd. Perc. 1000. Baltimore 1000, Sag. Perd. Perc. 1000. Washington 1000, Sag. Perd. Perc. 1000. St-Louis 1000, Sag. Perd. Perc. 1000.

LES SPORTS ATHLETIQUES

DES COURSES A PIED AVAIENT REUNI DE BONS ATHLETES HIER AU PARC DOMINION. En dépit d'une température très désagréable, une foule de citoyens s'était rendue hier soir au Parc Dominion où avaient lieu les premiers tournois athlétiques de l'association du Parc Dominion. Il y avait là de très bons athlètes. Aussi les spectateurs purent-ils assister à une série de spectacles des plus attrayants.

LES SPORTS ATHLETIQUES

LE MEETING DE COUREURS A HAMILTON. Hamilton, 23.- Le meeting du printemps s'est ouvert hier après-midi sous les plus heureux auspices. Une foule nombreuse assistait à la belle température qui avait enlevé les estrades. La course était un peu retardée par suite des pluies de la veille, cependant les courses furent toutes très intéressantes. Un seul favori réussit à gagner.

LES SPORTS ATHLETIQUES

LE MEETING DE COUREURS A HAMILTON. Hamilton, 23.- Le meeting du printemps s'est ouvert hier après-midi sous les plus heureux auspices. Une foule nombreuse assistait à la belle température qui avait enlevé les estrades. La course était un peu retardée par suite des pluies de la veille, cependant les courses furent toutes très intéressantes. Un seul favori réussit à gagner.

LES SPORTS ATHLETIQUES

LE MEETING DE COUREURS A HAMILTON. Hamilton, 23.- Le meeting du printemps s'est ouvert hier après-midi sous les plus heureux auspices. Une foule nombreuse assistait à la belle température qui avait enlevé les estrades. La course était un peu retardée par suite des pluies de la veille, cependant les courses furent toutes très intéressantes. Un seul favori réussit à gagner.

AMUSEMENTS

PARC SOHMER. Attractions variées. Soirées de Gala, Mer. et Ven. Admission, 10c. Enfants, après-midi, 5c. La Bande complète sur le nouveau kiosque tous les soirs.

PARC DOMINION. Souque à la corde ce soir: National Breweries vs. Angus Locomotive. Fabricants de chaudères du G.T.R. vs. M. L. H. & P. Co., et Cinquante Grandes Attractions du Parc. Journée de l'Institut Hervey, le 29 juin. Tous les tramways allant vers l'est vont ou correspondent au Parc. 10 CENTS - ADMISSION - 10 CENTS.

PRINCESS. Semaine commençant le lundi, 22 juin. Matinées lundi, jeudi et samedi, 10c et 35c. ROBINSON GREY GO. Dans le plus fameux des opéras comiques de ROBERT PLANCHETTE. LES CLOCHES DE CORNEVILLE. 60-ACTEURS-60.

Musée d'Anatomie. 206 Boulevard St-Laurent. Institut médical annexé au musée. Consultation gratuite par nos spécialistes, sur tous les sujets médicaux.

FRANÇAIS. Toute cette semaine. Matinées tous les jours. THE CIRCUS GIRL. Mats: 10, 20, 30c. Soirées: 10, 20, 30, 50c. 99-4.

PARC DE LORIMIER

Grandes Courses au Trot et Ascension en Ballon. \$4,500 EN BOURSES. Lundi 21, 22, 23, 24, 25 JUIN. Les courses commenceront à 2 h. p.m. précises. 18-21-23

Advertisement for '2 DANS' shoes, featuring a large '2' and 'DANS' text, and a circular logo with 'SHOE' and 'POLISH'.

Les Chaussures Invictus Combinent le Style avec le Confort

Peu d'hommes choisissent des chaussures de vilaine apparence. L'homme qui porte une chaussure de vilaine apparence agit généralement ainsi parce que c'est la chaussure qui lui donne le plus de confort. Il n'a pas encore trouvé une chaussure qui combine le style avec le confort. En d'autres termes, il n'a jamais porté de chaussures INVICTUS. Il y a très peu d'hommes qui ne désirent pas des chaussures correctes. Cela dépend de ce que la plupart des hommes n'ont pas le temps de chercher ce qui est correct et acceptent ce que le marchand leur donne.

Advertisement for Invictus Shoe Store, featuring an image of a shoe and text: 'INVICTUS', 'Invictus Shoe Store', '249 rue Saint-Jacques', 'Et autres bons magasins de chaussures.'

Advertisement for CAFE DE LA PAIX, featuring text: 'CAFÉ DE LA PAIX', 'La Crosse', 'NATIONAL II vs CANADIEN', 'Dernain après-midi se remontre au terrain de National les forces équilibrées du National II et du Canadien de Saint-Henri. Cette joute sera assurément la meilleure de celles qui ont été jouées jusqu'ici dans la ligue du dimanche. Bien que dirigés par Salomon Bellerose, les intermédiaires du National comptent bien faire mordre le désertier aux hommes de "Crest".

A L'HIPPODROME DE DE LORIMIER



A DE LORIMIER HIER: Northern Spy, à B. Bergeron, de Epping, N.H., domine de l'avant par Goldie Dillard, dans la dernière épreuve (stretch) terminée la dernière épreuve des 2.12 milles dans le temps remarquable de 2.11 1/2. Northern Spy après être arrivé quatrième à la première épreuve s'aligne dans les trois autres de la course.

GAUDEAMUS OMNES!!! GRANDE VICTOIRE DES MONTREAL SUR LES BALTIMORE - L'HEUREUSE NOUVELLE A BOULEVERSE LES BALL CRANKS. SCORE FINAL 7 à 1. BALTIMORE, 23. - Enfin, Montréal a brisé la série de ses défaites, et après le désastre d'avant hier, la

victoire d'hier sur les Orioles est d'autant plus éclatante que Yeager l'un des meilleurs joueurs de l'équipe canadienne n'y figurait pas. Mais Colvin, l'homme d'utilité de Casey qui remplaça Yeager au short stop, se distingua tant dans le championnat qu'au bâton, acceptant cinq chances sans erreur et comptant trois coups bons sur quatre fois au bâton. Les deux pitchers, Adkins et Wicker, virent leurs balles frapper fortement, mais le manque de contrôle d'Adkins suivit de coups doubles et d'un "home run" de Mike O'Neil compta la série de points pour Montréal.

Table with columns for player names and statistics. Includes names like Casey, Polard, Jackson, Hall, Lewis, Dunn, Byers, Adkins, Wicker, and totals for runs, hits, errors, and innings.

NOUVELLES EN QUELQUES LIGNES

A une assemblée régulière de la Montreal District Harrier League, il a été décidé d'organiser une course à pied sur route, pour les Juniors, le jour du Dominion. Battling Nelson a mis Jack Clifford hors de combat à la cinquième ronde d'un assaut qui eut lieu hier soir à Oklahara City. Joe Jeannette, l'excellent pugiliste de couleur, s'est battu hier soir à Boston, contre Sandy Ferguson. A la deuxième ronde, l'arbitre accorda la victoire à Ferguson. R. Arnet, le fameux rameur de la Nouvelle Zélande, a défait W. Webb, dans une course à la rame, longue de 3.14 milles. Le temps du vainqueur fut de 18.14.3.5. On dit que Al Kaufman et Jack Johnson se patrouillent le mois prochain à Londres. M. F. J. Wagner, le starter des prochaines courses de Blue Bonnets est arrivé à la gare Bonaventure à 7.30 heures, ce matin. Après déjeuner il se rendit à la piste en compagnie de M. Clarence Smith, le président de l'Automobile Club du Canada, et rencontra le comité des courses à midi, à l'hôtel Windsor. M. Wagner retournera à New-York ce soir, pour y engager tous les professionnels de la prochaine réunion. Samedi après-midi auront lieu sur la piste de la M.A.A.A., les tournois handicapés annuels pour membres de l'Association. Pas une seule partie de baseball n'a été jouée hier dans la ligue Nationale, par respect pour feu le Président du club Boston M. G. B. Dorey. Le Prix Nera a été couru à Longchamps hier et a été gagné par Chandos à M. W. K. Vanderbilt. Christiana à M. R. Adams a gagné le prix Château. Ce soir au Parc Dominion il y aura concours de souque à la corde.

La Patrie

MONTREAL 23 JUIN 1909

Notre fête nationale

Le peuple canadien-français s'apprête à célébrer demain avec un éclat inaccoutumé sa fête nationale. Dans Montréal surtout, la grande ville aux trois quarts française, le spectacle promet d'être imposant.

Certains esprits ont cru pouvoir railler ces manifestations extérieures auxquelles ils reprochent d'être vainement théâtrales.

Pour notre part, nous ne sommes pas de cet avis. Il est bon que le patriotisme d'un peuple soit un peu exubérant. Les fêtes nationales sont précisément les soupapes qui permettent à l'âme populaire de déverser de temps à autre ses sentiments comprimés.

Un confrère anglais, parmi ceux qui ont salué avec tant de bonne grâce notre Saint-Jean-Baptiste, disait hier que les Canadiens-français savent célébrer. Oui, ils savent célébrer avec entrain, et c'est un don précieux que d'autres peuples leur envient. Chez eux, les solennités religieuses ont un caractère particulier de ferveur et les solennités patriotiques un cachet unique d'enthousiasme.

Lorsque, en 1900, l'Association Saint-Jean-Baptiste, par un ne sait quelle inspiration malheureuse, décida de ne pas chômer officiellement la fête nationale, on se souvient de l'émotion qui fut jetée la population canadienne-française. Des patriotes substituèrent alors l'initiative individuelle à celle des gardiens officiels du patriotisme qui faisait défaut, et grâce à eux, le Saint-Jean-Baptiste, cette année-là, n'a pas passé inaperçue. C'est que notre peuple tient à sa fête nationale, comme à la fierté de sa race.

Cette année, plus que jamais il convenait de donner à la célébration du 24 juin un grand éclat. Il y aura, en effet, soixante-quinze ans demain que Ludger Duvernay, donnant enfin un corps à l'idée de patrie, fonda l'Association Saint-Jean-Baptiste et inaugura notre première fête nationale par un modeste banquet de soixante personnes dans le jardin de M. Macdonnell. L'anniversaire assurément méritait d'être commémoré, et nous croyons pouvoir dire dès maintenant qu'il le sera d'une manière digne de nous.

Cependant, il ne faut pas oublier que ce n'est pas là tout le patriotisme. Nous aurons beau multiplier les cavalcades, dresser des arcs de triomphe à tous les coins de rue, lancer des millions de fusées, et défrayer banquets sur banquets, tout cela n'avancera guère la race canadienne-française. Et pourtant, il y en a un certain nombre qui s'en tiennent là et qui croient avoir tout fait pour la patrie, lorsque dans un grand discours à périodes ronflantes, ils ont énoncé nos héros, vanté le majestueux Saint-Laurent et débité le complet de rigueur sur la foi robuste du paysan canadien. Une fois ce grand effort accompli, l'on remise son patriotisme dans le fond d'un tiroir pour ne l'en ressortir qu'au 24 juin suivant. Quelqu'un a caractérisé cet état d'âme patril et ridicule d'un mot assez piquant, mais que nous voudrions pouvoir effacer : il l'a appelé le "Saint-Jean-Baptiste".

Ce dont nous avons besoin, c'est un patriotisme pratique, un patriotisme qui se traduit dans tous les actes de la vie et tous les jours de l'année.

Au lendemain d'une fête populaire où les pièces pyrotechniques avaient joué un grand rôle en l'honneur de l'Empereur, un poète lançait à Napoléon III cette apostrophe bizarre :

Le vrai feu d'artifice est d'être magnanime !

Nous pourrions dire de même à l'occasion du 24 juin et des feux de la Saint-Jean :

Le vrai feu d'artifice est d'être Canadien !

Soyons Canadiens-français partout et toujours, voilà la seule manière d'être de vrais patriotes. Ne nous payons pas seulement de mots, mais agissons. Et les actes par lesquels nous pouvons servir notre patrie, notre race, sont de deux sortes. Les uns sont de défense, pour conserver ce que nous possédons déjà, notre religion, notre langue, nos institutions, et les autres sont de conquête, pour obtenir ce que nous ne possédons pas encore, par exemple la suprématie commerciale et le prestige non négligeable de la richesse matérielle.

Et parce qu'elle peut paraître un peu paradoxale, qu'on nous permette d'insister principalement sur cette seconde forme de patriotisme. Il est entendu que, nous autres, Canadiens-français, nous sommes des idéalistes, par avatisme. Nous appartenons à une race intellectuelle, et nous avons longtemps pris pour acquis que nous n'étions pas faits pour le terre-à-terre pratique des affaires. C'est pourquoi nos lettres se sont presque toutes jetées dans les études classiques et dans les professions libérales, tandis qu'ils laissent à leurs concitoyens anglais le commerce et l'industrie. Sans nous en rendre compte, nous faisons un peu comme cet héritier simpliste qui, ayant à partager une maison, laissait à son frère le dedans et prenait pour lui le dehors. Des orateurs de Saint-Jean-Baptiste pourraient nous dire que nous avons choisi la meilleure part, le grand air des montagnes, le large espace de l'hérial ; ils pourraient nous décerner encore le titre magnifique d'Athéniens de l'Amérique du Nord. Mais nous nous permettrons de dire que la consolation est un peu mince.

Loin de nous l'idée de chasser l'idéal. La race canadienne-française a des dons intellectuels qu'elle doit mettre à profit. Cultivons notre langue, créons des chefs-d'œuvre littéraires, ayons même du génie si nous en sommes capables. Mais n'oublions pas le symbole biblique si magnifiquement traduit par Hugo dans ces vers :

Même pour l'aube éberché un étatsien ;
Dieu dit : — Il en faut deux ; et dans le sanctuaire
Conduisit Othob avec Balthazar,
L'un sculptait l'idéal et l'autre le réel.

Le temple de la race française au Canada demande également à être bâti avec de l'idéal et avec du réel. Nous avons trop longtemps oublié ce second élément ; il est temps que nous y pensions.

Au risque de passer pour des matérialistes malsains, nous osons donc conseiller à nos compatriotes cette forme de patriotisme, de déléguer enfin un peu les professions libérales et de prendre la place qui les attend dans le commerce, dans l'industrie. C'est le seul moyen de conquérir l'influence qui nous manque.

Il va sans dire que c'est d'une émulation toute pacifique et parfaitement loyale que nous parlons, lorsque nous nous proposons de lutter avec nos concitoyens anglais sur leur propre terrain. D'ailleurs, il n'en saurait être autrement, car le vent qui fait claquer aujourd'hui nos drapeaux n'est plus un vent de haine et de discorde. Et puis il y a de la place pour tout le monde au grand soleil de la prospérité canadienne, et du progrès matériel de l'une ou l'autre race, c'est le pays tout entier qui profite.

Le port national

L'hon. M. Pugsley a fait de brillantes, de mirifiques promesses aux citoyens de Québec. Emporté par son enthousiasme, il leur a prêté que leur port deviendrait le vrai port national, le plus grand, et le mieux outillé du Canada. D'autre part, l'hon. M. Brodeur, confiant avec les hommes d'affaires de Montréal, eux-mêmes, n'a pas caché que de fortes influences s'exercent en faveur de l'établissement d'une cale sèche à Québec.

Nos frères de la vieille capitale ont une haute idée de l'avenir qui les attend. Ils sont même convaincus que la suprématie commerciale leur a été enlevée jusqu'ici tout droit par Montréal. Dans cet état d'âme, il a dû leur sembler qu'il coulait des lèvres des deux ministres du miel et du lait.

Nous rendons hommage au zèle et à l'activité des Québécois ; le chauvinisme local est souvent un précieux stimulant. Mais l'on nous permettra quand même d'examiner la situation froidement. Québec, sans aucun doute, devra devenir une ville importante de l'Amérique, après que le peuplement des régions du nord de la province auront fourni à son commerce l'alimentation qui lui manque encore

aujourd'hui. Mais combien de temps faudra-t-il pour cela ? Et en attendant, c'est vers Montréal que converge le commerce canadien. Trente pour cent du commerce total du Canada passe par notre ville.

Lorsqu'on compare l'importance des deux ports de Québec et de Montréal, peut-on hésiter à choisir celui qui a le plus pressant besoin d'être outillé et où l'utilité d'une cale sèche est la plus évidente ? D'ailleurs, quoi qu'on dise, Montréal est et restera le port national du Canada. Qu'on interroge là-dessus les grands armateurs et les compagnies de navigation. Ils n'ont pas la préoccupation de plaire à des électeurs, eux, et ils n'envisagent que le point de vue strict des affaires. Or c'est à Montréal qu'ils considèrent unanimement que réside l'avenir du commerce océanique au Canada.

Dans un rapport élaboré, les Commissaires du Port présentaient récemment un exposé des avantages qui donnent à Montréal une supériorité incontestable. Ils montraient comment Montréal l'emporte par sa situation géographique exceptionnelle, qui en fait le centre des chemins de fer du Canada, le point de convergence de la navigation intérieure et de la port le plus avantageux pour une grande partie du territoire le plus productif du continent américain.

L'AFFAIRE FOURNIER

(Du "Herald" de Montréal)

Sous un aspect, la condamnation de Jules Fournier à la prison par des juges qu'il avait attaqués est une affaire personnelle. Que sa sentence soit juste ou non, il a certainement appelé des représailles par le langage inutilement violent dont il s'est servi envers la Justice.

D'un autre côté, il y a dans sa condamnation à un terme qui peut sembler trop long et par les personnes offensées elles-mêmes, quelque chose qui répond mal aux idées canadiennes sur les droits civils. Pas même un juge ne devrait pouvoir décider entre lui-même et un adversaire, lorsque aucun autre homme n'a ce droit. Le public, et la presse surtout, apprendront donc avec satisfaction que la cause vient d'être portée devant le juge Carroll, au moyen des procédures d'habéas corpus. Le fait que le juge doit réentendre la cause importe plus que la décision elle-même qui sera rendue au mérite.

CA ET LA

Il y aura, vendredi, à Québec, une nouvelle réunion du cabinet provincial et l'on s'attend à ce que plusieurs nominations très importantes y soient faites.

L'hon. Chs. Marcell, président de la Chambre des Communes, part avec sa famille, pour passer les vacances d'été à Carleton, comté de Bonaventure. M. Marcell profitera de ce voyage pour visiter les diverses paroisses de son comté ; il ne reviendra à Ottawa qu'en septembre prochain.

L'hon. M. Brodeur a reçu hier à Montréal de nombreux visiteurs. Il espère toujours partir pour Londres le 2 juillet ; Madame Brodeur, dont la santé laissait à désirer, a pris récemment beaucoup de mieux.

La Société France et Amérique, qui a été fondée dans le but de développer les relations économiques, intellectuelles et artistiques entre la France et les Etats-Unis, a élu M. Gabriel Hanoteau, ancien ministre des affaires étrangères, comme président, et le vicomte de Breteuil comme trésorier.

Parmi les noms des membres du comité d'organisation on relève les noms de MM. André Tardieu, rédacteur au "Temps", Paul Adam, Anatole Leroy-Beaulieu, directeur de l'Institut de France, François Flameng, peintre, Jules Charles Roux, président de la Ligue française de steamers, Léon A. L'Hermite, peintre et Jules Siegfried, membre de la Chambre des députés et ancien ministre.

L'hon. William L. Mackenzie King le nouveau ministre du Travail, a été élu, par acclamation, député de Waterloo-nord, hier. La nomination a eu lieu à Berlin, et il n'y a eu aucun signe d'opposition. Adressant ensuite la parole aux électeurs, M. Mackenzie King a remercié ses amis conservateurs comme libéraux de l'honneur qu'il lui confiaient, et a déclaré sa détermination de remplir les devoirs de sa charge au meilleur de sa connaissance et de son habileté.

Le "Mail & Empire" remet en vedette la rumeur périodique de la retraite de Sir Richard Cartwright.

Une dépêche de Jefferson-City, (Missouri) dit que le gouverneur Hadley vient de signer un projet de loi interdisant les mariages entre les personnes de race caucasienne, (blanche) et les Chinois, Japonais ou autres Asiatiques.

L'amiral Kingsmill, le commandant de la flotte canadienne, accompagnera, à Londres, les ministres canadiens, le 2 juillet prochain. De passage à Toronto, revenant d'un voyage d'inspection à la station navale d'Esquimaut, l'amiral Kingsmill a laissé entendre qu'il ne saurait être question pour le Canada de l'offre d'un "Dreadnought" ; il est en faveur de l'adoption d'un plan extensif d'une marine locale.

M. Omer Héroux quitte Québec, aujourd'hui, pour aller passer quelque temps dans sa famille avant de reprendre la plume au journal que M. Bourassa doit fonder dans le cours du mois de septembre.

Les élections partielles dans St-Jacques et Chambly n'auront très probablement lieu que tard à l'automne, c'est-à-dire quelques jours avant l'ouverture de la prochaine session.

L'hon. Jean Prévoist, député de Terrebonne, assistera au banquet Teller, le 1er juillet prochain. Il y prononcera un discours où il répondra, paraît-il, au discours prononcé par M. Gouin, à Montréal, au lendemain de la session.

Sir Lomer Gouin assistera, aujourd'hui, à Montréal, aux fêtes de la Saint-Jean-Baptiste, et retournera à Québec demain.

Le Dr Coulter, sous-ministre des Postes, qui a fait un voyage en Australie pour le projet de la ligne "All Red", est attendu à Ottawa samedi. Il présentera un rapport au gouvernement sur la question.

L'hon. Chs. Murphy, secrétaire d'Etat, de passage à Winnipeg, a été l'hôte du "Canadian Club". A un dîner où il a prononcé un discours.

"L'Evénement" et "L'Action Sociale"

font la leçon au "Petit Québécois" qui vient de publier, sur l'affaire Fournier, un article d'une grande violence et des plus regrettables.

Ils disent que cette sortie intempestive nuira à la campagne entreprise pour mettre à l'avenir les journalistes à l'abri des procédés du directeur du "Nationalist" qui est en ce moment victime.

Les confrères susmentionnés dénoncent également certains morceaux déplorables du "Petit Québécois", au point de vue des mœurs.

SIR WILFRID LAURIER

(Dépêche spéciale à LA PATRIE)

OTTAWA, 23. — A onze heures, ce matin, Sir Wilfrid Laurier a reçu une délégation des propriétaires de salaisons et exportateurs de lard d'Ontario, relativement à l'inspection et autres questions concernant ce commerce de viande.

Sir Wilfrid Laurier quittera Ottawa à trois heures et demie, et se rendra à Montréal, où il assistera ce soir au concert et à la réception au Monument National. Le premier ministre reviendra à Ottawa demain matin.

GRANDE EXCURSION DE COLONISATION AU LAC ST-JEAN.

Comme par le passé, le chemin "Canadien du Nord de Québec" organise encore cette année une excursion de colonisation au Lac St-Jean. Le taux de première classe est de \$7.15, celui de seconde, \$4.89. Le départ de Montréal (Gare Morue) se fera à 9.00 a.m., lundi, le 5 juillet prochain.

Il y aura, en outre, un train spécial qui laissera Québec à 8.15 a.m., mardi, le 6 juillet, en destination du même endroit ; le taux de première est \$3.00, celui de seconde, \$2.00. Les billets seront bons pour retourner dans l'intervalle de 30 jours. Communiquer avec Guy Tombs, édifice de la Banque Impériale, Montréal, pour le guide du colon, renseignements supplémentaires, etc. 100 23-26-30-3

LE CONGRES NATIONAL

(Suite de la première page)

Morin, N.-P., Dr J.-A. St-Jenis, l'abbé Perrier, P. Hébert, Dr J.-E. Dubé, R.-P. Villeneuve, G.-A. Marsau, P. Ste-Marie, Arthur Gagnon, l'hon. F.-L. Béique, A. Prud'homme, Hon. L.-O. Loranger, Thomas Gauthier, J.-A. Boucher, Hon. A. Desjardins, L.-J. Loranger, Hon. J. D. Rolland, L.G.A. Cressé.

La Société Canadienne d'Economie Sociale, M. Philippe Ducher, Association St-Jean-Baptiste d'Ottawa, M. E. Vincent, La Coopérative des Colons du Nord, M. J. A. Demault.

Société St-Jean-Baptiste, St-Benoît, M. A. A. P. L. Rivière, Rev. M. Béliveau.

Association des Instituteurs Catholiques, M. Nap. Bribeois, L'Association St-Jean-Baptiste, Alberta, M. l'abbé J. B. Morin, M. W. Villeneuve.

Association St-Jean-Baptiste de Québec, M. C. Delage, député, A. Rivard, Dr E. St-Hilaire.

Union des Commis Marchands, MM. Albert Chevalier, P. N. Breton.

Ligue du Sacré-Coeur, Iberville, Ritz, M. Trudeau, J. B. H. Beaurgard.

Ligue du Sacré-Coeur, Drummondville, MM. Arthur Sicotte, J. Lemire, S. Montplaisir.

Société Médicale, Dr Jean Décarie, Dr E. St-Jacques, Dr A. Lesage, Dr J. C. Bourgoin.

Cercle d'Etudes Sociales des Trois-Rivières, Rev. E. Cloutier.

Association St-Jean-Baptiste, Taltville, Connecticut, H. Fontaine. Ligue du Sacré-Coeur, St-Guillem, d'Upton, MM. A. Chevrefils, J. A. Sylvestre.

adienne - française catholique ? Cette proposition simple a eu le sinistère effet de provoquer une discussion capiteuse parmi une trentaine de délégués, à la séance du Congrès National, hier après-midi. Les délégués des Etats-Unis et ceux du Canada avaient des vues toutes différentes, quant au nom qu'il fallait donner sans délai à la fédération.

On argumenta jusqu'à l'heure du dîner et finalement, en manière de répit, on accepta, sans prendre de vote, le titre suivant : Fédération des Sociétés Canadiennes-Françaises catholiques de la Puisseance du Canada et des Etats-Unis.

Mais, à la séance d'hier soir, quand on croyait tout définitivement réglé, on revint de plus bel sur la question du titre, et il fallut ergoter, commenter, suggérer pour donner à la fédération un nom qui put satisfaire toutes les prétentions régionales.

On n'alla pas plus loin, quand un délégué vint suggérer le titre suivant, adopté à la joie de tous : "Fédération des Sociétés Canadiennes et Acadiennes-Françaises catholiques du Canada et des Etats-Unis".

Les délégués ensuite de commenter une par une les clauses constitutionnelles de la fédération, telles que préparées par un comité spécial.

Pour devenir membre de la fédération, il faut être catholique et Canadien-Français, et toute personne qui serait reconnue comme appartenant à quelque loge maçonnique se verrait consignée à la porte de la fédération.

Mgr l'archevêque de Montréal vint assister à la séance de l'après-midi et adressa la parole à l'assemblée.

LE BOULEVARD DU PATRIOTISME

LA FETE NATIONALE SERA CÉLÉBRÉE AVEC ÉCLAT DEMAIN A QUÉBEC.

(Spécial à LA PATRIE)

QUÉBEC, 23. — On a dit souvent que Québec était le boulevard du patriotisme dans la province de Québec. Ce dicton est bien vrai, s'il faut juger du patriotisme par la piété avec laquelle des millions de citoyens suivent tous les ans la procession de la Saint-Jean-Baptiste.

La procession de demain promet d'être exceptionnellement brillante. Plus de cent cinquante associations nationales, ouvrières ou de secours mutuel, gardes militaires, indépendantes, et clubs y prendront part.

Le lieu de réunion sera l'angle des rues Saint-Jean et Salaberry, à 7 h. 30 a. m. La procession se mettra en marche à 8 h. 15, et défilera par les rues suivantes : St-Jean, du Palais, St-Nicolas, St-Paul, St-Joseph, de la Couronne, St-François, Bédard, St-Ambroise, de Jumonville, Ste-Agnès, Avenue Bigouette, St-Germain, St-Ignace, St-Sauveur, Montcalm, Bayard, Châteauguay, Boulevard Langelier, St-Joseph, jusqu'à l'église paroissiale de St-Roch.

Une grand'messe solennelle sera chantée dans l'église de Saint-Roch. Voici le programme musical : 1. Entrée (orgue). Airs Canadiens. 2. Messe en quatre parties. De Werner. 3. "Kyrie eleison". Grand chœur. 4. "Gloria in excelsis Deo". Grand chœur. 5. "Qui tollis", solo par M. Paul Emile Lachance. 6. "Credo in unum Deum" de la messe Vovale. 7. Offertoire "Quid retribuam" de Lambilliotte, solistes, MM. P. E. Lachance et R. Côté.

Des Milliers de Gens Meurent du Mal de Dos

Comment pouvez-vous traiter la légré la faiblesse dorsale et la maladie rénale lorsqu'ils conduisent sûrement au mal de Bright ? Ne voyez-vous pas que votre faiblesse toujours grandissante tire son origine du déclin de la force des reins ? Votre vitalité et votre endurance ne peuvent que diminuer, et alors, quand toute force de résistance aura disparu, vous serez une proie facile pour le mal de Bright. Et le mal de Bright est pratiquement incurable.

Pour éviter, employez les Pilules de Dr Hamilton; elles adoucissent, guérissent et renforcent les reins, leur donnent de la vitalité en même temps que la force nécessaire pour filtrer le sang et vous ramener à la santé.

Les symptômes suivants sont un avertissement pour vous — ils vous disent si vos reins sont malades et s'ils ont besoin de l'aide des Pilules de Dr Hamilton.

Faites attention à vos symptômes ! Douleurs persistantes au dos !

Vient mal de dos ! Douleurs d'épuisement ! Désordres douloureux des voies urinaires !

Faiblesse constitutionnelle ! Sédiment couleur de brique dans l'urine !

Ces symptômes indiquent que vos reins sont malades.

Si la faiblesse rénale est votre maladie, votre salut se trouve dans le prompt emploi des Pilules de Dr Hamilton. Leur mérite incomparable est reconnu non seulement par les milliers de gens qu'elles ont guéris, mais par les médecins de partout qui prescrivent régulièrement ce grand remède, sauveur de la vie humaine.

La merveilleuse puissance des Pilules de Dr Hamilton, vous fera un bien immense; elles vous rendront votre énergie vitale, votre jeunesse, vos couleurs, votre courage, elles vous donneront la santé et la force dont vous avez besoin. Vendues partout, en boîtes jaunes, à 25c chacune, ou cinq boîtes pour \$1.00. Insistez pour qu'on vous donne les Pilules de Mandragore et de noix du Dr Hamilton.

SEANOES D'HIER. Comment doit-on nommer la fédération nationale des sociétés ca-

LA S. CARSLY Limitée. Magasin du Bas de la Ville, Rue Notre-Dame Ouest. PRENEZ LE DINER ICI. Fête de la St-Jean-Baptiste de 11.30 a. m. à 2.30 p. m.

Offres Spéciales pour Demain ! Les plus Nouveaux Costumes Rayés \$5.75 pour Dames. Valeur régulière \$9.00, pour complet, pour \$5.75.

JUPES D'ETE, \$1.00. Jupons en Baptiste, 59c. Offres Spéciales d'Epicerie.

Chapeaux de Sortie en Duck Toile Blancs, \$1.49. Nouvelles Jarres à Confitures, à double couvercle, pour 59 cents.

Jeux de Croquet, \$1.29. \$1.00, HAMACS, 79c. Congélateurs pour Crème à la Glace.

PROGRAMME MUSICAL. Voici le joli programme qui sera exécuté, jeudi soir, par la Bande Philharmonique de St-Hyacinthe.

HOTELS EUROPEENS. Londres, Angletorre. LONDRES DESCENDEZ A L'HOTEL CECIL.

LONDRES DESCENDEZ A L'HOTEL CECIL. Le plus populaire des Hôtels Européens pour les Voyageurs Canadiens.

FETE NATIONALE A LONGUEUIL

LA ST-JEAN-BAPTISTE SERA CELEBRE LE 4 JUILLET PROCHAIN DANS CETTE VILLE: LE PROGRAMME.

(Spécial à la "PATRIE") LONGUEUIL, 23. — A l'assemblée de l'Association Saint-Jean-Baptiste tenue hier soir, à l'hôtel de ville, on a décidé de célébrer la fête nationale dimanche en huit, le 4 juillet. Le corps des clairons du 65e régiment sera invité à se joindre à la fanfare de notre ville pour relever l'éclat de la solennité. Dans la matinée avant la grand-messe, il y aura grande procession par certaines rues de la ville, avec fanfare et défilément de drapeaux. Plusieurs sociétés figureront dans les rangs. Le Rév. Père Louis Lalonde sera invité à prononcer le sermon de circonstance. Le soir, il y aura concert, discours patriotiques, par des orateurs distingués. On invitera, entre autres MM. L. T. Marchal, L. C. Gauthier. Un feu d'artifice couronnera cette fête. Plusieurs comités d'organisation ont été formés et tous se réuniront dimanche prochain, après la grand-messe pour mettre la dernière main aux détails du programme.

LA MORT D'ELSIE SIGEL

LE RECIT DE LA SCENE DU CRIME. — LES AVEUX DE CHUNG SIN. — LEON LING N'EST PAS ENCORE RETROUVE.

NEW-YORK, 23.—Près de questions, par la police, Chung Sin a fait après-midi un récit de la scène du meurtre de Miss Elsie Sigel. Le petit chinois a avoué qu'il avait vu le cadavre dans la chambre de Léon Ling, située au-dessus du restaurant "Chop Buey" de la dixième avenue et qu'il l'a touché encore chaud, il a ajouté qu'il avait senti l'odeur de drogues et qu'il avait surveillé les préparatifs de Léon Ling pour placer le cadavre dans la malle, où le corps horriblement composé de la victime a été retrouvé vendredi soir décomposé. Il a nié toute complicité dans cet assassinat et après son interrogatoire, il a été emmené devant le coroner Harburger et a été retenu à la prison de \$1,900 dans la maison de détention. Chung Sin est âgé de 36 ans et originaire de Canton. C'est dans le bureau de l'assistant de l'inspecteur de district, M. Théodore H. Ward, que les détectives ont fait le récit de la scène. M. Ward et l'inspecteur de district étaient présents et ont paré à M. Jerome qui-même a fait sortir la vérité des lèvres de Chung Sin. On lui a dit que Léon Ling avait été arrêté et qu'il avait refusé toute la culpabilité sur le cadavre, avait écrit plusieurs lettres, par lesquelles il avait dit que la jeune Elsie Sigel a été d'abord soumise à l'influence du chloroforme puis étranglée, apparemment dans la nuit du 9 juin. Le prisonnier déclare que dans la soirée du 10, il est allé dans la chambre de Léon, contiguë à la sienne et regardant au-dessus de la traverse, il vit la jeune fille étendue sur le lit, une serviette ensanglantée était appliquée contre sa bouche. Il traversa la chambre pour aller se laver les mains et toucha le cadavre qui était encore chaud. Puis il descendit au restaurant, au-dessous de sa chambre. Puis remonta, Léon, dans l'intervalle, avait jeté une couverture sur le corps et avait tiré une malle au milieu de la chambre. Léon regardait la malle et se préparait à y placer le cadavre. Le prisonnier ajoute qu'il redescendit au restaurant où il resta jusqu'à ce que Léon l'entraîne. Quand se sera une ouverture sur le corps et n'était plus visible, il avait été lié au moyen de la corde et placé dans la malle. A ce moment, on demanda brusquement au chinois s'il n'avait pas aidé son camarade à placer le cadavre dans la malle. Chung Sin répondit, mais il répondit que non. La police continua à croire que Léon était la seule personne qui avait aidé à placer le cadavre dans la malle. Un autre chinois a été arrêté hier soir. C'est un nommé Joe Kay, dont les allures ont paru suspectes. COMMENT LE MEURTRE A ETE ACCOMPLI

NEW-YORK, 23.—On a appris hier soir de nouveaux détails des aveux de Chung Sin. "Elsie Sigel, act-1 dit, était étendue sur le lit et Léon, assis au-dessus d'elle. Un mouchoir était dans sa bouche et j'ai vu qu'il était maculé de sang. La jeune fille luttait avec Léon qui ne cessait que de lui entonner le mouchoir dans la bouche. Elle finit par ne plus se débattre; elle resta inerte tandis que Léon se relevait et la regardait. D'après une autre version des aveux du chinois, on dit qu'il a admis qu'il avait aidé Léon à placer le cadavre dans la malle. Il n'a pas dit énergiquement qu'il avait aidé à placer le cadavre dans cette malle. Il aurait raconté, ainsi qu'il a dit dans sa grande partie de l'argent qu'il avait emprunté à Chu Gain, à Léon Ling pour aider celui-ci à s'enfuir de New-York.

LE "CAMPANA" SERA RENFLOUE

(Spécial à la "PATRIE") QUEBEC, 23.—A une assemblée tenue hier, les "Bénévoles" ont décidé de tenter l'impossible pour renflouer le "Campana", qui est échoué à Saint-Nicolas. Ils en sont arrivés à cette décision après une entrevue qu'ils ont eue avec les experts chargés de constater la position du navire.

MUSICIENS

Les corps de musique qui prendront part au grand festival musical de la St-Jean-Baptiste devront se rendre jeudi à 2 heures de l'après-midi, au quai de l'île Ste-Hélène. On leur remettra alors et là un billet de passage.

DOYD'S KIDNEY PILLS. THE PATRIE. 23 THE PATRIE.

Vente de Juin Henry Morgan & Co. Limited Vente de Juin COLONIAL HOUSE MONTREAL

ATTIRENT l'attention sur le fait qu'il reste seulement six jours de plus pour profiter des valeurs très remarquables offertes durant cette Vente de Juin, en fait de marchandises de qualité et d'excellence, étant de première classe et appropriées à la saison. AVIS — Plusieurs assortiments désassortis dans nombre de marchandises très recherchées, mais dans des quantités trop minimes pour les annoncer, offertes dans plusieurs cas à un prix plus bas que celui du manufacturier, dans un but d'écoulement.

Vente Extraordinaire de Cent Douzaines de Blouses pour Dames pour Jeudi, à \$1 chacune. Dans les patrons assortis de Mousseline Blanche. Ces blouses sont d'un ajustement parfait et sont considérées une valeur excellente à \$2.25 chacune.

Toutes les Principales Marques de Corsets sont représentées dans notre Vente de Juin On prend un tel soin dans le choix que chaque corset est garanti, non seulement dans nos lignes de qualité supérieure, mais encore dans celle se vendant à 72c, 90c, \$1.35 et \$1.80. Exhibés dans les styles, modèles nouveaux. Brassières en vente à 68c chacune. Aussi des Blouses Equipose, Ferris et Nazareth, moins 10 pour cent.

MERVEILLEUSE VENTE DE SOIES Soies au prix régulier de \$1 à \$1.50 pour écouler à 55c la vrg. On considère qu'il est inutile de faire des commentaires au sujet de ces soies vu qu'elles sont toutes des marchandises de la saison et un examen amènera certainement un achat. Dans cette vente se trouvent compris Soies Ottomanes à rayures de couleur, Louisines à carreaux de bleu-marin et blanc, Taffetas Chiffon à rayures de blanc et noir, Messalines de noir et blanc, Taffetas Chiffon de fantaisie (couleurs pâles), Taffetas Chiffon et Merveilleux Noir de fantaisie, Taffetas et Louisines noirs, aussi Taffetas et Louisines crème et blanc. Les prix réguliers varient comme suit: \$1.00, \$1.10, \$1.25, \$1.35 et \$1.50 la verge. PRIX D'ÉCOULEMENT POUR LA VENTE FINALE, 55c LA VERGE.

Les articles en Quincaillerie nécessaires pour l'été, à des Prix Très Réduits. Chauffe-bouteilles à l'huile (sans fumée) \$3.00, \$3.20, \$3.60 et \$4.80; régulier \$3.75, \$4.00, \$4.50 et \$6.00. Planches à repasser les manches et les blouses, (recovertes en coton), 25c, régulier 35c. Pots à confiture se fermant automatiquement, en poterie, grandeurs de chopines, plates et deux pintes, à 7c, 8c et 13c; régulier, 13c, 15c et 25c. Marmites pour la cuisson à la vapeur au prix de \$2.50 à \$5.00; régulier, de \$5.00 à \$8.50. Appareils pour faire le pain en trois minutes, dans les grandeurs d'un pain de 4, 8 et 16, depuis \$1.50 en montant. Congélateurs "Polar", pour Crème à la glace, dans les dimensions de 1, 2, 3 et 4 pintes comme capacité, depuis 75c en montant. Bouilloires pour lavages, en émail, de forme ronde, doubleur blanche (sans couvercle) pour écouler à la moitié du prix. Table spéciale d'articles en émail comprenant: Marmites, Théières, Cafetières, Filtres, etc., tous à moitié prix.

Réductions Finales au Rayon des Tapis. 50 rugs en laine à moitié prix. 10 Rugs "Crest", moins 20 pour cent. 25 Rugs Mourzouk pour verandas dans toutes grandeurs, tous moins de 20 pour cent. Tapis de table turques et dessus de divans; tous à moitié prix. Portières Bagdad; moins 20 pour cent. 25 Rugs Persans, moins 33 1/3 pour cent. Assortiment en entier de nattes chinoises et Japonaises à des escomptes de 25 à 50 p. c. TRES SPECIAL, 50 pièces des meilleurs linoléums écossais, marquetés aux prix suivants de grandes réductions: Prix spécial \$1.00 la verge; régulier \$1.50. Prix spécial 84c la verge; régulier \$1.25. Prix spécial 65c la verge; régulier \$1.00. Seulement six Rugs avec poils posés à la main, dimension de 13.6 x 10.6, à moitié prix.

Rideaux, Tissus à Rideaux et Couvertures de Meubles à Grandes Réductions. Cette vente de Juin offre une occasion particulière pour le rembourrage des meubles, car toutes les couvertures de meubles sont offertes à des escomptes variant de 10 à 50 pour cent. Tissus à rideaux et tentures murales, 10 à 50 p. c. Rideaux de dentelle et rideaux de Madras, 10 p. c. à 25 p. c. d'escompte. Lignes d'échantillons de rideaux de dentelle et Madras à 50 p. c. d'escompte. Couvertures de tables en tapestry, moins 25 p. c. Rideaux de fenêtres, baguettes à rideaux et garnitures de baguettes, moins 10 p. c. Vente de Lignes Spéciales de Papiers-Tentures. 300 patrons de papiers-tentures, appropriés pour tous les appartements de la maison. Les prix varient de 10c à \$1.50 le rouleau. Tous à un escompte de 50 p. c. Balance de stock de papiers-tentures, moins 10 pour cent. Moulures de chambres, moins 20 p. c. Papiers en cuir japonais, moins 33 1/3 p. c.

Vente de la balance des Guingans Rayés et Carreaux. Dans les nuances de rose, bleu, rouge, noir et mauve, pour écouler à 11c la verge; prix réguliers 20c, 25c et 35c la verge. Vente d'Edredons, de Couvertures pour le Camp, Etc. 100 beaux Edredons Victoria blancs, fini satin, dimension 10.4, 11.4, 12.4; moins 20 p. c. 50 beaux Edredons au crochet ornés et prêts à être employés; moins 20 p. c. 100 paires de Couvertures Canadiennes, nouvelles marchandises, valeurs spéciales depuis \$3.00 à \$6.00, moins 10 p. c. 75 paires de Couvertures grises pour le camp, à 10 lbs, très bonne qualité; moins 10 p. c. 40 pièces de flanelles à peignoirs et à blouses; moins 20 p. c. 30 pièces de flanellettes françaises et allemandes pour peignoirs et blouses; moins 20 pour cent.

Vente d'un Surplus de Production, Jeudi. Comprant 195 robes de dames en lingerie, toile, poncée, soie, mullin, linon, tulle, satin Liberty et peau de soie. Les garnitures de ces robes consistent en tulle fantaisie et plastrons, dans le style Princess. Le mérite de cette offre se passe de commentaires, car elle est considérée comme exceptionnelle. Valeurs de \$8.50 à \$40.00, prix de vente \$5.00 à \$25.00. (Rayon des manteaux)

Merveilleuses Offres d'Étoffes à Robes d'Été. Mousselines fantaisie pour robes, prix de vente de Juin, 8 1/2c la verge; régulier 15c. Mousselines fantaisie pour robes, prix de vente de Juin 10c la verge; régulier 18c. Et en outre des qualités de 25c, 30c, 35c et 40c, toutes à 15c la verge. Mousseline suisse noire et blanche, mousseline suisse bleu-marine et blanche, et mousseline suisse blanche et noire, prix de la vente de Juin, 22c la verge; régulier 50c. Dans l'activité de la grande vente nous avons oublié de mentionner spécialement les valeurs extraordinaires offertes en fait de tissus Panama à rayures pour costumes, 50 pes de large à 4c la verge; prix régulier 65c la verge. Cela fait un joli costume d'été pour voyage. Tweeds d'été de 54 pouces, en patrons de choix, au prix spécial de 15c la verge; régulier \$1.00, et \$1.25. 12 pièces de grenadine blanche avec rayures de satin; régulier 45c; pour écouler à 19c la verge.

Chapeaux de Paille pour Hommes à Moitié Prix. Chapeaux de paille pour hommes, styles assortis, régulier 75c à \$1.00; pour écouler à moitié prix. Chapeaux de paille en un grand assortiment pour garçons, réguliers 50c à \$1.00; pour écouler à 15c chacun. Canotiers en paille pour hommes, garçonnets et fillettes, réguliers 50c à \$1.50, pour écouler à 38c chacun. Chapeaux de paille (Boaters) pour hommes, depuis \$1.50 à \$4.00, tous moins 20 pour cent. Casquettes en tweed pour garçonnets, réguliers 25c à 50c, pour écouler à 10c chacune.

Rayon de la Coupe (Annexe). Attrayantes réductions d'ici à la fin de la vente de Juin. Toutes les plus nouvelles nuances et les plus nouveaux dessins, en fait de worsteds et tweeds, verts, bleus, gris et bruns, importations anglaises exclusives, complets de \$34.00, \$35.00, \$36.00, \$37.00 et \$38.00; tous pour \$31.00 net. Un beau choix de toiles, flanelles et soies, pour vestes d'été, sera également offert, moins 33 1/3 pour cent. Seulement 90 robes de gain à des prix variant de \$4.50 à \$10.00, moins 50 p. c.

Complets pour Hommes à Moitié Prix. Il reste encore quelques-uns de ces complets qui se vendent à moitié prix, à \$15.00 à \$30.00; d'ici à la fin de la vente de Juin, ils seront vendus à la moitié de leur prix marqué. Les lignes comprennent des complets en worsteds et tweeds pâles, et quelques très beaux complets en serges et draps de vigogne noirs et bleu-marin; à des prix variant de \$15.00 à \$30.00. TOUS A MOITIÉ PRIX

Oxfords en Cuir Tan pour Hommes à \$3.00. Oxfords en cuir tan et noir pour hommes, ainsi qu'une ligne brisée de bottines en cuir tan pour hommes, les prix réguliers étaient de \$6.00; pour écouler à \$3.00. Oxfords en cuir tan et noir pour hommes, ainsi que quelques paires d'oxfords en peau de daim blanche, prix réguliers \$5.50 à \$6.00 pour écouler à \$1.50.

Chemises de Sortie en Flanelle de Ceylan pour Hommes \$1.00; Moins 20 p. c. Chemises de sortie pour hommes en flanelle de Ceylan et à rayures fantaisie, aussi en duck et oxford anglais à jolies rayures, réguliers \$1.25 et \$1.50; \$1.00 MOINS 20 p. c. Chaussettes pour hommes en soie filée noire avec devant brodés en dentelle ou en soie de couleur, aussi chaussettes en cachemire noir avec devant brodés en soie, réguliers \$1.00 et \$1.25; moins 50 p. c. Sous-vestements en Balbriggan français, corps et caleçons, de très belle fabrication, régulier \$1.00 le vêtement, moins 33 1/3 p. c. Chemises en fil de lisse français, de couleur blanche, avec manches longues ou courtes, épaules de longueur au genou ou d'ample longueur, très frais pour l'été, \$1.00 le vêtement, moins 10 p. c. Chemises de sortie pour garçonnets, en oxford anglais rayés et "mat" blanc avec rayures fantaisie, prix 85c, moins 10 p. c. Collets de sortie pour hommes, (non repassés) points 15, 15 1/2, 16, 16 1/2 et 17; 15c chacun moins 10 p. c.

Bottines en Poulin Verni pour Dames à \$3.45. Bottines en poulin verni, pour dames, dans les styles Blucher et unis, lacés et boutonnés, les meilleures qualités de chaussures américaines; les prix réguliers varient de \$4.50 à \$7.00, pour écouler à \$3.45. Bottines et souliers pour enfants, pointures de 3 à 7 1/2, réguliers \$1.25 à \$1.75; pour écouler à 50c.

CRÈCHE DE LA MISERICORDE. Excursion à St-Ours. Jeudi dernier, s'effectuait le petit voyage à Saint-Ours, organisé par les Patrons et Dames patronesses au profit de la Crèche de la Miséricorde. Monsieur l'abbé J. N. Dupuis présidait cette petite fête de famille, accompagné de M. l'abbé O'Shea. Les excursionnistes purent enchanter et satisfaire sous tous rapports. Il n'y avait que le seul regret de ne pouvoir être plus nombreux à bord. Les billets de passage étant limités, bon nombre de personnes ont été obligées de faire le sacrifice de cette délicieuse journée. Nous comptons quatre cents passagers, au nombre desquels nous avons remarqué: Monsieur Jos. Lamoureux, président des Patrons de la Crèche; Madame O. L. Hé-

CASTORIA Pour Bébes et Enfants. La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée. Bailey, Mlle Juliette David, Bailey, Lamoureux, Marcoux, méritent des remerciements et nos félicitations pour leur dévouement au service des tables, ainsi que Mesdames Chevalier, H. Leblanc, Palmira Boyer, pour la table de loterie. Mlle Lemieux, pour la table des fruits et des bonbons. Les crèmes ont été fournies par la Montreal Dairy. Nos remerciements à tous nos Bienfaiteurs qui ont si généreusement fourni pour le menu des tables, et qui se sont dévoués pour la vente des billets. Monsieur le gérant de la Compagnie Canadienne du Saint-Laurent, ainsi que l'équipage du "White Star", méritent aussi nos félicitations pour tous les bons offices, qu'ils nous ont rendus à bord. Mesdames O. L. Héault et A. E. Lafond, ont fait la collecte au Salut à l'église Saint-Ours.

EXPLOSION DANS UNE MINE. PITTSBURG, 23.—Une explosion s'est produite aujourd'hui à la mine de "Lackawanna Coal and Coke Co." à Wehrum, comté d'Indiana. Plus de 100 mineurs étaient à l'ouvrage. On rapporte qu'un certain nombre d'entre eux sont grièvement blessés. Frenex l'habitude d'envoyer votre linage à la Toilette 425 rue Richmond. Lm v. Jano. AVANT LE DEPART. Jeudi dernier, un nombreux groupe d'amis de M. Henri Richardson se réunissait chez M. Jules Durand pour dire adieu à leur ami Henri et lui présenter en même temps un témoignage tangible de leur sincère amitié. Comme M. Richardson partait faire un voyage de trois mois en Europe, ses amis ont voulu, voir ce nombre 3 dans la somme qu'ils lui ont présentée et ils ont atteint le chiffre de \$325. M. Durand s'est fait l'écho de tous ceux qui étaient réunis là et M. Richardson a exprimé, avec le plaisir anticipé d'un voyage nouveau, le regret de quitter pour quelque temps des amis qui lui sont chers. Il a envoyé de ses nouvelles hier, par marconigramme, au large du Cap Race.

LA MAIN NOIRE. Sème la terreur dans la Colombie Britannique. (Dépêche spéciale à La Patrie). VICTORIA, C. A., 23.—La main noire a jeté la terreur parmi les hommes d'affaires de la Colombie Anglaise. Un nommé Joseph Ramirez, qui vient de s'évader de la prison de Fernie, est accusé d'avoir causé la mort de Madame Corosello, qui lui aurait refusé de l'argent. Ramirez est accusé d'avoir menacé Rizzotto et Corosello de brûler leurs maisons s'ils ne versaient des sommes de deux et trois cents piastres. A East Kootenay, quelques marchands ont reçu des lettres, par lesquelles ont transporté leurs quartiers-généraux dans un autre endroit, à Revelstoke. Là ils ont assassiné un jeune entrepreneur de chemins de fer, M. Fred Orsatti. Il avait reçu des lettres qu'il avait données à la police sans y répondre. Ces lettres demandaient des sommes d'argent assez considérables. Orsatti a été attaqué samedi soir par deux Italiens qui lui ont coupé la gorge jusqu'à l'oreille avec un poignard. QUEBEC, 23.—L'hon. William Puley, ministre des travaux publics, a visité hier les ruines du pont de Québec, en compagnie de Sir Georges Garneau, maire de Québec, et de M. A. R. Déary, ingénieur local du département des travaux publics. Le ministre des travaux publics est parti pour Saint-Jean, N.B., hier après-midi. FABRIQUÉS AU CANADA. Les PRODUITS GILLET SONT DES ARTICLES MODÈLES. Il est avantageux pour toutes les ménages du Canada de les employer. Lavin en poudre "Magic". Laine perfluorée Gillett. Lavin en poudre "Imperial". Crème de Tarte Gillett. Lavin en tablettes "Royal". Silex "Lammoth" de Gillett. Blar-bonbon de Sode "Flag". Crisants Gillett, pour les yeux. FABRIQUÉS DEPUIS PLUS DE 50 ANS. (Obtenir l'adresse en 1905) E. W. GILLET CO., LTD., Toronto, Ont.

LA MORT MYSTERIEUSE DE FERDINAND RANGER

L'enquête de l'horrible drame de Calumet a été reprise hier après-midi. — Des témoins se contredisent entre eux. — Selon toutes probabilités, le jury rendra son verdict ce soir et des arrestations seront opérées.

CALUMET, Qué., 23. — Ainsi que nous l'avons annoncé, c'est hier après-midi qu'a été reprise l'enquête sur ce sombre et mystérieux drame de Calumet.

M. l'abbé Gaston, le sympathique et estimé curé de Grenville, auquel nous avons eu le plaisir de faire une visite, est navré des scandales qui éclatent dans sa paroisse, et il espère que la justice pourra, une fois pour toutes, débarrasser la région de la bande de vauriens qui, ajoute-t-il, se sont formés en une association dont le but est de se livrer au dévergondage et à l'immoralité.

Hier matin, en compagnie de l'aimable M. Berthiaume, coroner du district de Terrebonne, votre rédacteur s'est rendu à

LA FAMEUSE CABANE où a eu lieu l'orgie, à quatre milles de Calumet. Quelle disgrâce et quel honte de savoir que pendant une nuit entière, dans cette maison à demi-couverte, aux planches disjointes, sur le sol nu, des jeunes gens se sont réunis pour y boire et s'y livrer à la débauche pendant que dans un coin, sur une espèce de tréteau, à peine recouvert de quelques fétus de paille, soufflés de poussière et de boue sèche, deux pauvres petits bêtes étaient étendus, placés là par une mère insouciant du danger causé par la présence de ces jeunes gens ivres, qui, faisant les fous, s'amusaient et se querellant, se lançaient des projectiles et des sacs de chaux, jetaient mutuellement ou assaillaient l'un de ces pauvres petits et commettaient sans le faire exprès peut-être un crime infâme qui eut précédé le meurtre effroyable commis quelques heures plus tard.

Et c'est au milieu de

CONTRADICTIONS DE TOUTES SORTES

l'histoire racontée avec un cynisme révoltant qui se poursuit cette enquête. Seulement, si jusqu'à présent les meurtriers ont su égarer les soupçons ou tout au moins conserver la sourire de l'impunité, il est à prévoir que la campagne de mouches-entreprises contre la justice finira justement par tourner au désavantage et à la confusion de ses auteurs. Et la population toute entière se révoltera plutôt contre cette audacieuse témérité qui consiste à tuer avec une aussi cruelle désinvolture, si l'on ne devait pas supposer que seuls les vices dont les infâmes assassins sont amplement munis sont largement suffisants pour un jour ou l'autre amener leur capture et leur faire expier leurs forfaits, dans le cas où un regrettable hasard voudrait que cette fois-ci ils puissent échapper à la justice, ce qui n'est pas à espérer.

L'enquête a commencé hier après-midi à deux heures par le témoignage de

NICOLAS MAJOR

père de Clotilda Major, l'une des jeunes filles présentes à l'orgie qui eut lieu la nuit du meurtre. Un petit homme de 52 ans à l'œil aigu, à la barbe touffue, l'air finaud, la mise pauvre, l'homme qui travaille dur et qui vit pauvrement. Il déclare tout d'abord qu'il ne connaît rien des circonstances ayant précédé le décès de Ranger, de celui-ci n'était venu que deux fois chez lui, qu'il lui avait interdit à lui comme aux autres garçons qui venaient rendre visite à sa fille de rester plus tard que huit heures et demie en semaine et neuf heures et demie le samedi. Il relate les circonstances dans lesquelles il a donné l'hospitalité aux filles Dinelle que des amis lui conseillèrent plus tard de mettre à la porte par suite de leur mauvais renom. Il raconte les péripéties d'une fureur de sa fille Clotilda huit jours avant la nuit du meurtre et il ajoute que cette nuit-là sa fille le partit de chez lui en compagnie des deux filles Dinelle, les deux petits enfants, ainsi que Ranger, Lamerie, Lamerie et son fils Jean-Baptiste Major. Depuis, dit-il, il n'a pas revu sa fille qui a dû pendant son absence venir chez lui dimanche dernier.

En résumé, un témoignage arraché

LAMBEAUX PAR LAMBEAUX

qui n'apprend que très peu de choses à l'enquête et ne fait que présenter le lamentable tableau d'une malheureuse famille dont l'unique fille a mal tourné.

Mais les déclarations du père Major sont quelques instants après contredites sur certains points par son propre fils.

JEAN-BAPTISTE HERMAS MAJOR

un enfant de seize ans, qu'au premier abord on jugeait ignorant et peu intelligent, mais dont l'apparence est très trompeuse, car il fait preuve dans son témoignage d'une perspicacité bien au-dessus de la moyenne. Il répond avec assurance aux questions qui lui sont posées par le coroner et il retire sa déclaration faite à plusieurs personnes, la semaine dernière, à l'effet qu'il avait vu le train passer sur le corps de Ranger. « Je n'étais pas sûr », dit-il, « mais j'ai dit cela ».

Et le gamain raconte son histoire. Il connaît bien Ranger qui venait souvent chez lui (contrairement à ce qu'avait déclaré le père) et passait pour le « cavalier » de sa sœur. Il y a quelques années, la victime avait l'habitude de venir chez lui avec plusieurs camarades et d'y faire du bruit. C'est à la suite de

PLUSIEURS QUERELLES

de ce genre que le père Major avait ordonné à Ranger de ne plus amener aucun ami avec lui, s'il désirait venir rendre visite à sa fille. Le soir du crime il est parti, ainsi que l'a dit le père, avec sa sœur, les deux filles Dinelle, Ranger et Lamerie, mais il les a quittés au quasi Stearns où ils se sont embarqués pour traverser la rivière et se rendre à la cabane. Lui est allé passer la nuit chez un M. Coté, auquel il est allé demander de l'aide, puis le lendemain, traversant la rivière, il apprit en route d'un M. McEwen, que Ranger avait été assassiné. Il se rendit alors à la cabane où il trouva sa sœur et la jeune Dinelle endormies, tandis que l'aînée des Dinelle prenait soin de ses deux pauvres petits enfants qui avaient passé la nuit sur les lieux de l'orgie.

Et leur apprit la nouvelle de la mort de Ranger à laquelle les filles ne voulurent pas croire tout d'abord. Mais à ce moment, le témoignage prend une

TOURNURE INATTENDUE.

— Comment avez-vous annoncé aux filles que Ranger était mort, demanda le coroner Berthiaume au jeune Major ? — Je leur ai dit : Vous allez être bien mal prises, Ranger s'est fait tuer hier.

— Et qu'ont-elles répondu ? — Elles ont dit de suite que ça ne pouvait leur faire, qu'elles pouvaient les mettre en prison, qu'elles savaient que ce

N'ETAIT PAS ELLES QUI L'AVAIENT TUE.

Cette étrange assertion est répétée par le jeune Major, à la demande du coroner, et amène dans l'esprit de chacun cette réflexion : Comment se fait-il que ces filles en soient arrivées à discuter du meurtre, le jour même du crime, alors que tout le monde était sous l'impression à ce moment que le malheureux avait simplement été victime d'un accident.

La suite du témoignage du jeune Major

CONTREDIT PLUS LOIN

le témoignage antérieur de sa sœur et des deux sœurs Dinelle qui avaient positivement déclaré à l'enquête de la semaine dernière qu'une dispute s'était élevée entre Ranger et Campbell pendant le cours de la nuit. Or le jeune homme jure aujourd'hui que dans la journée qui suivit le meurtre, les mêmes filles affirmèrent au père Ranger que les deux jeunes gens ne s'étaient nullement disputés.

Et ainsi de suite. Voilà l'histoire qui constamment s'embrouille par cette répétition de contradiction. Qui dit la vérité et comment la trouver ?

Mais nous arrivons maintenant à une série de témoignages importants. À la suite de la déposition de M. Jean Oscar Chamberland, agent de la station du C.P.R. à la Pointe-au-Chêne, qui fut le premier à voir le cadavre qui lui fut apporté par l'ingénieur du convoi.

C'est d'abord Madame Michel McAvoy, de la Pointe-au-Chêne, qui déclare que dans la nuit du crime,

QUATRE HEURES DU MATIN,

elle entendit plusieurs personnes chanter et crier en passant devant sa maison à environ deux cents yards de là, soit sur la voie ferrée, soit sur la route qui la côtoie. Elle se leva pour se rendre compte de la provenance de ces cris, et aperçut, marchant sur la voie, un homme portant des pantalons courts et un paquet dans sa main. Son mari,

qui la suit comme témoin, déclare avoir également entendu les bruits auxquels il ne prête aucune attention, et rendant compte qu'ils étaient causés par l'exubérance de jeunes gens en liesse.

Quant à M. C. McLaurin, qui campe à environ trois cents mètres de la voie ferrée, il affirme que les cris poussés par au moins 3 ou 4, sinon 5 personnes passant sur la voie ferrée, vers 4 heures du matin, furent tels qu'ils réveillèrent deux de ses enfants.

Ces témoignages ont une IMPORTANCE ENORME, et voici pourquoi :

Les nommés Lamerie, Lemay et Pilon, ainsi que les filles Major et Dinelle ont juré être restés dans la cabane après le départ de Ranger et de Campbell et n'en être sortis qu'à six heures du matin. Or, Campbell, sur qui les soupçons seraient dû se porter par suite des premiers témoignages rendus par les autres compagnons et contre lequel des accusations ont même été portées par deux des jeunes filles est considéré comme ayant été incapable de commettre le forfait. Avant cinq heures, il était rendu à son travail dans une disposition d'esprit qui n'était certes pas celle d'un criminel.

Dans ces conditions, quels sont ceux qui se trouvaient sur la voie ferrée, aux quatre heures du matin ? Sur ceux-là, pèsent

LES PLUS LOURDS SOUPÇONS.

Les témoignages suivants vont nous en apprendre plus long à ce sujet.

On avait espéré à l'audience de l'après-midi, obtenir les témoignages qui permettraient d'avoir des indices certains, mais ainsi qu'expliqué plus haut, cette enquête se déroule au milieu de témoignages qui se contredisent les uns les autres et il est impossible de découvrir la clef de cette terrible énigme.

Quoi qu'il en soit, l'enquête semble prendre une direction qui doit être la bonne et s'il est possible à l'audience d'aujourd'hui de parvenir à savoir d'où viennent les faux témoignages, il est plus que certain que la découverte du meurtrier sera assurée.

Dans tous les cas, l'enquête sera presque certainement close ce soir avec une ou plusieurs arrestations.

SERVICE DE TRAINS SPECIAUX POUR LE JOUR DE LA CONFEDERATION

Le train qui quittera la gare Viger à 8 h 45 a. m., se rendra le jeudi, 27 juillet, jusqu'à Nominique, où il arrivera à 2 h 15 p. m. Au retour, un train spécial quittera Nominique à 5 heures p. m., le même jour, arrivant à Montréal à 10 h 30 p. m., après avoir arrêté aux gares intermédiaires.

Le train qui devait quitter Ste-Agathe à 4 h 30 p. m., pour arriver à Montréal à 7 h 20 p. m., ne circulera pas le 27 juillet.

Un train spécial quittera la gare Windsor à 9 h 15 a. m., le 27 juillet, et se rendra à Pointe-Fortune, en arrêtant à toutes les gares intermédiaires. Au retour, un train spécial quittera Pointe-Fortune le même jour, à 8 heures p. m., Rigaud, à 8 h 22 p. m., et arrivera à Montréal à 10 heures p. m.

100-1

LA CAUSE DE L'INCENDIE

M. McMahon, coroner, a tenu, ce matin, une enquête sur la mort de Louis Charbonneau, cette vieille personne qui est morte, hier matin, asphyxiée dans l'incendie de la rue Cowan. La maison était une vieille maison à un étage et construite de planches.

Le cadavre a été trouvé près d'un lit. A ses côtés se trouvait une lampe en métal. Cette lampe a été la cause probable de l'incendie.

Mme Louise Charbonneau avait 55 ans et demeurait avec son gendre Falendry, un Italien.

CES CONCESSIONS FORESTIERES

(Spécial à la PATRIE) SHERBROOKE, 23. — Le « Canada » a contredit un renseignement que j'ai fourni aux lecteurs de la PATRIE, au sujet d'une vente de limites à bois.

Il est pourtant avéré que MM. Lowell Cummings et Baldwin viennent d'offrir en vente leur forêt de 100,000 acres de terre boisée acquise du Gouvernement dans le Nord de la province, au prix de \$100 l'acre.

Il convient d'ajouter que MM. Lowell Cummings et Baldwin ont acheté la limite en question voilà plus de deux ans, avant que la nouvelle législation relative à la vente des concessions forestières fut mise en vigueur. Je tiens à rectifier l'anachronisme.

PROMOTION DE M. JOSEPH DALLAIRE

(Spécial à la PATRIE) SAINT-FRANÇOIS DU LAC, 23. — M. Joseph Dallaire vient d'abandonner la gérance de la Banque Nationale à St-François du Lac, ayant été nommé à la gérance de la Banque Nationale à Nicolet.

GARE AU FILOU !

SAINTE-TIMOtheE, 23. — Un individu disant d'abord se nommer Dubreuil, mais qui a ensuite déclaré se nommer Gauthier, a tenté de flouer M. J.-A. Meloche, marchand, mais il a été heureusement déjoué dans sa tentative.

RAPPORT DE BREVETS

Dans l'intérêt du public amateur d'inventions nouvelles, nous donnons plus bas une liste de brevets Canadiens et Américains récemment obtenus par l'entremise de MM. MARION & MARION, sollicitateurs de brevets, Montréal, Canada et Washington, E.U.

Tout renseignement à ce sujet sera fourni gratis et adressé au bureau d'affaires plus haut mentionné.

Revue Mondaine

Mariage demain.

Le mariage de Monsieur D. Sauriol, de « La Presse », avec Mlle V. Plouffe, aussi de cette ville, sera célébré en l'église St-Vincent de Paul de Montréal, à sept heures, le 24 juin. La bénédiction nuptiale sera donnée par M. l'abbé Ethier, vicaire de Ste-Cunégonde. Les nouveaux époux partiront pour voyage.

Au retour, ils habiteront pendant la belle saison la villa des saules à l'Abord-à-Plouffe.

Roy-Lévesque.

Ce matin, la chapelle du Sacré-Coeur, église St-Jacques, avait revêtu sa plus belle parure et était brillamment illuminée à l'occasion du mariage de Mlle Laura Lévesque, fille de Mme Alp. Lévesque, de la rue St-Hubert, à M. Hermé-négilde Roy, fils de M. F.-X. Roy, de Montréal.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée par le Rév. Père Couture, Dominicain, cousin du marié, qui prononça une très éloquentة allocution.

M. F.-X. Roy servait de témoin à son fils et la mariée était accompagnée de son frère M. Alphonse Lévesque. Elle portait un élégant costume gris-taupe avec chapeau de même teinte et bouquet de roses blanches.

Pendant la messe, Madame L.-A. Martin a très bien chanté l'« Ave Maria » et Mademoiselle Martin « O Salutaris » et M. Odilon Moroney « Je vous Salue Marie » de Tremblay. M. Antonio Letourneau était à l'orgue.

Après la cérémonie, il y eut réception chez Madame Lévesque puis les nombreux amis des nouveaux mariés les reconduisirent à la gare où ils prirent le train pour Alexandria Bay et les Mille-Iles.

M. et Mme Roy recevront dimanche, le 4 juillet, au No. 211 St-Timothée.

Taché-Robitaille.

Hier à l'église St-Jean-Baptiste de Québec a été célébré le mariage de M. Henri Taché, du département de l'Intérieur, Ottawa, avec Mlle Mamie Robitaille, fille du Dr A. Robitaille.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le Rév. M. Beaudoin, curé de la paroisse. M. et Madame Taché sont partis, ce matin par le C.P.R., pour l'Ouest. De nombreux et riches cadeaux ont été offerts aux mariés.

Flançailles.

On annonce les fiançailles de Mademoiselle Laura Leroux, fille de M. Zotique Leroux, entrepreneur de Montréal, à M. H. Esser. Le mariage aura lieu au mois de juillet prochain.

En ville.

Sont en ville et logent au Vicer: M. H. Biermans, Shawinghan Falls, M. R. B. Masson, de Terrebonne, M. A. Rivard, de Québec.

En voyage.

M. et Mme N. Demers, de Montréal, passent quelques jours au « Russell » à Ottawa.

M. et Mme Paul Aubé, de la rue Dorion, étaient de passage dimanche dernier à St-Vincent de Paul.

Pour l'Europe.

M. J.-E. Tourangeau, gérant du département des tapis orientaux, chez Henry Morgan & Co., s'embarque jeudi soir pour l'Europe, où il séjournera environ deux mois.

En villégiature.

Madame N. Pérodeau et famille sont partis hier pour St-Iréné où ils passeront l'été.

NOUVELLES DE LA VIEILLE CAPITALE

Médaille d'or. — L'hôtel du Lac St-Louis. — Nominations.

(Spécial à la PATRIE) QUEBEC, 23. — Bien que le résultat final des récents examens du « Dominion College of Music » ne soit pas encore public, nous avons appris à qui est échue la médaille d'or de cette institution. L'heureux concurrent est Mlle Juliette Barette, de cette ville, élève de M. Gustave Gagnon, organisateur à la Basilique. Mlle Barette est la petite-fille de son J.-B. Labelle, qui fut pendant plus de quarante ans organiste à l'église Notre-Dame, à Montréal.

L'hôtel du lac Saint-Joseph, qui vient d'être vendu par le sheriff à MM. Mackenzie et Mann, sera réouvert le premier juillet prochain. C'est un hôtel modeste.

M. Oscar Lessard, employé depuis dix ans à la Branche du Conseil d'Agriculture, a été nommé secrétaire du Conseil d'Agriculture, pour remplacer M. Oct. Ouellette, décédé le 1er avril dernier.

M. Arthur LaRue a reçu une augmentation de salaire et M. Olivier Bresse a été nommé à la Branche du Conseil d'Agriculture.

M. Oscar Lessard, employé depuis dix ans à la Branche du Conseil d'Agriculture, a été nommé secrétaire du Conseil d'Agriculture, pour remplacer M. Oct. Ouellette, décédé le 1er avril dernier.

NOUVELLES DE HULL

Le chef Genest serait mis à sa retraite après quarante années de service. — Un emprunt de \$50,000. — Découverte d'un cadavre.

LA FEMME POUR ETRE TOUJOURS GRACIEUSE, BELLE ET HEUREUSE, QU'EST-CE QU'IL LUI FAUT ? "QUINZE ANS" !

Comment une brave jeune fille, Mlle A. Nadon, a reconquis ses charmes et la santé LISEZ MESDAMES, ET REFLECHISSEZ.



Mlle A. NADON, 710 rue Lafontaine, Montréal.

Faire le panegyrique de la femme n'est pas la notre ambition. Nous nous bornerons tout simplement à démontrer la grandeur de son rôle et la noblesse de ses attributions. Mais encore, pour cela, avons-nous besoin de solliciter l'attention et de considération auxquelles nous devons forcément nous borner, ne nous permettant pas de donner à ce sujet tout le développement qu'il mériterait.

C'est pourquoi notre narration sera peut-être un peu superficielle, ne faisant qu'effleurer, pour ainsi dire, les points principaux et les étapes primordiales qui ont trait à cette création qui forme la plus belle création du genre humain.

Pour être plus bref, notre récit n'en sera peut-être que plus pratique. De cette façon, faut-il le moins l'espérer, il portera de meilleurs fruits et, une fois de plus, notre journal aura servi une bonne cause et même fait du bien à quelqu'un. Et c'est là notre unique ambition.

Quoi de plus délicieusement joli que cette délicieuse fillette qui s'épanouit comme un beau lys, aux premières effluves de son printemps? Comme on se plaît à contempler à la fois ce sourire d'enfant et ce regard de femme.

Instinctivement chacune admire cette grande fille d'hier. Elle fait déjà l'orgueil du père comme elle est la joie de la mère et le bonheur de la famille.

Mais ce n'est encore là pourtant qu'un bouton de rose, bien parfumé, il est vrai, mais si faible, si fragile qu'on ne peut encore y toucher qu'avec les yeux.

Attention ! si ce n'est plus un simple bouton, ce n'est pas encore une fleur.

Il faut la cultiver et l'entourer de soins. La fillette qui grandit de la sorte, n'a pas attendu sa complète formation et c'est plus que jamais le temps de préparer son avenir.

Oh ! les mères prudentes et sérieuses nous comprennent et celles-là savent parfaitement qu'il n'y a pas que le côté intellectuel et moral qui ait besoin de culture. Le physique réclame aussi un large part de soins et d'attentions. C'est probablement la petite fille de dix à quinze ans qu'il importe d'entourer de plus de sollicitude sur le rapport de la santé.

Donner une bonne impulsion aux premiers élans de l'évolution naturelle qui s'opère chez la fillette qui se développe et grandit, c'est lui assurer une parfaite régularité en ce qui concerne les importantes fonctions de son organisme féminin; et c'est là tout le secret de la santé chez la femme.

Néanmoins, il ne faut pas attendre qu'il se soit produit chez la fillette des marques de faiblesse et encore moins qu'on y ait découvert certaines déficiences préjudiciables à son état normal.

Posons plutôt en principe qu'à cette époque de la puberté, l'enfant a besoin nécessairement d'un surcroît de forces et que son sang doit être tout d'abord purifié puis enrichi. Il faut aussi qu'il soit assez abondant, même dès le début, pour suffire aux exigences qui déterminent ses attributions. Autrement la santé de notre belle fillette serait fort compromise et toutes ses grâces disparaîtraient bien vite. Puis, une fois sur cette mauvaise pente, il serait très difficile de remédier à ce mal qui tend plutôt à s'aggraver.

Le moyen, le seul et unique pour aider la nature à prendre son cours d'une façon régulière, c'est de tonifier.

Genest fait partie de la police de Hull et il a toujours joué d'une très grande popularité. Le chef Genest est aujourd'hui âgé de 67 ans.

— A sa dernière assemblée le conseil de ville a décidé de soumettre aux contribuables un règlement pour l'emprunt de \$50,000, montant qui serait employé à l'achat d'une pompe automatique pour le château d'eau hydraulique et pour la complétion du service d'égoutage dans toutes les parties de la ville.

Il est aussi à peu près certain que dans le cours de l'été la ville fera un nouvel emprunt de \$50,000 pour améliorations locales.

— Le cadavre d'un noyé a été trouvé hier après-midi dans un bief profond près de la rivière Gatineau, non loin du pont de la crique Pond. La décomposition était trop avancée pour pouvoir identifier le cadavre qui a été immédiatement inhumé sur permission de M. le coroner Lyster. Le noyé devait être un homme de chantier ou un cultivateur. Il était revêtu d'une paire de salopettes recouvrant un bon pantalon en tweed, une chemise de flanelle rouge et un habit en tweed.

Il portait une ceinture de laine blanche et dans les poches de l'habit, le constable Doucet qui a fait les perquisitions a trouvé deux paires

de mèches, dont l'une en laine et l'autre en peu de chevreuil. Aussi le cadavre a-t-il descendu d'une cinquantaine de milles sur la rivière Gatineau.

trier d'embûches, cette dernière période de son existence.

Nous arrivons ainsi à cette seule conclusion: Les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine sont indispensables à toutes les femmes, car elles assurent à chacune beauté, joie, bonheur et santé ! N'est-ce pas là tout ce que l'on veut ?

Dans le cas de Mlle Alberta Nadon, de Montréal, (710 rue Lafontaine), nous trouvons un exemple frappant qui démontre bien l'efficacité des Pilules Rouges.

Mlle Nadon n'était cependant atteinte d'aucun mal chronique et toutes ses organes paraissaient être en ordre. Néanmoins elle était d'une faiblesse extrême et elle perdait connaissance à tout propos. Très maigre et d'une pâleur cadavérique, elle attirait plutôt la pitié. Il faut dire aussi qu'elle avait raison de se plaindre d'irrégularités. C'est donc son sang qui faisait défaut.

Après avoir persisté deux ans dans cette position, elle se décida enfin à recourir aux Pilules Rouges. C'est à peine croyable, mais Mademoiselle Nadon est là pour attester, quatre ou cinq boîtes de Pilules Rouges la changeront complètement pour le mieux.

Et maintenant, allez la voir et vous croirez à la nécessité, pour quiconque est faible ou malade, de prendre des Pilules Rouges.

Mettez donc, Mesdames, immédiatement en pratique les avis salutaires que nous vous donnons aujourd'hui et, suivies les bons exemples qui s'offrent à vous.

C'est là le salut pour la plupart des jeunes personnes et de bien des femmes. Pensez-y bien !

LES CONSULTATIONS GRATUITES des Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine se donnent tous les jours, excepté les dimanches, de 9 heures du matin à 6 heures du soir, au No 274 rue Saint-Denis, Montréal.

Les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les vendons aussi par la poste au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, \$50 une boîte, \$2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINNE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

Fac-Simile d'une boîte de Pilules Rouges.



Le Secret du Succès de la Cie d'Auvents des Marchands est simple: les meilleures toiles, les montures les plus pratiques, le tout mis en œuvre par des ouvriers compétents, ont fait la vogue des

Auvents

élégants et durables, de la

CIE D'AUVENTS DES MARCHANDS, Ltée.

2E Notre-Dame Est, Montréal.

EDMOND J. MASSICOTTI

Paris Kid Glove Store Phone Up 1068. 464 RUE STE-CATHERINE OUEST VENTE SPECIALE DE JUIN GANTS DE SOIE et FIL GANTS LONGS, SOIE brodés à la main ou dentelle pure soie, blancs et noirs... \$1.29 GANTS LONGS, SOIE dans toutes les nouvelles nuances... 79c GANTS COURTS, SOIE qualité extra, deux fermoirs, toutes nuances... 49c GANTS LONGS, fil et dentelle... 49c OUVERT SAMEDI SOIR.

COLLEGE NOTRE-DAME

COTE-DES-NEIGES

La distribution solennelle des prix au collège Notre-Dame des Neiges, a eu lieu hier matin à neuf heures. Il y eut du chant, des réclama-tions et du piano. Sur ce dernier instru-ment huit élèves ont exécuté un morceau à seize mains. Une gentille petite sœur des "Les Châteaux en Espagne", a été magnifiquement rendue par de très jeunes enfants. Voici une liste partielle de ceux qui ont mérité des récompenses : Prix d'honneur, Médaille d'or donnée par F. D. Monk, B.C.I., et M.P., Montréal, à Stanley Murray. Mention honorable, Albert Martineau. Instruction religieuse, médaille d'or donnée par le Roy, J. L. Perreault, curé de N.-D. des Neiges, à Maurice Hudson. Mention honorable, Aimé Marsau. Instruction religieuse — Médaille d'or offerte par M. J. A. Charrette, M. D., Notre-Dame des Neiges, à William Hepworth; mention honorable, Alfred Perrault. Excellence, cours français, — Médaille d'or, donnée par Dupuis & Cie, Montréal, à Albert Beaulieu. Mention honorable, Charles Lafosse. Excellence, cours anglais, — Médaille d'or offerte par M. Joseph Ethier, Marchand, Montréal, à William Furlong; mention honorable, Harold Label. Excellence, arithmétique — Médaille d'or donnée par Zéphirin Resther, architecte, Montréal, à Charles Lafosse. EXCELLENCE, 1ère Année—A. Prix spécial, donné par Joseph Le-tourneau, Marchand, Montréal, à Paul Hamelin; mention honorable, Wilfrid Gagnon, Z. Resther. Excellence, 1ère Année — Prix spécial offert par Beauchemin & Cie, Marchand, Montréal, à Pierre Valois; mention honorable, Lambert Lamarche. EXCELLENCE, 1ère Année—B. Prix spécial, donné par P.P. Mar-tin, & Cie, Marchand, à Lucien Lacasse; mention honorable, Lionel Jarry, A. St-Charles. Excellence, 1ère Année—B. Prix spécial offert par Sadler & Cie, Montréal, à Leo Murphy; mention honorable, Allan Hepworth. Prix d'honneur — B. Prix spécial, donné par François Prud'homme, Marchand, Notre-Dame, à Allan Hepworth et Raymond Latreille; mention honorable, Edgard Gratton. Prix de politesse—A—Prix spécial donné par J. Martin, marchand, de Montréal, à Zéphirin Resther. Mention honorable: Albert Rouch et L. Cary. Prix de politesse — B—donné par Joseph Paquet, marchand, Mont-réal, à Alexis Saint-Charles. Men-tion honorable, Jean Gagnon et E. McGarr. Prix de bonne tenue — A — don-né par Chaput & Co., Montréal, à Ulysse Jarry. Mention honorable: A. Roach et M. Hudson. Prix de bonne tenue — B — donné par Duchesneau & Co., Montréal, à Lionel Jarry. Mention honorable: Georges E. Poirier. Prix de dessin—Donné par D. A. Beaulieu, artiste, Montréal, à Rol-

land, Simard. Mention honorable: W. Furlong et A. Beaulieu. Prix de piano—donné par Joseph Prud'homme, Notre-Dame à Charles E. Roy. Mention honorable: Lam-bert Lamarche. Prix de violon—Donné par Jean Drouin, professeur, à René Germain —Mention honorable: Albert Beau-lieu. Prix de chant—Donné par Dr G. Demers, Notre-Dame, à Lambert Lamarche. Mention honorable Chs. E. Roy. Prix de déclamation—Donné par M. E. Riendeau, marchand, Mont-réal, à Albert Hoach. Prix d'Honneur. —Première divi-sion, le prix, Stanley Murray. Deu-xième division: le prix, Allan Hep-worth, R. Latreille, Troisième divi-sion, le prix, Albert Brunet. Politesse—Première division — le prix, Zéphirin Resther. Deuxième Division, le prix, Alexis St-Charles. Troisième division, le prix, Guy Brunet, Oscar Boulay. Bonne Tenue.—Première Division, le prix, Ulysse Jarry. Deuxième division, le prix, Lionel Jarry.— Troisième division, le prix, Ab-tonio Haot.

COURS FRANCAIS Cours préparatoire, section D. Lecture première division. — le prix, Leo Murphy, F. Moore, 2e me division: le prix, Edmond Torrance, C. Watson. Epellation, première division: le prix, Leo Murphy, M. Richard. Deuxième division: le prix, John Kirman, C. Watson. Cours préparatoire, section C. Lecture, première division: le prix, Brodeur Mansfield, F. McDo-nald. Deuxième division: le prix, Léopold Fortier, P. Forest. Troi-sième division: le prix, Albert Pratt, R. Venne. Epellation.—Première divi-sion: le prix, Brodeur Mansfield, F. McDo-nald. Deuxième division: le prix, Philippe Forest, L. Fortier. Troi-sième division: le prix, Albert Pratt. Prières et Catéchisme: le prix, Léopold Fortier, R. Leblanc. Arithmétique.—Première divi-sion: le prix, Albert Pratt. Deuxième division: le prix, Maurice Daulne. Ecriture: le prix, Camille Grat-ton. Cours préparatoire, section B. Lecture: le prix, Antoine Tellier, A. Gignac. Epellation: le prix, Paul Dion-ne, E. Dufort. Catéchisme: le prix, Guy Le-fort, H. Oligny. Arithmétique: le prix, Paul Bou-drias, R. Oligny. Ecriture: le prix, Emile Lal-berth, H. Fortier. Cours préparatoire, section A. Lecture: le prix, Roger Gratton, R. Jérôme. Grammaire: le prix, Raymond Latreille, R. Lacasse. Orthographe: le prix, Raymond Latreille, A. Daulne. Analyse: le prix, Raymond La-treille, F. Paquin. Catéchisme: le prix, Raymond Latreille. Arithmétique: le prix, René Jé-rôme. Calcul mental: le prix, Ray-mond Latreille. Ecriture: le prix, Georges Du-fresne, A. Boyer. Première année, section C. Gram-maire, première division: le prix, Alfred Perrault. Devoirs: le prix, William Tansey, A. Roach. Analyse: le prix, Maxime Mercier. Epellation: le prix, Maxime Mercier. Lecture: le prix, Alfred Perrault. Grammaire — Troisième division: le prix, Armand de Bidard. Ana-lyse: le prix, Armand de Bidard. Devoirs: le prix, Armand de Bi-dard. Epellation: le prix, War-wick Ferns. Lecture: le prix, Ar-mand de Bidard. Grammaire—Troisième division: le prix, William Hepworth. De-voirs: le prix, Allan Hepworth. Epellation: le prix, Percy Dina-han. Lecture: le prix, Everett Scanlan. Lecture — Quatrième division: le prix, Alfred Mercier. Epella-tion: le prix, Allie Barnes. Première année, section B. Lec-ture française: le prix, Alexis St-Charles. Orthographe: le prix, Alexis St-Charles. Grammaire: le prix, Lucien Lacasse, A. Martineau. Analyse: le prix, Lucien Lacasse. Lecture française: le prix, Lucien Lacasse. Arithmétique: le prix, Lucien Lacasse, A. Lavoie. Histoire sainte: le prix, Ar-mand Allard, A. Martineau. Geo-graphie: le prix, Lucien Lacasse, A. Martineau. Calcul mental: le prix, Armand Allard, L. Jarry. Lecture latine: le prix, Charles E. Roy, B. Dubreuil. Ecriture: le prix, Georges Richard, E. Thémers. Première année, section A. Ortho-graphie: le prix, Paul Hamelin. Grammaire: le prix, Albert Ge-yvain. Analyse: Paul Hamelin. Lec-ture française: le prix, Wilfrid Gagnon. Arithmétique: le prix, Armand Thérien. Histoire sainte: le prix, Paul Hamelin, R. Simard. Géographie: le prix, Paul Hamelin. Catéchisme: le prix, P. Hamelin. Lecture latine: le prix, Paul Hamelin, W. Gagnon. Ecritu-re: le prix, Laurent Cary, E. Rollin. Deuxième année — Grammaire: le prix, Albert Beaulieu. Orthogra-phy: le prix, Albert Beaulieu, L. Lamarche. Analyse: le prix, Charles Lajoie, R. Germain. Lec-ture: le prix, Antoine Hamelin, R. Meunier. Catéchisme: le prix, L. Lamarche, J. C. Dépas. Lec-ture française: le prix, Harold Label, M. Hudson. Arithmétique: le prix, Charles Lajoie. Calcul mental: le prix, Charles Lajoie. Histoire du Canada: le prix, Al-mé Marsau, J. C. Dépas. Lec-ture latine: le prix, Albert Beau-lieu, M. Hudson. Calligraphie: le prix, Maurice Hudson. Cours anglais: Classe prépara-toire. — Section E. — Lecture. — 1ère division. — le prix, J. Bisson. Epellation. — le prix, G. Brunet. Lecture. — Seconde division.— le prix, C. Gratton. Epellation.— le prix, Abel Brunet. Troisième division. — le prix, E. Loignon. Section C. — Lecture. — le prix, Antoine Tellier. — Epellation. — le prix, A. Tellier. Classe préparatoire. — Section B. — Lecture. — le prix, Joseph P. Moncel. Epellation. — le prix, J. P. Moncel. Catéchisme. — 1ère division. — le prix, Joseph P. Moncel. Seconde division. — le prix, A. Dumas. Arithmétique. — 1ère division. — le prix, Joseph P. Moncel. Seconde division. — le prix, Georges Carter. Calligraphie. — 1ère division. — le prix, Léo Beaudin. Seconde division. — le prix, Charles Gaboury, A. Dumas. Classe préparatoire. Section A. — Lecture. — le prix, Arthur Moore, A. Barnes. Epellation.— le prix, Paul Hamelin, R. Vézina. Version. — le prix, Albert Germain, H. La-to. Première année: Section A. — Grammaire. — le prix, Albert Beaulieu. Diligence. — le prix, Pierre A. Valois, L. Lamarche. Analyse. — le prix, Pierre A. Valois. Epellation. — le prix, Pier-re, R. Bernard. Version. — le prix, Louis Lymburner. Dialogue. — le prix, Pierre A. Valois. Arts d'agrément. — Dessin.—Pre-mier cours. — le prix, Rolland Si-mard. Deuxième cours. — le prix, Eugène Beupré; 2e, Laurent Cary, T. Desjardins; 3e, Armand Allard, E. Goyette. Piano.—Premier cours. — le prix, Charles E. Roy, 2e, Edgar Léonard, U. Gagnon. Deuxième cours. — le prix, Paul Dionne; 2e, Hervé Meunier. Troi-sième cours. — le prix, Georges E. Poirier. Violon. — Premier cours.— le prix, René Germain; 2e, Al-bert Beaulieu. Deuxième cours. — le prix, Rodolphe Roy; 2e, Maxi-me Mercier. Troisième cours. — le prix, Avila Boulay; 2e, Roméo Gauvreau. Chant Soprano. — le prix, Lambert Lamarche; 2e, Char-les E. Roy; 3e, Eudore Tremblay. Alto. — le prix, Antonio Papin; 2e prix, Jules Picotte. Basse. — le prix, Ulysse Jarry. Déclamation — le prix, P. A. Valois, A. Roach; 2e, H. Lebel.

Pour les Maux de Tete PILULES BEECHAM

En vente partout. En boîtes de 25 cents

causés par l'estomac malade, l'ir-régularité de la bile, l'inactivité des intestins, l'épuisement nerveux ou le surmenage, le remède le plus sur et le meilleur, ce sont les

La Méthode employée par Molson assure La Pureté de Cette Bière. Vous qui buvez de l'eau de l'aqueduc, que pen-sez-vous de la Bière Molson avec l'Etiquette Blanche, qui est brassée avec de l'eau puisée d'une source à 600 pieds dans le sol? Votre nourriture est préparée dans l'atmosphère de la cuisine, mais nous filtrons MEME l'air, ou est brassée la Bière avec l'Etiquette Blanche. Vous ne lavez vos assiettes qu'une fois, mais les bouteilles pour la Bière Molson sont lavées quatre fois, et ensuite rincées en dedans et au dehors. La méthode de brasser la Bière Molson assure donc sa propreté, sa pureté et sa saveur. Vous qui buvez la Bière Molson, vous avez entière-ment le bénéfice de la méthode Molson dans cette hygiénique et délicieuse bière crémeuse. Demandez clairement à votre fournisseur juste ce que vous voulez. En donnant votre commande, dites je veux la MOLSON avec L'ETIQUETTE BLANCHE.

Une Institution Nationale La Caisse Nationale d'Economie Société d'Epargne et de Secours. FONDEE LE 1er JANVIER 1899 (62 VICT. CH. 93) La Caisse Nationale d'Economie comme Placement. Ceuvre de patriotisme éclairé et de désintéressement, la Caisse Nationale d'Economie offre à l'épargne populaire toutes les garanties que l'on peut attendre d'une bonne organisation. Entre ses mains, les économies du travailleur sont en sécurité, et le placement ainsi fait est de ceux qui ne sont pas soumis aux fluctuations du marché monétaire et qui permettent de dormir sur ses deux oreilles. Il reste maintenant à savoir ce que vaut ce placement, comme rapport et source de revenus. Car c'est par de bons et solides ré-sultats que les institutions philanthropiques ou financières se dévelop-pent, grandissent et sont jugées. Quant au capital formé par les versements mensuels pendant 20 ans, de 25 ou 50 cents (suivant la classe à laquelle le sociétaire appartient) il est la propriété des sociétaires. D'après les états publiés mensuellement par la société, dans son "Bulletin", le capital a déjà atteint le chiffre important de \$25,000,000, et rapporte environ \$1,900,000 d'intérêt, qui sont capitalisés an-nuellement. Mais ce capital n'étant pas remboursable, que donne-t-on au sociétaire en échange, pour lui tenir lieu de compensation? Parmi les avantages d'Economie à ses membres et à un pays, il faudrait signaler au premier rang la vertu d'épargne inculquée et pratiquée et la création de la richesse populaire et publique. Mais nous ne voulons retenir aujourd'hui que le résultat matériel et pecu-niaire, l'objet particulier de la Société, et examiner avec nos lecteurs, le bénéfice spécial conféré à chacun des sociétaires, et les mettre ainsi à même de juger ce que vaut cette société comme placement. Le bénéfice consiste dans une rente ou pension, incessante et in-saisissable, payable à chacun des sociétaires, annuellement et jusqu'à son décès. Sous ce rapport, la Caisse Nationale d'Economie est une assu-rance dont l'assuré, c'est-à-dire le sociétaire, reçoit les bénéfices, pen-dant sa vie, tandis que dans les autres sociétés, les bénéfices sont payables aux héritiers. Mais la Caisse Nationale d'Economie est aussi une MUTUALITE, c'est-à-dire une société de secours, car les sociétaires mettent en commun leurs chances de vie, et au moyen d'une très petite partie de leurs dépenses, plutôt de leurs superflus, un cent ou deux par jour, pendant l'espace de 20 années, ils forment un fonds commun destiné à pourvoir à la subsistance des survivants, au moyen d'une rente ou pension annuelle. Ainsi les chances sont égales pour tous, puisque tout sociétaire averti avec une constitution ordinaire et une conduite raisonnable peut compter sur une longueur de vie égale à celle de ses co-sociétaires. Le sociétaire qui veut venir la mort avant le terme de l'échéance de sa pension n'a pas à regretter son épargne, car il n'en profite pas, finalement, cette épargne ne lui aura pas été inutile à lui-même. En effet, il aura eu pendant sa vie la satisfaction de vivre sans in-quietude, ayant fait des provisions pour l'avenir et, au moment de se mort, il aura la satisfaction, non moins grande d'avoir fait du bien à ses frères et d'avoir acquitté un devoir de charité qui est aussi un devoir social. D'ailleurs, avec la modique somme additionnelle de CINQUANTE CENTIMS par année, celui qui veut se garantir contre cette éventualité, en a le moyen. L'Association St-Jean-Baptiste avec sa Caisse de Remboursement, qui complète la Caisse d'Economie assure, au cas de décès d'un sociétaire avant l'expiration de sa rente, le rembourse-ment à ses héritiers des contributions par lui payées mensuellement. Cette rente ou pension que la Caisse paie à ses membres après vingt ans de présence, est formée: 1.—Des intérêts sur le Capital accumulé par leurs versements mensuels, grossi de l'intérêt pendant vingt ans. 2.—Des intérêts composés produits par le capital formé par les versements des sociétaires que la mort a enlevés avant leur vingt ans de présence. 3.—Des mêmes intérêts sur les versements des sociétaires qui, par inconstance ou autres raisons, abandonnent la société et perdent leurs mises qui vont au profit de tous les sociétaires. 4.—Enfin, des intérêts composés produits par le Capital formé par les versements des sociétaires nouveaux, qui s'inscrivent chaque jour et s'inscrivent d'ici — au premier Janvier 1919, époque où les premiers sociétaires sauront, ceux de 1899, recevoir leur pension. Si l'on objecte que lorsque la société entre dans la période du paiement des pensions, c'est-à-dire au premier Janvier 1919) chaque année subséquente apportera avec elle de nouveaux sociétaires qui auront complété leur cycle de vingt années et qui seront inscrits sur un pied d'égalité avec leurs devanciers, il faut, d'un autre côté, observer que du capital nouveau sera aussi apporté chaque année, par de nouveaux membres qui auront à faire leur vingt années de présence avant d'avoir droit à leur pension; et que parmi les pension-naires il se fera des vides nécessairement chaque année, et que les pensionnaires eux-mêmes doivent continuer le paiement de leurs con-tributions mensuelles et augmenter eux-mêmes le capital productif de la société. Quel sera le montant de cette rente ou pension? D'après ce que l'on vient de voir, il ne peut manquer d'être fort considérable, il est difficile, cependant d'en dire le chiffre exact. Ce que nous savons, c'est que plus le nombre d'inscriptions aug-mentera, plus le capital sera élevé et produira par conséquent un montant d'intérêts plus fort pour la distribution des pensions. Les gé-nérations qui nous suivront recevront probablement plus de bénéfices, par-ce qu'elles auront le capital versé par les fondateurs de la Caisse Na-tionale d'Economie ce dernier ayant été augmenté par l'intérêt com-posé durant les vingt premières années. Si après cela, parmi les jeunes gens d'aujourd'hui qui débiteront dans la vie, il y en a quelques-uns qui, dans 20 ans, n'ont pas leur pension assurée pour jusqu'à la fin de leurs jours, ce sera de leur très grande faute. Comme preuve de la bonne administration des fonds qui sont versés par les membres, nous donnons ci-dessous la liste des prêts que la Caisse Nationale d'Economie a effectués dans le cours des der-nières années, à un taux moyen d'intérêt de 5 p. c. par année.

MEILLEURS QUE LES JOUETS UNE MERVEILLEUSE CREATION. LA découverte la plus remarquable dans la fabri-cation des biscuits—Les BISCUITS NURSE-RY RHYME DE McCORMICK. Les héros et les héroïnes des Nursery Rhymes—non gravés dans le biscuit, mais réellement soulevés au-dessus de la surface, présentent une apparence bossalée jo-le et unique. Les mérites réels des Biscuits Nursery Rhyme de McCormick, consistent dans leur valeur pour la formation de la santé. L'ARROWROOT qu'il contiennent (LES MEMES INGREDIENTS EMP-LOYES DANS NOTRE FAMEUX BISCUIT ARROWROOT) aide à la digestion, forme du sang et de la chair, fortifie les nerfs, crée des enfants bien portants, gais et gras. Environ 70 à la livre. FABRIQUÉS SEULEMENT par McCORMICK. Ha, Ha, Monsieur Noix, il y avait un petit bonhomme, le vieux roi Cole et autres. L'Écitoyen que le mieux avec la de for abbe No les At et d'istère No ény

MORT D'UN VICE-CONSUL. M. J. A. Bélangier, vice-consul de l'Angleterre au Nicaragua, est mort le 11 juin dernier à l'âge de 45 ans. M. J. A. Bélangier était natif de Montigny, Qué.

EN L'HONNEUR DE DARWIN. CAMBRIDGE, 23.— Des savants de tous les points du monde se sont rassemblés ici, ce matin, à l'occasion du 100e anniversaire de la naissance de Charles Robert Dar-win. Les fêtes dureront 3 jours, 235 universités sont représentées. Un buste de Darwin, don des États-Unis, sera présenté aujourd'hui à l'assemblée.

Table with 4 columns: Municipality, Type of bond, Term, and Amount. Includes entries for Ville de Montréal, Prieuré de la Paroisse de Dorval, and various municipal bonds.

NOS BONS VILLAGEOIS Un paysan se présente au guichet de la gare, à Fouilly-en-Brie. —Un billet pour Trépigny, s'il vous plaît! —Veuillez-vous un aller et retour? demanda le buraliste avec empressement. Le bon paysan hésite un instant. —Non, dit-il enfin, faut bon que celui de Trépigny gagne sa vie aus-si, que diantre!

NOUVELLES DES CAMPAGNES ECHOS DE PARTOUT

LA MINERVE. Il y eut dimanche dernier, la procession de la Fête-Dieu. Tous les paroissiens avaient bien voulu se rendre en foule, sur le parcours de la procession. Le chemin était tout décoré, le reposoir qui se trouvait chez M. A. Desmarais, M. de P. et marchant, était très beau. Un grand nombre de paroissiens ayant pris leur concours pour la confection de ce reposoir. Le Saint-Sacrement était porté par M. le Rév. Charles Bertin, notre dévoué curé, le diaconat était porté par M. le maître, M. Noël Robin, M. L. Grégoire, C. Provost, A. Bellefleur, tous trois syndics. A la messe, notre dévoué curé avait exhorté ses paroissiens à offrir cette procession pour commander de la pluie, demandant qu'elle soit terminée que le ciel se couvrit de nuages, et dans l'après-midi, la pluie et désirée tombait, enfin, mettant la joie aux cœurs de nos concitoyens car cette pluie a fait un bon considérable.

M. Honoré Archambault, un de nos braves concitoyens du deuxième rang, a eu la douleur de perdre en quelques heures le fruit de plusieurs années de travail. Sa maison et toutes ses dépendances ont été rasées par le feu avec tout ce qu'elle contenait. On n'eut même pas le temps de sauver le linge. Le feu avait pris par la cheminée, et M. H. Archambault, qui se trouvait à ce moment seul avec un bébé, sa femme étant partie pour la grand-messe, n'eut d'autre idée que de sauver son enfant qui alla porter chez son voisin qui se trouve à quelques arpents. Quand il revint à la maison, tout n'était qu'un brasier ardent, ce fut un coup bien dur pour son épouse, qui revenait avec plusieurs voisins de la messe, toute joyeuse.

M. Archambault qui avait pu mettre quelques éparaves de côté à en la douleur de voir brûler son argent, un voisin a bien voulu le louer d'ici à ce qu'il se rebâtisse espérant que d'ici quelques temps il pourra reconstruire sa maison. Les paroissiens ont fait un très bon accueil à M. H. Archambault qui était très estimé de tous.

YAMACHICHE. Les semailles se sont faites trois semaines plus tard que l'an dernier. Malgré tout, les dernières pluies que nous avons eues ont fait un très bon accueil. Le foin commence à être en graine, et le grain qui va, promet une abondante récolte. L'apparence des jardins potagers est très belle.

LA PATRIE, CO. COMPTON. La mort semble s'acharner, depuis quelque temps, à choisir ses victimes parmi les jeunes femmes à la fleur de l'âge, pouvant espérer encore de longues années de bonheur, au milieu de leur famille aimée. Il y a une quinzaine de jours nous annoncions la mort de Mme P. Beauregard, une mère de 4 enfants, âgée seulement d'une trentaine d'années, celle-ci ayant suivi d'une couple de semaines, une autre jeune veuve de 4 ou cinq enfants.

Mercredi matin, Mme Ernest St-Laurent, née (Délina), Choquette, âgée seulement de 35 ans, était elle aussi enlevée à l'affection de son mari et de ses enfants, après deux jours de maladie. Cette série de morts soudaines a jeté la consternation parmi les jeunes femmes et l'on se demande, quand cela s'arrêtera.

Mme Saint-Laurent laisse, pour plaire sa perte, son époux inconsolable et trois jeunes enfants, dont une petite fille de deux jours.

Mme Saint-Laurent laisse aussi pour la pleurer une nombreuse famille de frères et sœurs, dont l'un demeure à Montréal, et à qui l'on n'a pu immédiatement télégraphier, afin qu'il puisse assister aux funérailles qui auront lieu vendredi matin.

La récolte de foin a une très belle apparence et pour peu qu'une température favorable comme celle que nous avons depuis quelque temps se continue, elle sera très abondante.

Le grain, quoique un peu en retard, est en très bonne apparence.

AYER'S HAIR VIGOR. Vos cheveux tombent-ils? Avez-vous des pellicules? Voulez-vous plus de cheveux? Une excellente préparation pour la toilette. Ingrédients: Gaiac, Quinine, Chlorure de Sodium, Piment, Sauge, Aloès, Eau, Parfum. Nous croyons que les médecins recommandent cette formule, ou nous ne la préférons pas. NE COLORE PAS LES CHEVEUX, J. C. AYER CO., Lowell, Mass.

HONNEUR D'EPOUSE. Par Robert Sainville. Reproductions autorisées par la Société des Gens de Lettres.

Très étonné de ce qu'il venait d'entendre, Gaston de Lachapelle, entra au salon. —Quoi, une dispute? fit-il, même une violente altercation. —Oh! une altercation! protesta, le jeune homme en levant les yeux au plafond, simple discussion religieuse. —Ma chère fille est très entière, dans ses opinions et ne veut pas écouter les conseils de son père. Gaston regarda sa femme; elle était restée debout et tenait les yeux fixés à terre dans une attitude immobile et défilante. Pourtant, un léger tremblement agitait ses lèvres, faisait palpiter ses narines. —Son sein se soulevait par mouvements saccadés et profonds. —Loin de moi, fit un peu ironiquement le jeune homme, de vous m'immiscer dans vos querelles de famille.

DEBORDEMENT DE FUMIVORES

LA COMMISSION DE L'AQUEDUC AYANT RESOLU D'ACHETER 24 APPAREILS POUR LES CHAUDIERES DE L'AQUEDUC, RECOIT DES OFFRES D'AUTRES INVENTEURS.

Comme il fallait s'y attendre, la commission de l'aqueduc ayant résolu de faire l'épreuve de fumivores, afin de combattre l'affreuse fumée que répandent sur la ville les hautes cheminées de l'aqueduc à la Pointe Saint-Charles, les propriétés d'inventions nouvelles abondent, et dans peu de jours, la commission sera débordée.

Agissant d'après les instructions du surintendant, M. Janin, la commission obtint des finances et du conseil, tout dernièrement, un crédit pour acheter une série de vingt-quatre fumivores devant être appliqués aux chaudières de l'aqueduc.

Ces fumivores étaient censés être les plus efficaces et les moins dispendieux. Ils furent choisis entre cent autres.

Au moment de donner la commande, la commission a reçu, hier, une lettre d'un autre inventeur offrant de poser des appareils identiques pour la somme de \$2,400 seulement. Perplexes les membres de la Commission ont chargé M. Janin de s'enquérir des prétentions de ce dernier inventeur et si ses dires sont exacts, un nouveau rapport sera fait au Conseil.

La Commission a adjugé divers petits contrats pour la fourniture de charbon dur, d'huile et de bois.

D'après les informations fournies à la Commission par l'échevin Lavigne, il appert que l'avenue Mont-Royal, dans la partie Est, n'est pas munie d'aqueduc sur toute sa longueur et que nombre de résidents de cette artère du nord de la ville, n'ont pas encore de service d'eau du côté de la ville, alors que ceux qui demeurent au nord sont approvisionnés par la M. W. & P. Co. M. Janin a confirmé cette nouvelle et constaté que peu de plaintes avaient été reçues.

L'échevin Lavigne insista pour que l'on réalisât sans tarder les divers tronçons d'aqueduc sur l'avenue Mont-Royal, laquelle sera pavée dans un avenir prochain et qui aurait pu l'être cette année, si ces travaux eussent été terminés. Rapport sera fait au Conseil.

Un crédit supplémentaire sera demandé aux Finances pour parer au surcroît de dépenses causé par l'installation du service d'eau sur l'avenue des Cèdres dans la montagne. Ce service requiert 5 heures de pompage d'eau par jour de plus, à raison de \$30 par jour.

SIROP DU DR FRED DEMERS pour les enfants ne peut être trop recommandé, pour toux, rhume, dentition, contre coliques et diarrhée. Dites-le vous. Lmer-100

COURRIER DE TROIS-RIVIERES (Spécial à la PATRIE.)

TROIS-RIVIERES, 23.—Dimanche a été une journée remplie d'activité à Trois-Rivières. Le matin, l'Union Musicale de cette ville partait pour une excursion à la Pointe-du-Lac.

Plus tard, les Zouaves de Soréol nous arrivèrent gaiement et étaient reçus par leurs confrères d'armes, les Zouaves de Trois-Rivières, qui leur offrirent l'hospitalité.

Dans l'après-midi, il y eut grande parade par les rues et exercices militaires sur le terrain de l'ancienne église paroissiale incendiée.

Puis, l'heure du départ arriva, les Zouaves de Trois-Rivières allèrent reconduire leurs amis Soréolais, et leur dirent un cordial "au revoir".

Nous avons eu aussi la visite d'excursionnistes des Cantons de l'Est, accompagnés de la fanfare de Victoriaville.

Les funérailles de Mme F. X. Farneton ont eu lieu, à 8 1/2 heures, lundi matin, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis de la famille en deuil.

Une grande course de 15 milles a eu lieu, dimanche après-midi, sur le terrain de T. R. A. A., entre deux français, Cibot et Orphée et un canadien, Emile Beaudet, de Victoriaville. Elle fut gagnée par Cibot. L'autre français arriva deuxième. Beaudet fit preuve de grande vigueur; mais, malheureusement, après

le 13e mille, il se blessa à un pied, ce qui le mit en position désavantageuse.

Le 24 du courant, le mariage de M. Edward Blake Jobb à Florence Elizabeth Gretchen Dalton, fille de M. Jos. M. Dalton, gérant de la "Grès Falls Company."

La cérémonie aura lieu à la résidence du père de la mariée, où il y aura grande réception, de 7 à 9 h. p.

Les listes des électeurs des divers quartiers de cette ville, pour les élections municipales du mois de juillet prochain, sont maintenant complètes et à la disposition des intéressés pour examen.

Le deuxième grand concours cartographique à l'Académie de La Salle, de Trois-Rivières, vient de se terminer.

Le premier prix, une splendide montre en or avec chaîne et joaquet, offerts par la "Compagnie Underwood", par l'entremise de M. F. Poupart, son agent voyageur, a été gagné par M. Ivanhoe Trudel, fils de M. de M. Anselme Trudel, qui a écrit 681 mots en 15 minutes, avec 40 mots en une minute.

Comme il y avait deux élèves de même mérite pour le second prix, MM. C. Panneton et H. Turcotte, ils furent départagés et le prix resta à M. H. Turcotte.

Mgr Cloutier, l'hon. Jacques Bureau, Solliciteur-Général, M. J. A. Tessier, M. P.-P., et M. P. A. Gossin, P.-A. Drolet, et L.-P. Lassonde ont donné de splendides médailles en or qui seront décernées aux élèves méritants de l'Académie de La Salle.

M. Siméon Bastien est mort subitement, à Trois-Rivières, vendredi soir.

Il a séjourné à St-Maurice et dans d'autres campagnes environnantes, vendredi.

CAPITAUX ANGLAIS PLACES A L'ETRANGER

Le relevé fait par un rédacteur du "Statist". Le total s'élève à \$2,700,000,000.

LONDRES, 23.—George Faint, rédacteur du "Statist", vient de rassembler des chiffres intéressants indiquant le montant des capitaux anglais placés à l'étranger. Ces chiffres ont été communiqués à la Royal Statistical Society la semaine dernière.

M. Pash dit que le revenu retiré par les capitalistes britanniques de leurs placements dans l'Inde et les colonies, et dans les obligations de gouvernements étrangers, forme un total de \$1,000,000,000. Le revenu provenant de ces sources a augmenté depuis des années, grâce surtout à de nouveaux prêts aux colonies et au Japon.

Le revenu que les capitalistes britanniques ont retiré des sociétés indiennes, coloniales et étrangères, et des chemins de fer du Royaume-Uni a été de \$83,000,000, ce qui, avec le revenu provenant des prêts faits au gouvernement, forme un total de \$79,000,000. Le revenu provenant de ces sources a augmenté depuis des années, grâce surtout à de nouveaux prêts aux colonies et au Japon.

Si l'on était possible de mettre ensemble le revenu des compagnies qui font affaires à l'étranger, distribué dans les Indes et des colonies, le total serait d'à peu près \$10,000,000. Cette somme énorme ne comprend pas les intérêts des emprunts dans les banques indiennes, coloniales et étrangères par des personnes habitant ce pays, ni le revenu considérable provenant du capital placé précédemment à l'étranger.

Il faut se rappeler, d'autre part, que les capitalistes étrangers retirent de gros revenus du capital placé dans les entreprises britanniques. Pour obtenir à l'étranger un revenu de \$10,000,000, la Grande Bretagne a placé \$2,700,000,000 et en retire un intérêt moyen de 4 1/2 pour cent.

LES DETTES DE GEORGES DE SERBIE

VIENNE, 23.—De Belgrade on reçoit la nouvelle que le journal "Pravda" vient de publier un article violent dans lequel il demande au roi Pierre de payer les dettes du prince Georges. L'opinion générale est que cet article est un scandale et grand parce que des citoyens sérieux sont forcés de prendre des poursuites contre le prince. L'opinion générale est que cet article est un scandale et grand parce que des citoyens sérieux sont forcés de prendre des poursuites contre le prince. L'opinion générale est que cet article est un scandale et grand parce que des citoyens sérieux sont forcés de prendre des poursuites contre le prince.

LA CALE-SECHE DE QUEBEC

Et la visite de l'hon. M. Pugsley. (Spécial à La Patrie)

QUEBEC, 23.—Le "Soleil" annonce que la visite de l'hon. M. Pugsley, à Québec n'est pas étrangère au choix d'un site pour une nouvelle cale-secche que le gouvernement fédéral devrait construire avant longtemps dans le port de Québec.

Lundi, l'honorable ministre a visité les abords des quais à Québec, et à onze heures en compagnie de M. Roger Larue, président-pro-tem de la Commission du Port, de MM. Geo. Tanquary, Wm. Dobell, L. C. Webster, J. S. Thom, D. Arcand, S. C. Auger, McMacpherson, il est monté à bord du "Druid" pour aller visiter les quais à Lévis et les bords du fleuve au alentours de Québec, afin de trouver, selon la rumeur, un site qui conviendrait à une plus grande cale-secche.

A bord du "Druid" on voyait, en outre des excursionnistes déjà nommés, MM. Jos. Nurcott, M. P., Art. Lachance, M. P., O. E. Talbot, M. P., M. St-George Boswell, ingénieur de la commission du Port, M. James Wood, secrétaire-trésorier de la Commission du Port et M. A. H. Décar, ingénieur résidant du département des Travaux Publics.

Durant ce voyage, le "Druid" a accosté à Lévis, où le ministre des travaux publics a visité les anciennes usines Carrier, Laine et Cie aujourd'hui occupées par la "Canadian Shoe Machinery Company". Il était accompagné, dans cette visite, par M. Ernest Caron, gérant de cette compagnie, et il a été enchanté de la transformation que ces usines ont subi en ces derniers temps.

L'EXPEDITION STARR

Son but est d'étudier les glaciers de l'Alaska. SEATTLE, Washington, 23.—A bord du vapeur "Portland" partira d'ici, jeudi, une expédition commandée par le professeur R. Starr, de l'Université Cornell, et le professeur Lawrence Martin, de l'Université du Wisconsin. Le topographe de l'expédition sera M. W. B. Lewis, de Washington, et le photographe, M. O. D. Von Engel.

Un autre géologue, M. E. F. Dean, de l'Université du Wisconsin, fera également partie de l'expédition dont le but est d'étudier pendant le mois de septembre les glaciers de l'Alaska.

Dr J. G. A. GENDREAU, chirurgien-dentiste, autrefois rue St-Laurent, 117 Saint-Denis, coin Dorchester. Consultations, 9 à 5 heures. Tél. Bell Est 2916.

NOUVELLES D'ALFRED

(Spécial à la PATRIE.) ALFRED, Ont., 23.—Mercredi dernier a eu lieu à Alfred, un pique-nique sous les auspices de l'Ordre des Forestiers Catholiques.

Le matin, il y eut grand-messe et procession dans les rues du village des différents sociétés mutuelles.

Des discours furent prononcés dans l'après-midi par Monsieur le Chef-Ranger des Forestiers, M. Joseph Miron, le maître Larocque, le Dr Dr. E. Quesset, maire de Hawkesbury, les docteurs Gibeault et Larocque, M. J. Larocque, vic. maître de Hawkesbury, Elzhar Yelle, Doct. Daoust et M. G. Evanturel, N. P.

La fête fut un véritable succès et se termina par un grand feu d'artifice devant l'église.

Le révérend M. Bégin, ancien vicar et maintenant de St-Rédempteur de Hull, était en visite au presbytère, cette semaine.

Nos collègues d'Ottawa, MM. Oscar Gibeault et J. B. Lalonde, de l'Université d'Ottawa, sont en vacance.

M. Gustave Evanturel, notaire, est allé à Montréal, par affaire, cette semaine.

Le Gouvernement d'Ottawa construira prochainement une fabrique de tourbe combustible près du village d'Alfred.

Le Dr Quesset accompagné de sa dame et de sa jeune fille Eileen, étaient en visite chez son beau-frère M. Doan's, Clément.

Facile à mettre en opération. Facile à nettoyer. Facile à protéger. Water Pan Correctly Placed. La porte d'alimentation d'une fournaise Sunshine No 200 a 12 à 13 pouces. Ce qui signifie qu'on peut introduire la plus grande palette dans notre plus petit modèle, et que les bûches de bois n'ont pas besoin d'être fendues pour pouvoir être employées comme combustible. Pour maintenir une humidité convenable aux fins hygiéniques, nous plaçons le réservoir à eau.

FOURNAISE SUNSHINE. Juste au-dessus de la porte principale, un endroit que la chaleur et la fumée peuvent facilement atteindre. Aussi l'eau ne reste jamais stagnante dans la fournaise Sunshine, et la fumée ne se plaint jamais de l'ennui d'avoir à y entrer de l'eau. Un registre à gaz automatique met la fournaise sous contrôle, peu après que le feu y a été allumé. Ceci épargne du combustible et protège le matériel des appartements inférieurs. Pour rendre la fournaise Sunshine la plus facile à nettoyer, nous construisons deux tuyaux de cheminée, et les plaçons non seulement à une égale distance l'un de l'autre, mais à une égale distance de la grande porte d'alimentation. Ainsi l'opérateur, avec une brosse à gilet ordinaire, peut faire complètement le tour du radiateur sans inconvénient et ce qui est encore plus important, il peut le faire sans être obligé d'étendre le feu ou d'enlever le tuyau à fumée.

McClary's. Au premier rang durant plus de 50 Ans. La poudre à pâte "Cook's Friend" est une préparation de crème de tartre pure et autres purs ingrédients mélangés pour faire le meilleur travail, un c'est le moins élevé. Ni alun, ni chaux ou toute autre substance dangereuse n'est admise dans sa composition. Le pain préparé avec la "Cook's Friend" est nutritif et facile à digérer. VENDUE PAR TOUS LES EPICERIES #1-1m-8-10

OTTO HIGEL. Quand vous achetez votre piano, insistez pour avoir un piano au mécanisme. FO FILSOLLETS, CHEVEUX ET BARBE SUPERFLUS. du visage, du cou, des bras ou du corps. QUELQUES TOUFFUS QU'ILS SOIENT.

On remarquait à l'hôtel Prescott, cette semaine, MM. Lachance, Berthelme et Baulme, de Hawkesbury, Edmund Molloy, L. Gaboury, Jean M. Laframboise, E.E.M., de Vankeek Hill, P. Desautel, Alex. Vachon et une foule d'autres.

Une intervention de la Grande-Bretagne et de la Russie va peut-être être nécessaire pour rétablir l'ordre. S. PETERSBOURG, 23.—La situation devient de plus en plus grave en Perse, en dépit du rétablissement de régime constitutionnel. On est porté à attribuer cet état de choses non seulement à l'anarchie qui a suivi la période d'excitation, mais aussi au désordre de pillage soulevé parmi les basses classes de la population. L'armée du chah, d'autre part, qui se compose de l'écumé de la Perse, qui est mal payée et non moins mal disciplinée, constitue le danger réel, et une révolution militaire comme celle de Constantinople ne surprendrait personne.

VOULEZ-VOUS NU MOYEN

Le braver le froid, l'humidité, les microbes. Beurrer votre gorge, d'assouplir vos cordes vocales. Le préserver vos bronches, de guérir vos poumons?

VOULEZ-VOUS UN MOYEN. De n'être jamais enrhumé, grippé, enroué, oppressé? PRENEZ LES CAPSULES CRESOBENE. Ce merveilleux produit antiseptique qui imprègne de ses bienfaisantes vapeurs balsamiques tout l'appareil respiratoire et guérit les laryngites et les bronchites.

Dépot général: Arthur Décar, pharmacien, coin des rues Saint-Denis et Sainte-Catherine, Montréal. En vente aussi dans toutes les bonnes pharmacies. Prix, 50c le flacon.

CASTORIA. La Sève des Végétaux. Pour les enfants. Pour les adultes. Pour les malades. Pour les vieillards. Pour les infirmes. Pour les convalescents. Pour les voyageurs. Pour les militaires. Pour les marins. Pour les pêcheurs. Pour les chasseurs. Pour les agriculteurs. Pour les commerçants. Pour les industriels. Pour les artistes. Pour les savants. Pour les écrivains. Pour les hommes de lettres. Pour les hommes de loi. Pour les hommes de guerre. Pour les hommes de paix. Pour les hommes de bien.

145 (Suite)

LE CAPITAINE NAUD DIT TOUTE SA PENSÉE

Il n'y a, pour les pompiers, rien à attendre des aptitudes et du mérite personnels; l'argent et la faveur assurent seuls l'avancement. — Pas de discipline.

LES SOMMES PAYEES POUR DES PLACES

A la séance d'hier après-midi, le chef Tremblay a apporté la confirmation de la disparition de Charles Rioux, l'entremetteur des gens de Saint-Eloi et de Munday, qui les faisait entrer dans la brigade moyennant finances.

Le défilé des témoins a continué avec les alternatives de réticences voulues et de faconde intarissable. Certains parlant trop, racontant des choses déjà archi-connues, d'autres, au contraire, se refusant absolument à vider leur sac qui semble contenir des choses intéressantes.

Parmi ces derniers, il faut classer le lieutenant Charles Lafleur, qui, même sous la menace directe de prison, s'est refusé à parler. Finalement, il a consenti à répondre à l'échevin Médéric Martin après avoir refusé de le faire à M. Perron et au Commissaire. Lafleur a avoué avoir fait donner pour cinquante piastres de viande, par le boucher Papineau de la rue Rachel, à l'échevin Duquette.

M. le capitaine Jean Naud a été ensuite entendu. Il semble connaître la brigade, hommes et choses, et vouloir en dire long. Le capitaine fournit à toutes les questions une réponse précise et complète. M. le capitaine Naud, intervenant au nom du sous-chef Dubois, a transquestionné le témoin, et a cherché à le discréditer.

Cet interrogatoire, dont la première partie s'est terminée hier, sur le coup de cinq heures, sera reprise cet après-midi.

M. Gauthier, secrétaire de la commission spéciale d'enquête sur le poste No 13, produit au dossier les dépositions et documents de cette commission.

M. Belzil, le charbonnier de bronette, admet tout uniment avoir donné \$225 pour entrer dans la brigade.

M. Onézime Bailly, pompier depuis deux ans, n'a rien payé.

LE DEPART DE RIOUX. Le chef Tremblay déclare que le capitaine Teller lui a fait rapport que Rioux a quitté la ville dimanche soir, et a laissé son uniforme à sa maison de pension avec instruction de le renvoyer au poste.

M. Charles Lafleur, lieutenant, déclare avoir déposé \$300 entre les mains du chef Benoit, pour obtenir un engagement dans la brigade de Sainte-Cunégonde, mais que ce fut sans succès. Le chef lui remit son argent.

Le témoin se montre extrêmement réticent et à plusieurs reprises M. Perron le menaçait de le faire incarcérer à la prison de Montréal, jusqu'à ce qu'il soit démis à répondre. Le Commissaire à plusieurs

METTRE AU COURANT LE CHEF BENOIT

de l'argent que l'on extorquait à son neveu. Transquestionné par M. le capitaine Naud, il déclare qu'il n'a pas cru devoir aller avertir le chef Benoit parce qu'il avait peur de mécontenter le chef. Il ne sait pas si le chef était au courant de ces transactions, il n'a jamais vu son neveu ou devait aller l'argent.

Il déclare positivement qu'il ne croit pas que le chef ait jamais eu connaissance de ces transactions.

M. l'ex-échevin Lamarche est ensuite entendu. Il déclare qu'il a battu en 1906 l'échevin Marsolais. Il déclare que c'est par son entremise que Belzil est entré dans la brigade.

La police était fière de Desmar-teau. Nous voulions avoir

UN GARS MIEUX DECOUPLÉ

que lui. Quand je vis Belzil je le recommandai au chef. On dit que Belzil a payé \$225 pour entrer dans la brigade; à bien en tenir car je l'aurais fait entrer pour rien, et je l'aurais fait entrer maintenant pour rien s'il était à Paris.

M. Lamarche déclare que Munday était le partisan de Marsolais et qu'il travaillait pour lui honnêtement.

Une fois battu, M. Marsolais ne s'est plus mêlé aux affaires municipales. Il n'avait plus aucune influence à la commission du feu, car c'est lui Lamarche qui l'y a remplacé.

M. Lamarche donne ensuite des explications sur

LA NOMINATION DU POMPIER LAPORTE

— Je ne connais pas M. Desautels dont il a été question en cette affaire. Je ne connais pas non plus M. Laporte.

Je l'ai recommandé parce que son père s'était fait user au cours de l'incendie de la rue Saint-Pierre et que le croyais que la ville devait à ce jeune homme une compensation. Sur ces représentations que je fis au chef, il obtint son engagement.

LE CAPITAINE NAUD

Le capitaine Jean Naud est ensuite entendu. Il est attaché à la brigade depuis 1877. Il est le fils du sous-chef Naud qui compte cinquante-deux années de service. Le témoin naquit dans une caserne.

Le témoin déclare qu'il n'y a pas de système de promotion dans la brigade et que les faits de service, les actions d'éclat, les aptitudes professionnelles, la bravoure et la discipline ne sont pas susceptibles de pousser un homme.

Le témoin déclare que dans la brigade il n'y avait

PAS NON PLUS DE DISCIPLINE.

Il cite le cas des pompiers Sénéchal et Faucher qui parlaient en suite et rentraient au poste des dix et quinze jours après sans qu'on leur fit même une semonce.

Il était de notoriété publique que les places se vendaient.

Il déclare que le chef Benoit devait le savoir puisqu'en 1905 il mit la Commission du Feu, procédant alors à une enquête, au courant de ce qui se passait et des tentatives d'extorsion d'argent dont il avait été l'objet. Il cite le cas du sous-chef Dubois qui lui demanda de l'argent. Le sous-chef Dubois lui demanda \$50.00 pour faire porter son salaire de \$750 à \$800. Il devait aller porter son argent à M. Charlebois, tailleur. Il fit de témoins de cette affaire. Il fit cacher deux té-

moins dans une armoire, les nommés McCooogan et Leblanc qui se rendent entendus à l'enquête.

Le témoin déclare qu'on lui a dit que cet argent était destiné à fonder le cercle de M. Marsolais.

A la première demande il ne répondit ni oui ni non, ce ne fut qu'à la seconde qu'il fit cacher des témoins dans des armoires.

Le témoin a refusé de donner de l'argent.

Le témoin devait en justice être nommé sous-chef, mais ce fut M. Marin qui fut nommé à sa place, bien que lui, Naud, ait 13 ans de service de plus que lui dans la brigade.

Le témoin donne lecture de certificats rédigés en anglais et en français. Il lit dans les deux langues avec une parfaite facilité.

Il a inventé un frein pour les voitures et la ville en a bénéficié. Il a dû citer la Ville en justice pour obtenir cinq cents piastres de son invention, que certains ont tenté de lui voler. Il a fait cinq ou six autres inventions.

Il n'a jamais été réprimandé sévèrement et pourtant il a été assésé deux fois de capitaine à lieutenant.

Après l'élection de 1900, le lendemain exactement, le sous-chef Dubois est venu lui dire devant les hommes que les places

S'ACHETERAIENT APRES COMME AVANT LES ELECTIONS

et bien que le parti de la réforme eut fait élire ses hommes.

Naud le mit au défi d'acheter les échevins Ames et Laporte et Martineau. Dubois répondit que pour \$50.00 il achèterait quand il le voudrait Martineau.

Transquestionné par M. le capitaine Naud, le témoin déclare que pendant qu'il travaillait à ses inventions il répondait aux alarmes sans man-quer une seule fois. Il travaillait en face de la caserne, cela valait autant que de rester à jouer aux cartes, à fumer ou à bavarder avec les hommes au corps de garde.

Le témoin déclare qu'il ne sait pas au juste pourquoi il a été suspendu pour la commission, pour la première fois car il n'a pas assisté aux séances, il a été

CONDAMNÉ SANS AVOIR ETE ENTENDU.

Il déclare qu'il s'agit d'une affaire montée et que cette accusation de vol dont fait état M. le capitaine Naud est fautive de tous points ainsi qu'il prouvera en temps voulu par des témoins.

Il est entré dans la brigade par l'intermédiaire du chef Benoit. Mais lorsque son père vit de quelle injustice il était la victime, il tomba malade, devint paralysé puis mourut. Il tient pour responsables de cette triste chose le sous-chef Dubois et le chef Benoit.

L'audience est levée à cinq heures.

\$2.50 EN CADEAU

Garçonnettes, fillettes et adultes

NEW-YORK. — Des milliers de personnes ont été touchées par la générosité de la Mercantile Company, 1161, Broadway, New-York, en demandant \$2.50 en cadeau qui représente une valeur

Vous n'êtes pas obligé de faire aucun travail et vous n'avez rien à retourner. C'est l'offre la plus généreuse qui ait été faite. Envoyez une carte postale à l'adresse ci-dessous mentionnée et on vous enverra \$2.50 en chèques; vous recevrez \$2.50.

N'hésitez pas à écrire aujourd'hui, vu que cette offre ne sera plus publiée.

23-25

BENEDICTION D'UN TEMPLE

(Spécial à la "Patrie") SAINT-AIME, 23 — Le 22 juin ont eu lieu à Saint-Aimé la bénédiction d'un couvent de religieuses, construite par tout en peul. Sa Grandeur Mgr Bernard présidera la cérémonie et le lendemain il confirmera les enfants de cette paroisse.

En 1907 un contrat fut donné à MM. Paquet & Godbout, de St-Hyacinthe, pour faire de grandes réparations à notre église et le 14 février 1908, le feu détruisa notre temple. Restait seulement une partie de la façade et les cloches dans un état déplorable. Un accord fut conclu avec MM. Godbout et Paquet se mirent à l'œuvre avec l'engagement de terminer les travaux vers le mois de novembre.

Déjà presque tout est terminé, même nos cloches sont tout à fait couvertes. Bientôt quelques jours et l'on entrera dans un magnifique temple. Il est bon de remarquer qu'il est très rare de voir des couvents travailler aux cloches en plein mois de juin.

RESPONSABILITE DES HOTELIERS

Dans une cause de Dame E. M. Mussen contre E. O'Connor et al., propriétaire du "Bath Hotel", le juge Charbonneau a accordé à la demanderesse une somme de \$118.

Le 1er juin 1908, la demanderesse avait ses appartements au Bath Hotel. Elle alla passer l'été à la campagne et laissa ses malles dans sa chambre. A son retour, elle constata que ses malles avaient été mises en entrepôt par les défendeurs, qu'elles avaient été enfoncées et que des effets, des bijoux, pour une valeur de \$242 avaient été volés.

Mme Mussen en réclama la valeur, mais les défendeurs répondirent: "Nous ne sommes pas responsables. Au lieu de vous devoir, c'est vous qui nous devez \$7.50 pour l'entretien de vos malles." Elle paya ce dernier montant et prit une action pour \$242.

La cour est d'opinion qu'en prenant charge des effets et en acceptant \$7.50 pour leur entretien, elle en a acceptée la responsabilité, et rendit jugement pour \$118 en faveur de la demanderesse.

PAS D'EPIDEMIE A KAMOUZASKA

(Spécial à la "Patrie") KAMOUZASKA, 23 — Voici le texte d'un certificat qui vient de transmettre l'inspecteur du Bureau d'Hygiène, le Dr B. M. Deschênes, à M. J. B. Thibault, président du Bureau d'Hygiène de Kamouzaska: "Il me fait un plaisir de vous certifier que la ville proprement dite, c'est-à-dire de l'église au haut de la paroisse, est maintenant débarrassée de l'épidémie.

J'ai surveillé la désinfection du dernier cas de peste. Votre village peut recevoir les citadins comme par le passé.

Dr B. M. DESCHÊNES.

"Femmes!"

"Êtes-vous Nerveuses?"

Les résultats de la civilisation moderne sont mis en évidence par un accroissement des maladies nerveuses. Il ne peut pas en être autrement avec la façon dont nous mangeons, buvons, manquons de sommeil, et sommes dans une tension et une perpétuelle fatigue les nerfs, jusqu'à ce qu'ils se fatiguent et se veulent plus se calmer jusqu'à ce qu'ils reviennent tel que les

Pilules de Milburn pour le Cœur et les Nerfs

viennent avec leurs propriétés fortifiantes des nerfs et les restaurant à leur condition naturelle.

Mme Wm. L. W. Markdale, Ont., écrit: "Je souffrais depuis plusieurs années de nervosité, et comme beaucoup d'autres, je détestais de grosses sommes d'argent en remède qui ne me faisaient aucun bien. J'étais si malade que le moindre bruit me faisait sauter et que mon cœur battait si fort que vous auriez pu l'entendre clairement et que je ne pouvais pas respirer sur mon côté gauche. Je vis quelques lettres de votre journal et les pilules de Milburn pour le cœur et les nerfs et décidai de les essayer. A ma grande joie et ma surprise, elles m'ont complètement guérie et il en fallut seulement six boîtes pour obtenir ce résultat. J'ai une voisine, Mme Rickett, qui m'a conseillé de les essayer, et à qui elle fit le même bien. Je puis les recommander à tous ceux qui souffrent de ce genre de mal.

Prix, 50 cents la boîte, 10 boîtes pour \$1.25, chez tous les marchands, ou expédier directement sur réception du prix, par The Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

ECHOS DES MAS-SACRES DE SYRIE

Mer Marre, évêque titulaire de Constance, supérieur général des Trappistes, de Mer Rouleau, vient de recevoir la lettre suivante du P. P. Etienne, supérieur des Trappistes d'Acadie en Syrie: "La Trappe de N.-D. du Sacre-Cœur, Akkès, près d'Alexandrette, Syrie, le 21 mai 1909.

Monsieur Révérendissime Père, Les journaux vous auront appris la Révolution qui y a eu en Turquie, mais ce qu'ils ne vous ont pas encore appris, c'est que les massacres qui ont eu lieu dans nos parages, ceux de nos non sont rien à côté de ceux qui viennent d'avoir lieu.

Tous les villages des environs ont été pillés et brûlés, beaucoup de chrétiens ont péri sous les coups de fusil sauvés à travers la montagne. Il n'y a eu de sauvés que ceux qui ont pu se réfugier chez les Pères Lazaristes et chez nous. Depuis le vendredi nous avons eu la mort de 300 hommes, femmes et enfants. Ils ont fui leurs villages, emportant à peine quelques habits et quelques provisions. Tout le reste a été pillé dans leurs maisons. Il a fallu avoir plus de dix, et nous, à notre tour, nous sommes allés de maison en maison à nous faire de la soupe pour attendre la récolte, et le peu d'argent que j'avais en poche. C'est la misère à bref délai. Les récoltes sont très mauvaises cet hiver, il n'a pas plu. Il faut très cher pour la saison. Pendant ces quatre semaines, nous n'avons pas pu arroser; personne ne pouvait sans danger s'aventurer à plus de 3 ou 400 mètres en dehors de la clôture. Vous comprendrez par là, mon Révérendissime Père, que j'ai besoin de votre bien vouloir en faveur de la clôture. A bref délai. Les récoltes sont très mauvaises cet hiver, il n'a pas plu. Il faut très cher pour la saison. Pendant ces quatre semaines, nous n'avons pas pu arroser; personne ne pouvait sans danger s'aventurer à plus de 3 ou 400 mètres en dehors de la clôture. Vous comprendrez par là, mon Révérendissime Père, que j'ai besoin de votre bien vouloir en faveur de la clôture. A bref délai. Les récoltes sont très mauvaises cet hiver, il n'a pas plu. Il faut très cher pour la saison. Pendant ces quatre semaines, nous n'avons pas pu arroser; personne ne pouvait sans danger s'aventurer à plus de 3 ou 400 mètres en dehors de la clôture. Vous comprendrez par là, mon Révérendissime Père, que j'ai besoin de votre bien vouloir en faveur de la clôture. A bref délai. Les récoltes sont très mauvaises cet hiver, il n'a pas plu. Il faut très cher pour la saison. Pendant ces quatre semaines, nous n'avons pas pu arroser; personne ne pouvait sans danger s'aventurer à plus de 3 ou 400 mètres en dehors de la clôture. Vous comprendrez par là, mon Révérendissime Père, que j'ai besoin de votre bien vouloir en faveur de la clôture. A bref délai. Les récoltes sont très mauvaises cet hiver, il n'a pas plu. Il faut très cher pour la saison. Pendant ces quatre semaines, nous n'avons pas pu arroser; personne ne pouvait sans danger s'aventurer à plus de 3 ou 400 mètres en dehors de la clôture. Vous comprendrez par là, mon Révérendissime Père, que j'ai besoin de votre bien vouloir en faveur de la clôture. A bref délai. Les récoltes sont très mauvaises cet hiver, il n'a pas plu. Il faut très cher pour la saison. Pendant ces quatre semaines, nous n'avons pas pu arroser; personne ne pouvait sans danger s'aventurer à plus de 3 ou 400 mètres en dehors de la clôture. Vous comprendrez par là, mon Révérendissime Père, que j'ai besoin de votre bien vouloir en faveur de la clôture. A bref délai. Les récoltes sont très mauvaises cet hiver, il n'a pas plu. Il faut très cher pour la saison. Pendant ces quatre semaines, nous n'avons pas pu arroser; personne ne pouvait sans danger s'aventurer à plus de 3 ou 400 mètres en dehors de la clôture. Vous comprendrez par là, mon Révérendissime Père, que j'ai besoin de votre bien vouloir en faveur de la clôture. A bref délai. Les récoltes sont très mauvaises cet hiver, il n'a pas plu. Il faut très cher pour la saison. Pendant ces quatre semaines, nous n'avons pas pu arroser; personne ne pouvait sans danger s'aventurer à plus de 3 ou 400 mètres en dehors de la clôture. Vous comprendrez par là, mon Révérendissime Père, que j'ai besoin de votre bien vouloir en faveur de la clôture. A bref délai. Les récoltes sont très mauvaises cet hiver, il n'a pas plu. Il faut très cher pour la saison. Pendant ces quatre semaines, nous n'avons pas pu arroser; personne ne pouvait sans danger s'aventurer à plus de 3 ou 400 mètres en dehors de la clôture. Vous comprendrez par là, mon Révérendissime Père, que j'ai besoin de votre bien vouloir en faveur de la clôture. A bref délai. Les récoltes sont très mauvaises cet hiver, il n'a pas plu. Il faut très cher pour la saison. Pendant ces quatre semaines, nous n'avons pas pu arroser; personne ne pouvait sans danger s'aventurer à plus de 3 ou 400 mètres en dehors de la clôture. Vous comprendrez par là, mon Révérendissime Père, que j'ai besoin de votre bien vouloir en faveur de la clôture. A bref délai. Les récoltes sont très mauvaises cet hiver, il n'a pas plu. Il faut très cher pour la saison. Pendant ces quatre semaines, nous n'avons pas pu arroser; personne ne pouvait sans danger s'aventurer à plus de 3 ou 400 mètres en dehors de la clôture. Vous comprendrez par là, mon Révérendissime Père, que j'ai besoin de votre bien vouloir en faveur de la clôture. A bref délai. Les récoltes sont très mauvaises cet hiver, il n'a pas plu. Il faut très cher pour la saison. Pendant ces quatre semaines, nous n'avons pas pu arroser; personne ne pouvait sans danger s'aventurer à plus de 3 ou 400 mètres en dehors de la clôture. Vous comprendrez par là, mon Révérendissime Père, que j'ai besoin de votre bien vouloir en faveur de la clôture. A bref délai. Les récoltes sont très mauvaises cet hiver, il n'a pas plu. Il faut très cher pour la saison. Pendant ces quatre semaines, nous n'avons pas pu arroser; personne ne pouvait sans danger s'aventurer à plus de 3 ou 400 mètres en dehors de la clôture. Vous comprendrez par là, mon Révérendissime Père, que j'ai besoin de votre bien vouloir en faveur de la clôture. A bref délai. Les récoltes sont très mauvaises cet hiver, il n'a pas plu. Il faut très cher pour la saison. Pendant ces quatre semaines, nous n'avons pas pu arroser; personne ne pouvait sans danger s'aventurer à plus de 3 ou 400 mètres en dehors de la clôture. Vous comprendrez par là, mon Révérendissime Père, que j'ai besoin de votre bien vouloir en faveur de la clôture. A bref délai. Les récoltes sont très mauvaises cet hiver, il n'a pas plu. Il faut très cher pour la saison. Pendant ces quatre semaines, nous n'avons pas pu arroser; personne ne pouvait sans danger s'aventurer à plus de 3 ou 400 mètres en dehors de la clôture. Vous comprendrez par là, mon Révérendissime Père, que j'ai besoin de votre bien vouloir en faveur de la clôture. A bref délai. Les récoltes sont très mauvaises cet hiver, il n'a pas plu. Il faut très cher pour la saison. Pendant ces quatre semaines, nous n'avons pas pu arroser; personne ne pouvait sans danger s'aventurer à plus de 3 ou 400 mètres en dehors de la clôture. Vous comprendrez par là, mon Révérendissime Père, que j'ai besoin de votre bien vouloir en faveur de la clôture. A bref délai. Les récoltes sont très mauvaises cet hiver, il n'a pas plu. Il faut très cher pour la saison. Pendant ces quatre semaines, nous n'avons pas pu arroser; personne ne pouvait sans danger s'aventurer à plus de 3 ou 400 mètres en dehors de la clôture. Vous comprendrez par là, mon Révérendissime Père, que j'ai besoin de votre bien vouloir en faveur de la clôture. A bref délai. Les récoltes sont très mauvaises cet hiver, il n'a pas plu. Il faut très cher pour la saison. Pendant ces quatre semaines, nous n'avons pas pu arroser; personne ne pouvait sans danger s'aventurer à plus de 3 ou 400 mètres en dehors de la clôture. Vous comprendrez par là, mon Révérendissime Père, que j'ai besoin de votre bien vouloir en faveur de la clôture. A bref délai. Les récoltes sont très mauvaises cet hiver, il n'a pas plu. Il faut très cher pour la saison. Pendant ces quatre semaines, nous n'avons pas pu arroser; personne ne pouvait sans danger s'aventurer à plus de 3 ou 400 mètres en dehors de la clôture. Vous comprendrez par là, mon Révérendissime Père, que j'ai besoin de votre bien vouloir en faveur de la clôture. A bref délai. Les récoltes sont très mauvaises cet hiver, il n'a pas plu. Il faut très cher pour la saison. Pendant ces quatre semaines, nous n'avons pas pu arroser; personne ne pouvait sans danger s'aventurer à plus de 3 ou 400 mètres en dehors de la clôture. Vous comprendrez par là, mon Révérendissime Père, que j'ai besoin de votre bien vouloir en faveur de la clôture. A bref délai. Les récoltes sont très mauvaises cet hiver, il n'a pas plu. Il faut très cher pour la saison. Pendant ces quatre semaines, nous n'avons pas pu arroser; personne ne pouvait sans danger s'aventurer à plus de 3 ou 400 mètres en dehors de la clôture. Vous comprendrez par là, mon Révérendissime Père, que j'ai besoin de votre bien vouloir en faveur de la clôture. A bref délai. Les récoltes sont très mauvaises cet hiver, il n'a pas plu. Il faut très cher pour la saison. Pendant ces quatre semaines, nous n'avons pas pu arroser; personne ne pouvait sans danger s'aventurer à plus de 3 ou 400 mètres en dehors de la clôture. Vous comprendrez par là, mon Révérendissime Père, que j'ai besoin de votre bien vouloir en faveur de la clôture. A bref délai. Les récoltes sont très mauvaises cet hiver, il n'a pas plu. Il faut très cher pour la saison. Pendant ces quatre semaines, nous n'avons pas pu arroser; personne ne pouvait sans danger s'aventurer à plus de 3 ou 400 mètres en dehors de la clôture. Vous comprendrez par là, mon Révérendissime Père, que j'ai besoin de votre bien vouloir en faveur de la clôture. A bref délai. Les récoltes sont très mauvaises cet hiver, il n'a pas plu. Il faut très cher pour la saison. Pendant ces quatre semaines, nous n'avons pas pu arroser; personne ne pouvait sans danger s'aventurer à plus de 3 ou 400 mètres en dehors de la clôture. Vous comprendrez par là, mon Révérendissime Père, que j'ai besoin de votre bien vouloir en faveur de la clôture. A bref délai. Les récoltes sont très mauvaises cet hiver, il n'a pas plu. Il faut très cher pour la saison. Pendant ces quatre semaines, nous n'avons pas pu arroser; personne ne pouvait sans danger s'aventurer à plus de 3 ou 400 mètres en dehors de la clôture. Vous comprendrez par là, mon Révérendissime Père, que j'ai besoin de votre bien vouloir en faveur de la clôture. A bref délai. Les récoltes sont très mauvaises cet hiver, il n'a pas plu. Il faut très cher pour la saison. Pendant ces quatre semaines, nous n'avons pas pu arroser; personne ne pouvait sans danger s'aventurer à plus de 3 ou 400 mètres en dehors de la clôture. Vous comprendrez par là, mon Révérendissime Père, que j'ai besoin de votre bien vouloir en faveur de la clôture. A bref délai. Les récoltes sont très mauvaises cet hiver, il n'a pas plu. Il faut très cher pour la saison. Pendant ces quatre semaines, nous n'avons pas pu arroser; personne ne pouvait sans danger s'aventurer à plus de 3 ou 400 mètres en dehors de la clôture. Vous comprendrez par là, mon Révérendissime Père, que j'ai besoin de votre bien vouloir en faveur de la clôture. A bref délai. Les récoltes sont très mauvaises cet hiver, il n'a pas plu. Il faut très cher pour la saison. Pendant ces quatre semaines, nous n'avons pas pu arroser; personne ne pouvait sans danger s'aventurer à plus de 3 ou 400 mètres en dehors de la clôture. Vous comprendrez par là, mon Révérendissime Père, que j'ai besoin de votre bien vouloir en faveur de la clôture. A bref délai. Les récoltes sont très mauvaises cet hiver, il n'a pas plu. Il faut très cher pour la saison. Pendant ces quatre semaines, nous n'avons pas pu arroser; personne ne pouvait sans danger s'aventurer à plus de 3 ou 400 mètres en dehors de la clôture. Vous comprendrez par là, mon Révérendissime Père, que j'ai besoin de votre bien vouloir en faveur de la clôture. A bref délai. Les récoltes sont très mauvaises cet hiver, il n'a pas plu. Il faut très cher pour la saison. Pendant ces quatre semaines, nous n'avons pas pu arroser; personne ne pouvait sans danger s'aventurer à plus de 3 ou 400 mètres en dehors de la clôture. Vous comprendrez par là, mon Révérendissime Père, que j'ai besoin de votre bien vouloir en faveur de la clôture. A bref délai. Les récoltes sont très mauvaises cet hiver, il n'a pas plu. Il faut très cher pour la saison. Pendant ces quatre semaines, nous n'avons pas pu arroser; personne ne pouvait sans danger s'aventurer à plus de 3 ou 400 mètres en dehors de la clôture. Vous comprendrez par là, mon Révérendissime Père, que j'ai besoin de votre bien vouloir en faveur de la clôture. A bref délai. Les récoltes sont très mauvaises cet hiver, il n'a pas plu. Il faut très cher pour la saison. Pendant ces quatre semaines, nous n'avons pas pu arroser; personne ne pouvait sans danger s'aventurer à plus de 3 ou 400 mètres en dehors de la clôture. Vous comprendrez par là, mon Révérendissime Père, que j'ai besoin de votre bien vouloir en faveur de la clôture. A bref délai. Les récoltes sont très mauvaises cet hiver, il n'a pas plu. Il faut très cher pour la saison. Pendant ces quatre semaines, nous n'avons pas pu arroser; personne ne pouvait sans danger s'aventurer à plus de 3 ou 400 mètres en dehors de la clôture. Vous comprendrez par là, mon Révérendissime Père, que j'ai besoin de votre bien vouloir en faveur de la clôture. A bref délai. Les récoltes sont très mauvaises cet hiver, il n'a pas plu. Il faut très cher pour la saison. Pendant ces quatre semaines, nous n'avons pas pu arroser; personne ne pouvait sans danger s'aventurer à plus de 3 ou 400 mètres en dehors de la clôture. Vous comprendrez par là, mon Révérendissime Père, que j'ai besoin de votre bien vouloir en faveur de la clôture. A bref délai. Les récoltes sont très mauvaises cet hiver, il n'a pas plu. Il faut très cher pour la saison. Pendant ces quatre semaines, nous n'avons pas pu arroser; personne ne pouvait sans danger s'aventurer à plus de 3 ou 400 mètres en dehors de la clôture. Vous comprendrez par là, mon Révérendissime Père, que j'ai besoin de votre bien vouloir en faveur de la clôture. A bref délai. Les récoltes sont très mauvaises cet hiver, il n'a pas plu. Il faut très cher pour la saison. Pendant ces quatre semaines, nous n'avons pas pu arroser; personne ne pouvait sans danger s'aventurer à plus de 3 ou 400 mètres en dehors de la clôture. Vous comprendrez par là, mon Révérendissime Père, que j'ai besoin de votre bien vouloir en faveur de la clôture. A bref délai. Les récoltes sont très mauvaises cet hiver, il n'a pas plu. Il faut très cher pour la saison. Pendant ces quatre semaines, nous n'avons pas pu arroser; personne ne pouvait sans danger s'aventurer à plus de 3 ou 400 mètres en dehors de la clôture. Vous comprendrez par là, mon Révérendissime Père, que j'ai besoin de votre bien vouloir en faveur de la clôture. A bref délai. Les récoltes sont très mauvaises cet hiver, il n'a pas plu. Il faut très cher pour la saison. Pendant ces quatre semaines, nous n'avons pas pu arroser; personne ne pouvait sans danger s'aventurer à plus de 3 ou 400 mètres en dehors de la clôture. Vous comprendrez par là, mon Révérendissime Père, que j'ai besoin de votre bien vouloir en faveur de la clôture. A bref délai. Les récoltes sont très mauvaises cet hiver, il n'a pas plu. Il faut très cher pour la saison. Pendant ces quatre semaines, nous n'avons pas pu arroser; personne ne pouvait sans danger s'aventurer à plus de 3 ou 400 mètres en dehors de la clôture. Vous comprendrez par là, mon Révérendissime Père, que j'ai besoin de votre bien vouloir en faveur de la clôture. A bref délai. Les récoltes sont très mauvaises cet hiver, il n'a pas plu. Il faut très cher pour la saison. Pendant ces quatre semaines, nous n'avons pas pu arroser; personne ne pouvait sans danger s'aventurer à plus de 3 ou 400 mètres en dehors de la clôture. Vous comprendrez par là, mon Révérendissime Père, que j'ai besoin de votre bien vouloir en faveur de la clôture. A bref délai. Les récoltes sont très mauvaises cet hiver, il n'a pas plu. Il faut très cher pour la saison. Pendant ces quatre semaines, nous n'avons pas pu arroser; personne ne pouvait sans danger s'aventurer à plus de 3 ou 400 mètres en dehors de la clôture. Vous comprendrez par là, mon Révérendissime Père, que j'ai besoin de votre bien vouloir en faveur de la clôture. A bref délai. Les récoltes sont très mauvaises cet hiver, il n'a pas plu. Il faut très cher pour la saison. Pendant ces quatre semaines, nous n'avons pas pu arroser; personne ne pouvait sans danger s'aventurer à plus de 3 ou 400 mètres en dehors de la clôture. Vous comprendrez par là, mon Révérendissime Père, que j'ai besoin de votre bien vouloir en faveur de la clôture. A bref délai. Les récoltes sont très mauvaises cet hiver, il n'a pas plu. Il faut très cher pour la saison. Pendant ces quatre semaines, nous n'avons pas pu arroser; personne ne pouvait sans danger s'aventurer à plus de 3 ou 400 mètres en dehors de la clôture. Vous comprendrez par là, mon Révérendissime Père, que j'ai besoin de votre bien vouloir en faveur de la clôture. A bref délai. Les récoltes sont très mauvaises cet hiver, il n'a pas plu. Il faut très cher pour la saison. Pendant ces quatre semaines, nous n'avons pas pu arroser; personne ne pouvait sans danger s'aventurer à plus de 3 ou 400 mètres en dehors de la clôture. Vous comprendrez par là, mon Révérendissime Père, que j'ai besoin de votre bien vouloir en faveur de la clôture. A bref délai. Les récoltes sont très mauvaises cet hiver, il n'a pas plu. Il faut très cher pour la saison. Pendant ces quatre semaines, nous n'avons pas pu arroser; personne ne pouvait sans danger s'aventurer à plus de 3 ou 400 mètres en dehors de la clôture. Vous comprendrez par là, mon Révérendissime Père, que j'ai besoin de votre bien vouloir en faveur de la clôture. A bref délai. Les récoltes sont très mauvaises cet hiver, il n'a pas plu. Il faut très cher pour la saison. Pendant ces quatre semaines, nous n'avons pas pu arroser; personne ne pouvait sans danger s'aventurer à plus de 3 ou 400 mètres en dehors de la clôture. Vous comprendrez par là, mon Révérendissime Père, que j'ai besoin de votre bien vouloir en faveur de la clôture. A bref délai. Les récoltes sont très mauvaises cet hiver, il n'a pas plu. Il faut très cher pour la saison. Pendant ces quatre semaines, nous n'avons pas pu arroser; personne ne pouvait sans danger s'aventurer à plus de 3 ou 400 mètres en dehors de la clôture. Vous comprendrez par là, mon Révérendissime Père, que j'ai besoin de votre bien vouloir en faveur de la clôture. A bref délai. Les récoltes sont très mauvaises cet hiver, il n'a pas plu. Il faut très cher pour la saison. Pendant ces quatre semaines, nous n'avons pas pu arroser; personne ne pouvait sans danger s'aventurer à plus de 3 ou 400 mètres en dehors de la clôture. Vous comprendrez par là, mon Révérendissime Père, que j'ai besoin de votre bien vouloir en faveur de la clôture. A bref délai. Les récoltes sont très mauvaises cet hiver, il n'a pas plu. Il faut très cher pour la saison. Pendant ces quatre semaines, nous n'avons pas pu arroser; personne ne pouvait sans danger s'aventurer à plus de 3 ou 400 mètres en dehors de la clôture. Vous comprendrez par là, mon Révérendissime Père, que j'ai besoin de votre bien vouloir en faveur de la clôture. A bref délai. Les récoltes sont très mauvaises cet hiver, il n'a pas plu. Il faut très cher pour la saison. Pendant ces quatre semaines, nous n'avons pas pu arroser; personne ne pouvait sans danger s'aventurer à plus de 3 ou 400 mètres en dehors de la clôture. Vous comprendrez par là, mon Révérendissime Père, que j'ai besoin de votre bien vouloir en faveur de la clôture. A bref délai. Les récoltes sont très mauvaises cet hiver, il n'a pas plu. Il faut très cher pour la saison. Pendant ces quatre semaines, nous n'avons pas pu arroser; personne ne pouvait sans danger s'aventurer à plus de 3 ou 400 mètres en dehors de la clôture. Vous comprendrez par là, mon Révérendissime Père, que j'ai besoin de votre bien vouloir en faveur de la clôture. A bref délai. Les récoltes sont très mauvaises cet hiver, il n'a pas plu. Il faut très cher pour la saison. Pendant ces quatre semaines, nous n'avons pas pu arroser; personne ne pouvait sans danger s'aventurer à plus de 3 ou 400 mètres en dehors de la clôture. Vous comprendrez par là, mon Révérendissime Père, que j'ai besoin de votre bien vouloir en faveur de la clôture. A bref délai. Les récoltes sont très mauvaises cet hiver, il n'a pas plu. Il faut très cher pour la saison. Pendant ces quatre semaines, nous n'avons pas pu arroser; personne ne pouvait sans danger s'aventurer à plus de 3 ou 400 mètres en dehors de la clôture. Vous comprendrez par là, mon Révérendissime Père, que j'ai besoin de votre bien vouloir en faveur de la clôture. A bref délai. Les récoltes sont très mauvaises cet hiver, il n'a pas plu. Il faut très cher pour la saison. Pendant ces quatre semaines, nous n'avons pas pu arroser; personne ne pouvait sans danger s'aventurer à plus de 3 ou 400 mètres en dehors de la clôture. Vous comprendrez par là, mon Révérendissime Père, que j'ai besoin de votre bien vouloir en faveur de la clôture. A bref délai. Les récoltes sont très mauvaises cet hiver, il n'a pas plu. Il faut très cher pour la saison. Pendant ces quatre semaines, nous n'avons pas pu arroser; personne ne pouvait sans danger s'aventurer à plus de 3 ou 400 mètres en dehors de la clôture. Vous comprendrez par là, mon Révérendissime Père, que j'ai besoin de votre bien vouloir en faveur de la clôture. A bref délai. Les récoltes sont très mauvaises cet hiver, il n'a pas plu. Il faut très cher pour la saison. Pendant ces quatre semaines, nous n'avons pas pu arroser; personne ne pouvait sans danger s'aventurer à plus de 3 ou 400 mètres en dehors de la clôture. Vous comprendrez par là, mon Révérendissime Père, que j'ai besoin de votre bien vouloir en faveur de la clôture. A bref délai. Les récoltes sont très mauvaises cet hiver, il n'a pas plu. Il faut très cher pour la saison. Pendant ces quatre semaines, nous n'avons pas pu arroser; personne ne pouvait sans danger s'aventurer à plus de 3 ou 400 mètres en dehors de la clôture. Vous comprendrez par là, mon Révérendissime Père, que j'ai besoin de votre bien vouloir en faveur de la clôture. A bref délai. Les récoltes sont très mauvaises cet hiver, il n'a pas plu. Il faut très cher pour la saison. Pendant ces quatre semaines, nous n'avons pas pu arroser; personne ne pouvait sans danger s'aventurer à plus de 3 ou 400 mètres en dehors de la clôture. Vous comprendrez par là, mon Révérendissime Père, que j'ai besoin de votre bien vouloir en faveur de la clôture. A bref délai. Les récoltes sont très mauvaises cet hiver, il n'a pas plu. Il faut très cher pour la saison. Pendant ces quatre semaines, nous n'avons pas pu arroser; personne ne pouvait sans danger s'aventurer à plus de 3 ou 400 mètres en dehors de la clôture. Vous comprendrez par là, mon Révérendissime Père, que j'ai besoin de votre bien vouloir en faveur de la clôture. A bref délai. Les récoltes sont très mauvaises cet hiver, il n'a pas plu. Il faut très cher pour la saison. Pendant ces quatre semaines, nous n'avons pas pu arroser; personne ne pouvait sans danger s'aventurer à plus de 3 ou 400 mètres en dehors de la clôture. Vous comprendrez par là, mon Révérendissime Père, que j'ai besoin de votre bien vouloir en faveur de la clôture. A bref délai. Les récoltes sont très mauvaises cet hiver, il n'a pas plu. Il faut très cher pour la saison. Pendant ces quatre semaines, nous n'avons pas pu arroser; personne ne pouvait sans danger s'aventurer à plus de 3 ou 400 mètres en dehors de la clôture. Vous comprendrez par là, mon Révérendissime Père, que j'ai besoin de votre bien vouloir en faveur de la clôture. A bref délai. Les récoltes sont très mauvaises cet hiver, il n'a pas plu. Il faut très cher pour la saison. Pendant ces quatre semaines, nous n'avons pas pu arroser; personne ne pouvait sans danger s'aventurer à plus de 3 ou 400 mètres en dehors de la clôture. Vous comprendrez par là, mon

LE PLUS ACTIF ET LE PLUS CANADIEN

Tel a été le marché de Montréal cet avant-midi. Une légère hausse. — Le Paillique à 181.

Notre Bourse a eu ce matin une meilleure séance; le marché a montré plus d'activité et le cours de certaines valeurs a monté d'une fraction. Le marché est abandonné à lui-même.

UN DANGER A CRAINDRE

On craint que les spéculateurs qui se sont beaucoup approvisionnés à New-York se mettent à vendre.

New-York a eu ce matin un marché très ferme; la hausse a repris; mais on entretient une certaine crainte. On croit, non sans raison, que des spéculateurs, qui depuis plusieurs mois, s'approvisionnent de valeurs qui ont beaucoup monté, se mettent à vendre.

On comprend qu'une telle action

né et marque 44; le profit au contraire a réagi d'une demie. Les obligations sont à 95. Le Coal a avancé d'un quart, après avoir ouvert à 74.34. Le Steel est ferme à 217.12; le Toronto Steel se vend 123.34; le Detroit 62 et le Twin 104.12 puis 104. Le Textile Com. est à 70.58 et le Penman à 54.

ne saurait avoir d'autres résultats que de faire tomber le marché; car le jour où la liquidation se fera plus intense le public suivra ce mouvement. Mais nul doute que cette période de baisse, si elle devenait prononcée ne serait que de courte durée car tout le monde a intérêt à ce qu'une nouvelle hausse se produise.

LES EMPRUNTS DU CANADA

Ils s'élèveront de plus de cent millions qu'on ira chercher en Angleterre.

Notre pays est un des pays qui empruntent le plus de capitaux au dehors. L'année 1908 l'époque dans l'histoire de nos emprunts, car c'est l'année où le Canada a emprunté le plus de capitaux au dehors. D'abord en janvier dernier le gouvernement fédéral a obtenu un emprunt de 25,000,000, c'est l'emprunt le plus considérable qu'un Canada n'ait jamais effectué à Londres. En mai dernier le gouvernement fédéral a obtenu un nouveau emprunt de 25,000,000, c'est la preuve que notre pays a compté sur le capital étranger pour réaliser son développement le plus complet.

Durant les derniers cinq ans les chiffres des obligations canadiennes ont augmenté de 24,500,000 à 101,500,000. C'est à l'heure qu'il est les emprunts de 1909 ont dépassé l'emprunt total de 1908.

Nous donnons ci-dessous le détail des emprunts que notre pays va négocier à Londres; ces emprunts sont faits par les gouvernements, les municipalités et les compagnies.

Table with columns: Province, Amount, and other details for various Canadian municipalities and provinces.

Il faut ajouter à cela l'emprunt de Montréal qui s'élève à 25,000,000. EMPRUNTS MUNICIPAUX: Winnipeg 2,500,000, Toronto 1,750,000, Ottawa 1,000,000, Calgary 1,000,000, etc.

Il faut ajouter à cela l'emprunt de Montréal qui s'élève à 25,000,000. EMPRUNTS DES COMPAGNIES: Grand Tronc Pacific 10,000,000, Lake Superior Corporation 5,000,000, etc.

Il faut ajouter à cela l'emprunt de Montréal qui s'élève à 25,000,000. EMPRUNTS DE GOUVERNEMENT: Dominion of Canada 50,000,000, Ontario 4,000,000, etc.

L'EVALUATION DU DETROIT

Comme on le sait, sur l'avis du comité des "50" il fut décidé à Detroit de faire une évaluation des propriétés et du matériel de la compagnie électrique Detroit United.

Ce travail d'évaluation fut confié à l'expert Barcroft, qui s'est adossé six autres experts choisis parmi les hommes les plus compétents; c'est au point que la compagnie, invitée par Barcroft, à recuser aucun de ces hommes, a décliné cette invitation. Toutefois elle semble croire au dire du "Detroit News",

que le rapport de la commission Barcroft ne lui soit pas favorable, puisqu'elle fait faire elle-même l'évaluation par l'expert Bion J. Arnold. On annonce de New-York, que l'expertise de Arnold est si élevée, que théoriquement, la compagnie ne pourrait faire aucun profit en fixant à 5 cents le prix de passage. Le rapport de l'ingénieur Barcroft sera, prêt dans quelques jours. Cette évaluation est faite pour servir à la capitalisation de la compagnie n'est pas trop considérable.

TRIBUNE LIBRE

Aéroplanes et dirigeables. St-Jean, 15 juin 1909. Monsieur le Directeur, de "La Patrie".

Monsieur le Directeur, Dans la PATRIE du 10 juin vous signalez l'opinion du "World" de New-York, favorable aux aéroplanes contre les dirigeables, opinion émise à propos des expériences du comte Zeppelin.

Croyez-vous ne pas exagérer en disant que le monde entier suit avec intérêt les expériences du comte allemand? Il me semble, au contraire, que le monde "de l'air" tourne vers ce pauvre Monsieur Zeppelin un regard attendrissant et miséricordieux. Je crois fort que ce que vous appelez sa persévérance pourrait être appelé par d'autres plus sceptiques, son obstination ou son entêtement. Sa théorie du plus léger que l'air a été presque toute ses partisans; et puis, il faut le dire, le comte Zeppelin n'a rien inventé de tout.

Le colonel Renard, avant lui, vers 1882 ou 1883, le croi, avait son dirigeable en forme de cloche; et il avait déjà annoncé à cette époque que la navigation aérienne dépendait du moteur. L'envolope rigide du comte Zeppelin a été suggérée bien avant lui, et a été préférée, comme dans les ballons militaires français, se servir de ballonnets compensateurs pour éviter la déformation de l'envolope.

Le comte Zeppelin n'a rien fait en somme, de plus que Santos Dumont, par exemple, qui, en rendant l'aéroplane élastique, a donné à son ballon la plus grande force ascensionnelle possible, qu'il munissait en outre du moteur le plus puissant possible.

Par temps calme, M. Santos Dumont, comme le comte Zeppelin (et tant d'autres) a fait en l'air des zig-zags et des 8; Monsieur Zeppelin a seulement sur lui le record des accidents. Toutes les petites innovations de détail du comte Zeppelin ne changent pas un iota à la discussion du plus lourd ou du plus léger que l'air, et Monsieur Zeppelin, quoiqu'il ait fait un jour de premier aviateur du monde, reste, comme dans la Favorite, seul, un deux-trois avec ses grands maîtres!

Vous le savez, Monsieur le Directeur, mes salutations les plus empressées, E. C. VILLEMAGNE, St-Jean, P. Q.

La Maittawanie. Monsieur le Rédacteur, Permettez, s'il vous plaît l'usage de votre journal pour signaler, une fois de plus, des abus qui se glissent dans l'administration des bureaux de poste.

Par exemple, un bureau de poste, comme à Michel des Saints, reçoit une lettre adressée à une localité voisine: St-Ignace du Lac, par exemple, mais la lettre, faute de précaution, est expédiée à St-Jean de Matha, 10 lieues plus bas. Pour revenir de ce dernier endroit à St-Ignace du Lac, cela prend un peu de temps, lorsque la maille ne circule que trois fois par semaine à Mattawin, soit si l'on ajoute à ce délai, le mauvais état des chemins en printemps, on se trouve en retard de temps, on se trouve en retard de temps, on se trouve en retard de temps.

Notre voix sera-t-elle ici, comme celle qui "criait dans le désert", sans trouver d'échos dans des cœurs religieux et patriotiques? Qu'on prenne garde! elle criera, les ténés, contre les indifférents, les ténés, contre les indifférents, les ténés, contre les indifférents.

Notre voix sera-t-elle ici, comme celle qui "criait dans le désert", sans trouver d'échos dans des cœurs religieux et patriotiques? Qu'on prenne garde! elle criera, les ténés, contre les indifférents, les ténés, contre les indifférents, les ténés, contre les indifférents.

Notre voix sera-t-elle ici, comme celle qui "criait dans le désert", sans trouver d'échos dans des cœurs religieux et patriotiques? Qu'on prenne garde! elle criera, les ténés, contre les indifférents, les ténés, contre les indifférents, les ténés, contre les indifférents.

Notre voix sera-t-elle ici, comme celle qui "criait dans le désert", sans trouver d'échos dans des cœurs religieux et patriotiques? Qu'on prenne garde! elle criera, les ténés, contre les indifférents, les ténés, contre les indifférents, les ténés, contre les indifférents.

Notre voix sera-t-elle ici, comme celle qui "criait dans le désert", sans trouver d'échos dans des cœurs religieux et patriotiques? Qu'on prenne garde! elle criera, les ténés, contre les indifférents, les ténés, contre les indifférents, les ténés, contre les indifférents.

Notre voix sera-t-elle ici, comme celle qui "criait dans le désert", sans trouver d'échos dans des cœurs religieux et patriotiques? Qu'on prenne garde! elle criera, les ténés, contre les indifférents, les ténés, contre les indifférents, les ténés, contre les indifférents.

Notre voix sera-t-elle ici, comme celle qui "criait dans le désert", sans trouver d'échos dans des cœurs religieux et patriotiques? Qu'on prenne garde! elle criera, les ténés, contre les indifférents, les ténés, contre les indifférents, les ténés, contre les indifférents.

Notre voix sera-t-elle ici, comme celle qui "criait dans le désert", sans trouver d'échos dans des cœurs religieux et patriotiques? Qu'on prenne garde! elle criera, les ténés, contre les indifférents, les ténés, contre les indifférents, les ténés, contre les indifférents.

BANQUE EASTERN The Berger Company, Limited

Dividende Trimestriel No 106. Avis est par les présentes donné qu'un dividende au taux de huit pour cent par an sur le capital-actions de cette banque pour le trimestre courant sera payable au Bureau-cher et aux succursales le et après le deuxième jour de juillet prochain.

Par ordre du Bureau de direction, J. MCKINNON, Grant-Général, Sherbrooke, 31 Mai 1909.

Hotel de Ville REPARATIONS. DES SOUMISSIONS cachetées, portant la désignation "Réparations à l'Hotel de Ville" et déposées au Greffier de la Cité et déposées au Greffier de ce Bureau, à l'Hotel de Ville, seront reçues jusqu'à MIDI, MERCREDI, le 30 JUIN 1909, pour l'exécution des travaux de réparations à faire à la salle du Conseil et aux anti-chambres de cette salle, consistant surtout en peinture et décors.

Les plans et devis pour ces travaux pourront être examinés au Bureau de la Commission de l'Hotel de Ville, où tous les renseignements dont on aura besoin pourront aussi être obtenus entre neuf et dix heures a.m. Un certificat de dépôt, en deux mains du Trésorier de la Cité de la somme de \$20, devra accompagner chaque soumission.

Les soumissions seront cachetées en présence des intéressés à la première assemblée de la Commission de l'Hotel de Ville qui aura lieu le mardi 29 Juin 1909. La Commission de l'Hotel de Ville ne s'engage à accepter la plus basse et aucune autre des soumissions.

L. O. DAVID, Greffier de la Cité, Bureau du Greffier de la Cité, Hotel de Ville, Montréal, 22 Juin 1909.

COUR SUPERIEURE. Les versements des souscriptions de cette Compagnie, en vertu de la Loi des Liquidations, seront reçus par le Secrétaire de la Compagnie, à l'Hotel de Ville, à Montréal, le mardi 29 Juin 1909.

En vertu de la Loi des Liquidations, les versements des souscriptions de cette Compagnie, en vertu de la Loi des Liquidations, seront reçus par le Secrétaire de la Compagnie, à l'Hotel de Ville, à Montréal, le mardi 29 Juin 1909.

En vertu de la Loi des Liquidations, les versements des souscriptions de cette Compagnie, en vertu de la Loi des Liquidations, seront reçus par le Secrétaire de la Compagnie, à l'Hotel de Ville, à Montréal, le mardi 29 Juin 1909.

En vertu de la Loi des Liquidations, les versements des souscriptions de cette Compagnie, en vertu de la Loi des Liquidations, seront reçus par le Secrétaire de la Compagnie, à l'Hotel de Ville, à Montréal, le mardi 29 Juin 1909.

En vertu de la Loi des Liquidations, les versements des souscriptions de cette Compagnie, en vertu de la Loi des Liquidations, seront reçus par le Secrétaire de la Compagnie, à l'Hotel de Ville, à Montréal, le mardi 29 Juin 1909.

En vertu de la Loi des Liquidations, les versements des souscriptions de cette Compagnie, en vertu de la Loi des Liquidations, seront reçus par le Secrétaire de la Compagnie, à l'Hotel de Ville, à Montréal, le mardi 29 Juin 1909.

En vertu de la Loi des Liquidations, les versements des souscriptions de cette Compagnie, en vertu de la Loi des Liquidations, seront reçus par le Secrétaire de la Compagnie, à l'Hotel de Ville, à Montréal, le mardi 29 Juin 1909.

En vertu de la Loi des Liquidations, les versements des souscriptions de cette Compagnie, en vertu de la Loi des Liquidations, seront reçus par le Secrétaire de la Compagnie, à l'Hotel de Ville, à Montréal, le mardi 29 Juin 1909.

En vertu de la Loi des Liquidations, les versements des souscriptions de cette Compagnie, en vertu de la Loi des Liquidations, seront reçus par le Secrétaire de la Compagnie, à l'Hotel de Ville, à Montréal, le mardi 29 Juin 1909.

En vertu de la Loi des Liquidations, les versements des souscriptions de cette Compagnie, en vertu de la Loi des Liquidations, seront reçus par le Secrétaire de la Compagnie, à l'Hotel de Ville, à Montréal, le mardi 29 Juin 1909.

CONFEDERATION DU CANADA

Emprunt de \$250,000. Stig. en obligations courantes, de \$3,000,000. Obligations à 40 ans, à 4 p.c., à choisir le 1er Mai 1909.

DES SOUMISSIONS cachetées, portant la désignation "Confédération du Canada" et déposées au Greffier de la Cité, seront reçues jusqu'à MIDI, MERCREDI, le 30 JUIN 1909, pour l'exécution des travaux de réparations à faire à la salle du Conseil et aux anti-chambres de cette salle, consistant surtout en peinture et décors.

Les plans et devis pour ces travaux pourront être examinés au Bureau de la Commission de l'Hotel de Ville, où tous les renseignements dont on aura besoin pourront aussi être obtenus entre neuf et dix heures a.m. Un certificat de dépôt, en deux mains du Trésorier de la Cité de la somme de \$20, devra accompagner chaque soumission.

Les soumissions seront cachetées en présence des intéressés à la première assemblée de la Commission de l'Hotel de Ville qui aura lieu le mardi 29 Juin 1909. La Commission de l'Hotel de Ville ne s'engage à accepter la plus basse et aucune autre des soumissions.

L. O. DAVID, Greffier de la Cité, Bureau du Greffier de la Cité, Hotel de Ville, Montréal, 22 Juin 1909.

COUR SUPERIEURE. Les versements des souscriptions de cette Compagnie, en vertu de la Loi des Liquidations, seront reçus par le Secrétaire de la Compagnie, à l'Hotel de Ville, à Montréal, le mardi 29 Juin 1909.

En vertu de la Loi des Liquidations, les versements des souscriptions de cette Compagnie, en vertu de la Loi des Liquidations, seront reçus par le Secrétaire de la Compagnie, à l'Hotel de Ville, à Montréal, le mardi 29 Juin 1909.

En vertu de la Loi des Liquidations, les versements des souscriptions de cette Compagnie, en vertu de la Loi des Liquidations, seront reçus par le Secrétaire de la Compagnie, à l'Hotel de Ville, à Montréal, le mardi 29 Juin 1909.

En vertu de la Loi des Liquidations, les versements des souscriptions de cette Compagnie, en vertu de la Loi des Liquidations, seront reçus par le Secrétaire de la Compagnie, à l'Hotel de Ville, à Montréal, le mardi 29 Juin 1909.

En vertu de la Loi des Liquidations, les versements des souscriptions de cette Compagnie, en vertu de la Loi des Liquidations, seront reçus par le Secrétaire de la Compagnie, à l'Hotel de Ville, à Montréal, le mardi 29 Juin 1909.

En vertu de la Loi des Liquidations, les versements des souscriptions de cette Compagnie, en vertu de la Loi des Liquidations, seront reçus par le Secrétaire de la Compagnie, à l'Hotel de Ville, à Montréal, le mardi 29 Juin 1909.

En vertu de la Loi des Liquidations, les versements des souscriptions de cette Compagnie, en vertu de la Loi des Liquidations, seront reçus par le Secrétaire de la Compagnie, à l'Hotel de Ville, à Montréal, le mardi 29 Juin 1909.

En vertu de la Loi des Liquidations, les versements des souscriptions de cette Compagnie, en vertu de la Loi des Liquidations, seront reçus par le Secrétaire de la Compagnie, à l'Hotel de Ville, à Montréal, le mardi 29 Juin 1909.

En vertu de la Loi des Liquidations, les versements des souscriptions de cette Compagnie, en vertu de la Loi des Liquidations, seront reçus par le Secrétaire de la Compagnie, à l'Hotel de Ville, à Montréal, le mardi 29 Juin 1909.

En vertu de la Loi des Liquidations, les versements des souscriptions de cette Compagnie, en vertu de la Loi des Liquidations, seront reçus par le Secrétaire de la Compagnie, à l'Hotel de Ville, à Montréal, le mardi 29 Juin 1909.

En vertu de la Loi des Liquidations, les versements des souscriptions de cette Compagnie, en vertu de la Loi des Liquidations, seront reçus par le Secrétaire de la Compagnie, à l'Hotel de Ville, à Montréal, le mardi 29 Juin 1909.

DIVIDENDES DE JUILLET

CE QUE PAIERONT LES BANQUES EN DIVIDENDE LE 2 JUILLET.

Traders Bank of Canada, div. trimestriel, sur 7 p. c. par an. Banque du Nouveau Brunswick, div. trimestriel, sur 13 p. c. par an. L'United Empire Bank, div. trimestriel, sur 4 p. c. par an. Bank of Nova Scotia, div. trimestriel, sur 12 p. c. par an. Royal Bank of Canada, div. trimestriel, sur 10 p. c. par an. The Metropolitan Bank, div. trimestriel, sur 8 p. c. par an. Molsons' Bank, div. trimestriel, sur 10 p. c. par an. Dominion Bank, div. trimestriel, sur 12 p. c. par an. Northern Crown Bank, div. trimestriel, sur 10 p. c. par an. La Banque Provinciale, div. trimestriel, sur 7 p. c. par an. La Banque d'Épargne, div. semestriel, sur 5 p. c. par an. Eastern Township Bank, div. trimestriel, sur 8 p. c. par an.

Traders Bank of Canada, div. trimestriel, sur 7 p. c. par an. Banque du Nouveau Brunswick, div. trimestriel, sur 13 p. c. par an. L'United Empire Bank, div. trimestriel, sur 4 p. c. par an. Bank of Nova Scotia, div. trimestriel, sur 12 p. c. par an. Royal Bank of Canada, div. trimestriel, sur 10 p. c. par an. The Metropolitan Bank, div. trimestriel, sur 8 p. c. par an. Molsons' Bank, div. trimestriel, sur 10 p. c. par an. Dominion Bank, div. trimestriel, sur 12 p. c. par an. Northern Crown Bank, div. trimestriel, sur 10 p. c. par an. La Banque Provinciale, div. trimestriel, sur 7 p. c. par an. La Banque d'Épargne, div. semestriel, sur 5 p. c. par an. Eastern Township Bank, div. trimestriel, sur 8 p. c. par an.

Traders Bank of Canada, div. trimestriel, sur 7 p. c. par an. Banque du Nouveau Brunswick, div. trimestriel, sur 13 p. c. par an. L'United Empire Bank, div. trimestriel, sur 4 p. c. par an. Bank of Nova Scotia, div. trimestriel, sur 12 p. c. par an. Royal Bank of Canada, div. trimestriel, sur 10 p. c. par an. The Metropolitan Bank, div. trimestriel, sur 8 p. c. par an. Molsons' Bank, div. trimestriel, sur 10 p. c. par an. Dominion Bank, div. trimestriel, sur 12 p. c. par an. Northern Crown Bank, div. trimestriel, sur 10 p. c. par an. La Banque Provinciale, div. trimestriel, sur 7 p. c. par an. La Banque d'Épargne, div. semestriel, sur 5 p. c. par an. Eastern Township Bank, div. trimestriel, sur 8 p. c. par an.

Traders Bank of Canada, div. trimestriel, sur 7 p. c. par an. Banque du Nouveau Brunswick, div. trimestriel, sur 13 p. c. par an. L'United Empire Bank, div. trimestriel, sur 4 p. c. par an. Bank of Nova Scotia, div. trimestriel, sur 12 p. c. par an. Royal Bank of Canada, div. trimestriel, sur 10 p. c. par an. The Metropolitan Bank, div. trimestriel, sur 8 p. c. par an. Molsons' Bank, div. trimestriel, sur 10 p. c. par an. Dominion Bank, div. trimestriel, sur 12 p. c. par an. Northern Crown Bank, div. trimestriel, sur 10 p. c. par an. La Banque Provinciale, div. trimestriel, sur 7 p. c. par an. La Banque d'Épargne, div. semestriel, sur 5 p. c. par an. Eastern Township Bank, div. trimestriel, sur 8 p. c. par an.

Traders Bank of Canada, div. trimestriel, sur 7 p. c. par an. Banque du Nouveau Brunswick, div. trimestriel, sur 13 p. c. par an. L'United Empire Bank, div. trimestriel, sur 4 p. c. par an. Bank of Nova Scotia, div. trimestriel, sur 12 p. c. par an. Royal Bank of Canada, div. trimestriel, sur 10 p. c. par an. The Metropolitan Bank, div. trimestriel, sur 8 p. c. par an. Molsons' Bank, div. trimestriel, sur 10 p. c. par an. Dominion Bank, div. trimestriel, sur 12 p. c. par an. Northern Crown Bank, div. trimestriel, sur 10 p. c. par an. La Banque Provinciale, div. trimestriel, sur 7 p. c. par an. La Banque d'Épargne, div. semestriel, sur 5 p. c. par an. Eastern Township Bank, div. trimestriel, sur 8 p. c. par an.

Traders Bank of Canada, div. trimestriel, sur 7 p. c. par an. Banque du Nouveau Brunswick, div. trimestriel, sur 13 p. c. par an. L'United Empire Bank, div. trimestriel, sur 4 p. c. par an. Bank of Nova Scotia, div. trimestriel, sur 12 p. c. par an. Royal Bank of Canada, div. trimestriel, sur 10 p. c. par an. The Metropolitan Bank, div. trimestriel, sur 8 p. c. par an. Molsons' Bank, div. trimestriel, sur 10 p. c. par an. Dominion Bank, div. trimestriel, sur 12 p. c. par an. Northern Crown Bank, div. trimestriel, sur 10 p. c. par an. La Banque Provinciale, div. trimestriel, sur 7 p. c. par an. La Banque d'Épargne, div. semestriel, sur 5 p. c. par an. Eastern Township Bank, div. trimestriel, sur 8 p. c. par an.

Traders Bank of Canada, div. trimestriel, sur 7 p. c. par an. Banque du Nouveau Brunswick, div. trimestriel, sur 13 p. c. par an. L'United Empire Bank, div. trimestriel, sur 4 p. c. par an. Bank of Nova Scotia, div. trimestriel, sur 12 p. c. par an. Royal Bank of Canada, div. trimestriel, sur 10 p. c. par an. The Metropolitan Bank, div. trimestriel, sur 8 p. c. par an. Molsons' Bank, div. trimestriel, sur 10 p. c. par an. Dominion Bank, div. trimestriel, sur 12 p. c. par an. Northern Crown Bank, div. trimestriel, sur 10 p. c. par an. La Banque Provinciale, div. trimestriel, sur 7 p. c. par an. La Banque d'Épargne, div. semestriel, sur 5 p. c. par an. Eastern Township Bank, div. trimestriel, sur 8 p. c. par an.

Traders Bank of Canada, div. trimestriel, sur 7 p. c. par an. Banque du Nouveau Brunswick, div. trimestriel, sur 13 p. c. par an. L'United Empire Bank, div. trimestriel, sur 4 p. c. par an. Bank of Nova Scotia, div. trimestriel, sur 12 p. c. par an. Royal Bank of Canada, div. trimestriel, sur 10 p. c. par an. The Metropolitan Bank, div. trimestriel, sur 8 p. c. par an. Molsons' Bank, div. trimestriel, sur 10 p. c. par an. Dominion Bank, div. trimestriel, sur 12 p. c. par an. Northern Crown Bank, div. trimestriel, sur 10 p. c. par an. La Banque Provinciale, div. trimestriel, sur 7 p. c. par an. La Banque d'Épargne, div. semestriel, sur 5 p. c. par an. Eastern Township Bank, div. trimestriel, sur 8 p. c. par an.

Traders Bank of Canada, div. trimestriel, sur 7 p. c. par an. Banque du Nouveau Brunswick, div. trimestriel, sur 13 p. c. par an. L'United Empire Bank, div. trimestriel, sur 4 p. c. par an. Bank of Nova Scotia, div. trimestriel, sur 12 p. c. par an. Royal Bank of Canada, div. trimestriel, sur 10 p. c. par an. The Metropolitan Bank, div. trimestriel, sur 8 p. c. par an. Molsons' Bank, div. trimestriel, sur 10 p. c. par an. Dominion Bank, div. trimestriel, sur 12 p. c. par an. Northern Crown Bank, div. trimestriel, sur 10 p. c. par an. La Banque Provinciale, div. trimestriel, sur 7 p. c. par an. La Banque d'Épargne, div. semestriel, sur 5 p. c. par an. Eastern Township Bank, div. trimestriel, sur 8 p. c. par an.

Traders Bank of Canada, div. trimestriel, sur 7 p. c. par an. Banque du Nouveau Brunswick, div. trimestriel, sur 13 p. c. par an. L'United Empire Bank, div. trimestriel, sur 4 p. c. par an. Bank of Nova Scotia, div. trimestriel, sur 12 p. c. par an. Royal Bank of Canada, div. trimestriel, sur 10 p. c. par an. The Metropolitan Bank, div. trimestriel, sur 8 p. c. par an. Molsons' Bank, div. trimestriel, sur 10 p. c. par an. Dominion Bank, div. trimestriel, sur 12 p. c. par an. Northern Crown Bank, div. trimestriel, sur 10 p. c. par an. La Banque Provinciale, div. trimestriel, sur 7 p. c. par an. La Banque d'Épargne, div. semestriel, sur 5 p. c. par an. Eastern Township Bank, div. trimestriel, sur 8 p. c. par an.

Traders Bank of Canada, div. trimestriel, sur 7 p. c. par an. Banque du Nouveau Brunswick, div. trimestriel, sur 13 p. c. par an. L'United Empire Bank, div. trimestriel, sur 4 p. c. par an. Bank of Nova Scotia, div. trimestriel, sur 12 p. c. par an. Royal Bank of Canada, div. trimestriel, sur 10 p. c. par an. The Metropolitan Bank, div. trimestriel, sur 8 p. c. par an. Molsons' Bank, div. trimestriel, sur 10 p. c. par an. Dominion Bank, div. trimestriel, sur 12 p. c. par an. Northern Crown Bank, div. trimestriel, sur 10 p. c. par an. La Banque Provinciale, div. trimestriel, sur 7 p. c. par an. La Banque d'Épargne, div. semestriel, sur 5 p. c. par an. Eastern Township Bank, div. trimestriel, sur 8 p. c. par an.

Traders Bank of Canada, div. trimestriel, sur 7 p. c. par an. Banque du Nouveau Brunswick, div. trimestriel, sur 13 p. c. par an. L'United Empire Bank, div. trimestriel, sur 4 p. c. par an. Bank of Nova Scotia, div. trimestriel, sur 12 p. c. par an. Royal Bank of Canada, div. trimestriel, sur 10 p. c. par an. The Metropolitan Bank, div. trimestriel, sur 8 p. c. par an. Molsons' Bank, div. trimestriel, sur 10 p. c. par an. Dominion Bank, div. trimestriel, sur 12 p. c. par an. Northern Crown Bank, div. trimestriel, sur 10 p. c. par an. La Banque Provinciale, div. trimestriel, sur 7 p. c. par an. La Banque d'Épargne, div. semestriel, sur 5 p. c. par an. Eastern Township Bank, div. trimestriel, sur 8 p. c. par an.

Traders Bank of Canada, div. trimestriel, sur 7 p. c. par an. Banque du Nouveau Brunswick, div. trimestriel, sur 13 p. c. par an. L'United Empire Bank, div. trimestriel, sur 4 p. c. par an. Bank of Nova Scotia, div. trimestriel, sur 12 p. c. par an. Royal Bank of Canada, div. trimestriel, sur 10 p. c. par an. The Metropolitan Bank, div. trimestriel, sur 8 p. c. par an. Molsons' Bank, div. trimestriel, sur 10 p. c. par an. Dominion Bank, div. trimestriel, sur 12 p. c. par an. Northern Crown Bank, div. trimestriel, sur 10 p. c. par an. La Banque Provinciale, div. trimestriel, sur 7 p. c. par an. La Banque d'Épargne, div. semestriel, sur 5 p. c. par an. Eastern Township Bank, div. trimestriel, sur 8 p. c. par an.

Traders Bank of Canada, div. trimestriel, sur 7 p. c. par an. Banque du Nouveau Brunswick, div. trimestriel, sur 13 p. c. par an. L'United Empire Bank, div. trimestriel, sur 4 p. c. par an. Bank of Nova Scotia, div. trimestriel, sur 12 p. c. par an. Royal Bank of Canada, div. trimestriel, sur 10 p. c. par an. The Metropolitan Bank, div. trimestriel, sur 8 p. c. par an. Molsons' Bank, div. trimestriel, sur 10 p. c. par an. Dominion Bank, div. trimestriel, sur 12 p. c. par an. Northern Crown Bank, div. trimestriel, sur 10 p. c. par an. La Banque Provinciale, div. trimestriel, sur 7 p. c. par an. La Banque d'Épargne, div. semestriel, sur 5 p. c. par an. Eastern Township Bank, div. trimestriel, sur 8 p. c. par an.

Traders Bank of Canada, div. trimestriel, sur 7 p. c. par an. Banque du Nouveau Brunswick, div. trimestriel, sur 13 p. c. par an. L'United Empire Bank, div. trimestriel, sur 4 p. c. par an. Bank of Nova Scotia, div. trimestriel, sur 12 p. c. par an. Royal Bank of Canada, div. trimestriel, sur 10 p. c. par an. The Metropolitan Bank, div. trimestriel, sur 8 p. c. par an. Molsons' Bank, div. trimestriel, sur 10 p. c. par an. Dominion Bank, div. trimestriel, sur 12 p. c. par an. Northern Crown Bank, div. trimestriel, sur 10 p. c. par an. La Banque Provinciale, div. trimestriel, sur 7 p. c. par an. La Banque d'Épargne, div. semestriel, sur 5 p. c. par an. Eastern Township Bank, div. trimestriel, sur 8 p. c. par an.

Traders Bank of Canada, div. trimestriel, sur 7 p. c. par an. Banque du Nouveau Brunswick, div. trimestriel, sur 13 p. c. par an. L'United Empire Bank, div. trimestriel, sur 4 p. c. par an. Bank of Nova Scotia, div. trimestriel, sur 12 p. c. par an. Royal Bank of Canada, div. trimestriel, sur 10 p. c. par an. The Metropolitan Bank, div. trimestriel, sur 8 p. c. par an. Molsons' Bank, div. trimestriel, sur 10 p. c. par an. Dominion Bank, div. trimestriel, sur 12 p. c. par an. Northern Crown Bank, div. trimestriel, sur 10 p. c. par an. La Banque Provinciale, div. trimestriel, sur 7 p. c. par an. La Banque d'Épargne, div. semestriel, sur 5 p. c. par an. Eastern Township Bank, div. trimestriel, sur 8 p. c. par an.

Traders Bank of Canada, div. trimestriel, sur 7 p. c. par an. Banque du Nouveau Brunswick, div. trimestriel, sur 13 p. c. par an. L'United Empire Bank, div. trimestriel, sur 4 p. c. par an. Bank of Nova Scotia, div. trimestriel, sur 12 p. c. par an. Royal Bank of Canada, div. trimestriel, sur 10 p. c. par an. The Metropolitan Bank, div. trimestriel, sur 8 p. c. par an. Molsons' Bank, div. trimestriel, sur 10 p. c. par an. Dominion Bank, div. trimestriel, sur 12 p. c. par an. Northern Crown Bank, div. trimestriel, sur 10 p. c. par an. La Banque Provinciale, div. trimestriel, sur 7 p. c. par an. La Banque d'Épargne, div. semestriel, sur 5 p. c. par an. Eastern Township Bank, div. trimestriel, sur 8 p. c. par an.

Traders Bank of Canada, div. trimestriel, sur 7 p. c. par an. Banque du Nouveau Brunswick, div. trimestriel, sur 13 p. c. par an. L'United Empire Bank, div. trimestriel, sur 4 p. c. par an. Bank of Nova Scotia, div. trimestriel, sur 12 p. c. par an. Royal Bank of Canada, div. trimestriel, sur 10 p. c. par an. The Metropolitan Bank, div. trimestriel, sur 8 p. c. par an. Molsons' Bank, div. trimestriel, sur 10 p. c. par an. Dominion Bank, div. trimestriel, sur 12 p. c. par an. Northern Crown Bank, div. trimestriel, sur 10 p. c. par an. La Banque Provinciale, div. trimestriel, sur 7 p. c. par an. La Banque d'Épargne, div. semestriel, sur 5 p. c. par an. Eastern Township Bank, div. trimestriel, sur 8 p. c. par an.

Traders Bank of Canada, div. trimestriel, sur 7 p. c. par an. Banque du Nouveau Brunswick

Colonne d'Immeubles

Proprietes a Vendre
ACHETEURS ET VENDEURS
ADRESSEZ-VOUS A
TRUDEAU & HOULE
1845 Notre-Dame-Ouest
PROPRIETES A VENDRE OU A ECHANGER

A L'UNIVERSITE LAVAL DE QUEBEC

LA COLLATION DES DIPLOMES A EU LIEU SOLENNELLEMENT DIMANCHE.

(Dépêche spéciale à La Patrie)
QUEBEC, 22.—La cérémonie de la collation des diplômes à l'université Laval est toujours un brillant événement social autant que littéraire.

En l'absence de Mgr Laflamme, recteur, qui est retenu par la maladie, Mgr Mathieu, président, a présidé les côtés Sir Charles Fitzpatrick administrateur et juge en chef du Canada.

PALMARES

Docteurs en Théologie: Les abbés Joseph Caillat, M.S.C.; Joseph I. Lionel Roy.
Docteurs en Médecine: MM. Jules Panet Frémont, avec grande distinction; Hippolyte Siros, avec grande distinction; G. Albert Larochelle, avec grande distinction; Conrad Ringuet, avec grande distinction; Alphonse Bonenfant, avec grande distinction; Jos. Emile Fortier, avec distinction; Jean Thomas Gosselin, avec distinction; Jos. Emile Fortin, avec distinction; Adolphe Marceau, avec distinction; Conrad G. Gagnier, avec distinction; Louis J. O. Corriveau, avec distinction; Langlois, Raoul Côté, Joseph Pierre Massé.

Licenciés en Théologie: Alexandre Vachon, avec grande distinction; Edouard Pacaud, avec grande distinction; François McBride, C.S.C., avec grande distinction; Jacques Gills, avec distinction; Joseph Frs Gaston Dubé, avec distinction; Jean-Denis, avec distinction; Joseph F. Couture, Lionel J. Cannon, Hector Dubuc, J. B. Léon Paradis, Emilie Boisconault, Pierre Philippe Beaudry, Jean Baptiste Pelouquin, Jules E. Valée.

Bacheliers en droit — MM. Gabriel Taschereau, J. Adolphe Allard.
Bacheliers en médecine — MM. George Ahern, Jules Fontaine, Joseph L. Carignan, Henri Becotte, Chs. Henri Lorrain, Edmond Ouellette, Alphonse Tessier, Louis J. Pluie, Joseph L. Gauthier, Louis J. Caouette, Jos. Hermégnild Raymond, Joseph Drouin, Emilie Boisconault, Pierre Philippe Beaudry, Jean Baptiste Pelouquin, Jules E. Valée.

ges Lamothe, Alexandre Larivière, Wilfrid Lacroix, Georges Marcoux, Certificats d'étude de droit commercial: MM. Paul Hébert, Henri Lemieux, Joseph Mercier, Edouard Picher, J. Arthur Savard, avec grande distinction; L. Olivier Campeau, J. P. Godbout, François-Xavier Guérard, A. Léonce Huot, Alfred P. Robitaille, Evariste Rochette, Anahelb Trudel, avec distinction; F. O. Chalifour, Arthur Drolet, Emile Huot, L. Alphonse Lefebvre, Georges Reinhardt, Edouard Tanguay, avec distinction.

Faculté de Théologie
Droit canonique — M. F. Bourgeois.
Théologie morale (cours inférieur) M. F. Bourgeois.
Lieux théologiques — M. J. R. Desilets, D. P. B.
Droit paroissial — M. J. P. Roberge.
Ecriture Sainte — M. J. P. Désilets, D. P. B.
Histoire ecclésiastique — M. P. Boulay, C. S. C.
Classe d'hébreu — M. A. Melançon.

Théologie morale (cours supérieur) — M. J. A. Montplaisir, C. S. C.
Théologie dogmatique (de Création) — M. J. A. Montplaisir, C. S. C.
Théologie dogmatique (de Incarnation) M. P. Boulay, C. S. C.
Prix extraordinaires pour toutes les compositions de l'année:
Cours inférieur — M. A. Labrecque, D. P. B.

Cours supérieur — M. J. A. Montplaisir, C. S. C.
Faculté de droit — Médaille d'or, donnée par Son Excellence le Gouverneur-Général du Canada, Monsieur Alphonse Garneau.
Prix Tessier — 1er prix, M. A. Garneau; 2ème prix, M. Joseph Belleau.
Faculté de médecine — Prix donné par Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec, 1er prix, M. J. Frémont, 2ème prix, M. Hippolyte Siros.
Prix Morin — 1ère année — 1er prix, M. J. Frémont, 2ème prix, MM. H. Siros et A. Larochelle, ex-aequo.
3ème année — 1er prix, M. René Turcot, 2ème prix, M. Alfred Montreuil.
2ème année — 1er prix, MM. G. Ahern et J. Fontaine, ex-aequo; 2ème prix, M. L. Carignan.
Prix Lemieux — Monsieur Hédoune Marchand.
Prix Mathieu — MM. J. Fontaine, H. Laurin et J. Caouette, ex-aequo.
Prix Turcot — MM. H. Siros et C. Ringuet, ex-aequo.
Prix Grondin — 1er prix, M. W. Lefebvre, 2ème prix, M. A. Lafond.
Prix Sirmard — 1er prix, M. H. Siros, 2ème prix, M. J. Frémont.

Faculté des Arts
Concours de philosophie — 1er prix, médaille d'argent de Son Excellence le Gouverneur-Général du Canada, M. Ferdinand Vandry; 2ème, M. Cyrille Deslauriers.
Concours de mathématique — 1er prix, M. F. Vandry; 2ème prix, M. R. Beaudry.
Prix de S. E. le Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec, en rhétorique — 1er prix, M. J. B. St-Laurent; 2ème prix, M. L. P. Marchand.
Prix à l'école centrale de préparation et d'arpentage — 2ème prix, M. Ernest Siros; 3ème prix, M. Ulric Beaudoin.

La distribution des prix aux élèves du Petit Séminaire a eu lieu, ce matin, puis les élèves ont été remis en liberté.
COURS DE MILLE BEAUPRE
La seconde année des Cours sous la direction de Mlle Beaupré s'est terminée hier sous d'heureux auspices.

La Commission scolaire dans l'intention bienveillante d'aider à l'épanouissement de cette œuvre, lui donne accès à cette belle salle du Plateau, jusqu'ici rarement ouverte pour une école de jeunes filles.
Il y eut à cette occasion, de très beaux chants et une saynète très amusante, jouée par les élèves de Mlle Beaupré.
Voici une liste de celles qui ont reçu des récompenses:
Cours Supérieur: 2e division: Mlles Jeanne Tessier. Lecture française, géogr. Conn. utiles.
Hélène Robchoud: Calligraphie, lecture manuelle et latine, lecture anglaise, version française.
Henriette Latour: Calligraphie, lecture latine, version anglaise, composition littéraire, tenue des livres.
Marguerite Lalonde: lecture française, conn. utiles, histoire de France, calcul mental, botanique, tenue des livres.
Anne Marie Côté: analyse grammaticale, lecture française, manuscrite et latine, zoologie, lecture anglaise, histoire d'Angleterre, version anglaise, traduction française, dictée anglaise, tenue des livres.
Prix spécial de catéchisme, remporté par Mlle A. M. Côté.
Prix spécial d'histoire du Canada, offert par Mme N. J. Côté, décerné à Mlle Marguerite Lalonde.
Médaille d'arithmétique, don gracieux de Mlle Surveyer, remportée par Mlle Marguerite Lalonde.
Médaille d'orthographe française, décernée à Mlle A. Marie Côté.
Cours Supérieur: 1ère division: Mlles Jeanne Renaud: calligraphie et chant.
Edith Arpin: Calligraphie et littérature.
Julienne St-Mars: Calligraphie.
Isola Nadeau: Calligraphie.
M. B. Vander Heyden: syntaxe anglaise, histoire d'Angleterre, grammaire anglaise, logique, version anglaise, histoire Romaine, traduction française, dictée anglaise, zoologie, tenue des livres, analyse grammaticale.
Prix spéciaux de catéchisme: Mlles J. St-Mars, I. Nadeau, M. B. Vander Heyden.
Histoire du Canada, volume offert par une amie de la maison, décerné à Mlle J. St-Mars.
Médaille d'Arithmétique, don gracieux de Mme L. H. A. Surveyer, remportée par M. B. Vander Heyden.
Médaille d'Orthographe, don de M. Emile Dulleux, professeur à l'École Polytechnique, remportée par Mlle Isola Nadeau.

Favorisez les Industries du Pays.

Prix de diction, offerts par Mme H. Huilur, décernés à Mlle I. Nadeau et J. St-Mars.
Prix de la Salle d'Etude, bonne conduite: J. St-Mars, I. Nadeau, — Pontualité: J. Nadeau, J. St-Mars.
COURS DES SOUS-GRADUES
Calligraphie: Mlles J. Favreau, J. Benoit.
Synt. angl.: J. Favreau.
Version angl.: J. Benoit.
Version fr.: J. Favreau.
Géographie: J. Favreau.
Gramm. angl.: J. Favreau.
Chimie: J. Benoit.
Méthodes: J. Benoit.
Logique: Mlle J. Favreau.
Littérature: Mlle J. Favreau.
Hist. de France: J. Benoit.
Langue angl.: J. Favreau.
Hist. d'Ang.: J. Benoit.
Dictée angl.: J. Favreau.
Cosmographie: J. Benoit.
Hist. Romaine: J. Benoit.
Physique: J. Benoit.
Mathématiques: J. Benoit.
Physiologie: J. Benoit.
Tenue des livres: J. Benoit.
Analyse gramm.: J. Benoit.
Analyse logique: J. Benoit.
Comp. littéraires: J. Benoit.
Orthographe fr.: J. Benoit.
Médaille d'Excellence, don gracieux de Mme Dandurand, décernée à Mlle J. Benoit.
Prix spécial d'histoire générale, mérité par Mlle J. Benoit.
Prix spécial d'Inst. Religieuse, remporté par Mlle J. Benoit.
— Prix de la Salle d'Etude — Pontualité: Mlle Favreau, Bonne conduite, Mlle Favreau.

BUVEZ LA

Ekers' Bohemian Lager
Gramm. angl.: Mlle B. Fuchs.
Synt. angl.: Mlle Michaud.
Calligraphie: S. Delorme, I. Michaud, B. Fuchs.
Dictée angl.: S. Delorme.
Langue angl.: S. Delorme.
Physiologie: S. Delorme.
Version franc.: S. Delorme, B. Fuchs.
S. Delorme.
Cosmographie: I. Michaud, S. Delorme.
Hist. d'Ang.: S. Delorme.
Hist. de France: S. Delorme.
Tenue des livres: Mlles B. Fuchs, S. Delorme.
Orthographe fr.: S. Delorme.
Médaille d'Excellence, don de Sir Lomer Gouin, premier ministre de la province de Québec, décernée à Mlle S. Delorme.
Mathématiques, médaille offerte par M. Ludger Gravel, méritée par Mlle Fuchs.
Rédaction, médaille offerte par Mme Huguenin remportée par Mlle Michaud.
Prix spécial de Géographie, don d'un ami de la maison, décerné à Mlle Delorme.
Prix spécial de Politesse, offert par Mlle B. Latour, tiré au sort et adjugé à Mlle B. Fuchs.
Prix d'Application générale, décerné à Mlle Michaud.

La Meilleure Lager Canadienne,

Faite ici même, à Montréal.
Canadian Breweries, Limited, MONTREAL.

LA Foudre ET LE FEU

(Suite de la première page)
Les pertes se chiffrent de \$40,000 à \$50,000.
Le montant des assurances est de \$12,000, assurance de fabrication, \$16,000, Montréal-Canada, \$3,000.
Coïncidence bizarre: l'église a été détruite par le feu au moment où on s'apprêtait à la démolir, les plans étaient même préparés par MM. Doumie et Venne. La démolition devait commencer dans un mois, dit-on.

OFFICIER D'ACADEMIE

HONNEUR CONFERE PAR LE GOUVERNEMENT FRANCAIS A M. ALBERT CHEVALIER, DE L'HOTEL-DE-VILLE
M. Albert Chevalier, assistant-directeur de l'Assistance Municipale, a reçu, ce matin, de M. le conseil de Loyale, une lettre accompagnée d'un brevet

AU PALAIS

M. Emile Lavigne a, par l'entremise de ses avocats, pris une action au montant de \$11,877, contre M. Louis Poiret, propriétaire actuel d'un hôtel situé au No 23 Notre-Dame-Ouest. Ce dernier avait sous-loué au demandeur une partie de l'immeuble pour y établir une table d'hôte. Il prit une action en expulsion, alléguant que M. Lavigne ne tenait pas un restaurant convenable. Il fut débouté de son action.
A son tour, M. Lavigne poursuit M. Poiret et lui réclame \$11,877 à titre de dommages.
Mme R. Wetnesser, dont le mari s'est fait accidentellement tuer à St-Hilaire en accompagnant deux chars pour le compte de la compagnie du Grand-Trompeur \$10,000 par l'entremise de Mlles Elliot & David.
Dans la cause de Joseph Bernier contre la compagnie T. Paré & Fils, Ltee, qui devait être entendue ce matin, les parties ont réglé hors de cours. Le demandeur, qui avait souffert de blessures en tombant à bas d'un échafaudage a accepté \$1,000 à titre d'indemnité.

LE BOIS DE CHARPENTE

WASHINGTON, 22.—Le Sénat a repoussé aujourd'hui un amendement pour l'imposition d'une taxe d'un dollar sur le bois de construction, par un vote de 44 voix contre 21.

LE VAGRANDISSEMENT DE L'ECOLE MEILLEUR

Hier soir la Commission Scolaire a réuni ses membres à laquelle assistaient M. le chanoine Dauth et O'Meara, le juge Lafontaine, le Dr Décarie, le Gallier et Lapointe, le Dr Décarie et M. McLaughlin, a décidé de demander des souscriptions incessamment pour les travaux d'agrandissement de l'école Meilleur. C'est la seule question importante qui fut étudiée, les autres se concernant l'administration générale.

EXCURSION GRATUITE DIMANCHE, LE 27 JUIN
PARC BROOKLYN ST-LAMBERT P.Q.
Par le G.T.R., de la Gare Bonaventure à 2.15 p.m.
Profitez de cette offre pour passer un après-midi agréable au milieu de beaux paysages sur le bord de la rivière. Cela vous fera du bien et vous verrez les travaux considérables que nous faisons sur notre subdivision. Pas d'enfants acceptés sans les parents. Procurez-vous les billets de la MONTREAL & ST-LAMBERT TERMINAL DEVELOPMENT COMPANY, PHONE MAIN 2213. 121 EDIFICE DU BOARD OF TRADE.

La Cie Raymond Limitée
COURTIERS D'IMMEUBLES
26 NOTRE-DAME EST
Vente et Achat de Propriétés, Vente et Achat d'Hôtels, Administrateurs.
HUBERT RAYMOND, Président et Gérant.
Offres Spéciales!
HOTEL
Rue St-Jacques, bail de 15 ans, installation des plus modernes, clientèle choisie, à vendre ou à échanger pour un hotel moins considérable, ou pour une propriété.
C'est un bargain exceptionnel, un placement avantageux et rémunérateur qui mérite l'attention de tout acheteur sérieux.
LOTS
A vendre en bloc ou séparément, 22 lots situés au Mile-End, vis-à-vis le terrain des Shamrocks, conditions très faciles.
PROPRIETE
Rue St-Denis, près Mont-Royal, terrain de 100 x 100. Construction de première classe, revenu de \$2,900, prix \$33,000, dans un centre où tout augmente rapidement de valeur.
Propriétaires, si vous désirez vendre rapidement, venez nous voir.
LA CIE RAYMOND, LIMITEE.

COURS DE MILLE BEAUPRE

La Commission scolaire dans l'intention bienveillante d'aider à l'épanouissement de cette œuvre, lui donne accès à cette belle salle du Plateau, jusqu'ici rarement ouverte pour une école de jeunes filles.
Il y eut à cette occasion, de très beaux chants et une saynète très amusante, jouée par les élèves de Mlle Beaupré.
Voici une liste de celles qui ont reçu des récompenses:
Cours Supérieur: 2e division: Mlles Jeanne Tessier. Lecture française, géogr. Conn. utiles.
Hélène Robchoud: Calligraphie, lecture manuelle et latine, lecture anglaise, version française.
Henriette Latour: Calligraphie, lecture latine, version anglaise, composition littéraire, tenue des livres.
Marguerite Lalonde: lecture française, conn. utiles, histoire de France, calcul mental, botanique, tenue des livres.
Anne Marie Côté: analyse grammaticale, lecture française, manuscrite et latine, zoologie, lecture anglaise, histoire d'Angleterre, version anglaise, traduction française, dictée anglaise, tenue des livres.
Prix spécial de catéchisme, remporté par Mlle A. M. Côté.
Prix spécial d'histoire du Canada, offert par Mme N. J. Côté, décerné à Mlle Marguerite Lalonde.
Médaille d'arithmétique, don gracieux de Mlle Surveyer, remportée par Mlle Marguerite Lalonde.
Médaille d'orthographe française, décernée à Mlle A. Marie Côté.
Cours Supérieur: 1ère division: Mlles Jeanne Renaud: calligraphie et chant.
Edith Arpin: Calligraphie et littérature.
Julienne St-Mars: Calligraphie.
Isola Nadeau: Calligraphie.
M. B. Vander Heyden: syntaxe anglaise, histoire d'Angleterre, grammaire anglaise, logique, version anglaise, histoire Romaine, traduction française, dictée anglaise, zoologie, tenue des livres, analyse grammaticale.
Prix spéciaux de catéchisme: Mlles J. St-Mars, I. Nadeau, M. B. Vander Heyden.
Histoire du Canada, volume offert par une amie de la maison, décerné à Mlle J. St-Mars.
Médaille d'Arithmétique, don gracieux de Mme L. H. A. Surveyer, remportée par M. B. Vander Heyden.
Médaille d'Orthographe, don de M. Emile Dulleux, professeur à l'École Polytechnique, remportée par Mlle Isola Nadeau.

LA Foudre ET LE FEU

(Suite de la première page)
Les pertes se chiffrent de \$40,000 à \$50,000.
Le montant des assurances est de \$12,000, assurance de fabrication, \$16,000, Montréal-Canada, \$3,000.
Coïncidence bizarre: l'église a été détruite par le feu au moment où on s'apprêtait à la démolir, les plans étaient même préparés par MM. Doumie et Venne. La démolition devait commencer dans un mois, dit-on.

OFFICIER D'ACADEMIE

HONNEUR CONFERE PAR LE GOUVERNEMENT FRANCAIS A M. ALBERT CHEVALIER, DE L'HOTEL-DE-VILLE
M. Albert Chevalier, assistant-directeur de l'Assistance Municipale, a reçu, ce matin, de M. le conseil de Loyale, une lettre accompagnée d'un brevet

AU PALAIS

M. Emile Lavigne a, par l'entremise de ses avocats, pris une action au montant de \$11,877, contre M. Louis Poiret, propriétaire actuel d'un hôtel situé au No 23 Notre-Dame-Ouest. Ce dernier avait sous-loué au demandeur une partie de l'immeuble pour y établir une table d'hôte. Il prit une action en expulsion, alléguant que M. Lavigne ne tenait pas un restaurant convenable. Il fut débouté de son action.
A son tour, M. Lavigne poursuit M. Poiret et lui réclame \$11,877 à titre de dommages.
Mme R. Wetnesser, dont le mari s'est fait accidentellement tuer à St-Hilaire en accompagnant deux chars pour le compte de la compagnie du Grand-Trompeur \$10,000 par l'entremise de Mlles Elliot & David.
Dans la cause de Joseph Bernier contre la compagnie T. Paré & Fils, Ltee, qui devait être entendue ce matin, les parties ont réglé hors de cours. Le demandeur, qui avait souffert de blessures en tombant à bas d'un échafaudage a accepté \$1,000 à titre d'indemnité.

LE BOIS DE CHARPENTE

WASHINGTON, 22.—Le Sénat a repoussé aujourd'hui un amendement pour l'imposition d'une taxe d'un dollar sur le bois de construction, par un vote de 44 voix contre 21.

LE VAGRANDISSEMENT DE L'ECOLE MEILLEUR

Hier soir la Commission Scolaire a réuni ses membres à laquelle assistaient M. le chanoine Dauth et O'Meara, le juge Lafontaine, le Dr Décarie, le Gallier et Lapointe, le Dr Décarie et M. McLaughlin, a décidé de demander des souscriptions incessamment pour les travaux d'agrandissement de l'école Meilleur. C'est la seule question importante qui fut étudiée, les autres se concernant l'administration générale.

TEMPERATURE

Toronto, 23—Vents modérés du sud tournant à l'ouest, beau et chaud en général, quelques averses ou orages électriques locaux.

VENT

Les chiffres de la température nous sont fournis par la maison Hearn et Harrison, 16-12 Notre-Dame Est.

AVIS

Afin de permettre à notre personnel de prendre part à la célébration de la fête Nationale, nos bureaux seront fermés demain, à 10 heures.

OCTAVE SAVARD SOUS L'ONDE

(Dépêche spéciale à la "Patrie") QUÉBEC, 23.—Un nommé Octave Savard a été arrêté hier soir, dans la rue de la Montée, par la police.

LES MARCHANDS DE NOUVEAUTES

Tous les marchands de nouveautés ont résolu de fermer leurs magasins demain, à l'occasion de la fête nationale des Canadiens-Français.

PAS D'ARGENT POUR AGIR

(Dépêche spéciale à la "Patrie") QUÉBEC, 23.—Le comité qui a organisé la manifestation de la rue de la Montée, n'a pas d'argent pour agir.

IL DORMAIT SUR LA VOIE FERREE

(Dépêche spéciale à la "Patrie") KENORA, Ont., 23.—Pierre Lussier, un gardien de la compagnie du Pacifique Canadien, a été arrêté hier soir, dans la rue de la Montée, par la police.

LA DUCHESSE DE MARLBOROUGH

(Dépêche spéciale à la "Patrie") LONDRES, 23.—Madame la duchesse de Marlborough a donné hier un grand dîner suivi d'un cotillon.

LE FEU A L'HOTEL DE VILLE

Un incendie allumé par un passant imprudent qui se promenait avec une allumette enflammée sur un tas de bois placé sur une des pelouses de l'hôtel de ville, a été éteint par un train qui passait.

UN NOUVEAU REMORQUEUR

Le "Sin Mac" le plus gros remorqueur de la compagnie Sincennes-McNaughton est arrivé à Sorel.

QUI SERA SHERIF?

La nomination à la place de shérif, en remplacement de l'ex-shérif R. Thibault, excite beaucoup d'intérêt.

M. ARMAND LAVERGNE

(Dépêche spéciale à la "Patrie") QUÉBEC, 23.—M. Armand Lavergne qui faisait jusqu'ici partie d'une société de pêche, a été élu shérif.

DE L'EMOTION A DELORIMIER

Tous les sous-officiers-rapporteurs ont été révoqués à la dernière heure et remplacés.—La boîte de scrutin du poll 4 égarée.

LES BUVETTES NE FERMENT PAS

L'élection de Delorimier ne se fera pas sans causer de fortes émotions de part et d'autre. Depuis l'ouverture du scrutin, à neuf heures, ce matin le quartier est en ébullition.

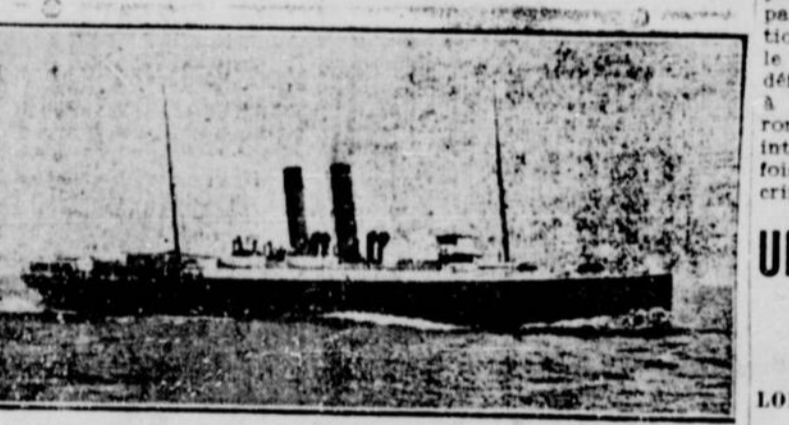
UNE BOITE DE SCRUTIN DISPARAIT

Il s'en est fallu de peu que l'élection n'eût pas lieu aujourd'hui. Au Fol No 4, rue Therville, la boîte de scrutin était disparue, hier soir, et on la crut subtilisée.

REVOQUER LES CINQ SOUS-OFFICIER S-RAPORTEURS

qu'il avait nommés et les remplaça par d'autres qu'il avait choisis et assermentés.

Le vapeur "Trinidad" remplace le "Campana"



Le "Trinidad", de la "Quebec Steamship Company", remplacera le 2 juillet le "Campana" pour le service de Montréal à Pictou.

DES BANDITS ARRENTENT UN TRAIN

Mais ils se trompent et s'aperçoivent que le train n'est pas le No 5 chargé de barres d'argent, s'enfuient.

C'EST LA MORT DU PETIT QUEBECOIS

(Dépêche spéciale à la "Patrie") QUÉBEC, 23.—M. Damase Potvin, rédacteur du "Petit Québécois", qui a publié un article si violent contre le juge Langelier, ne sera pas poursuivi pour mépris de cour.

L'USURE DANS LA CAPITALE

WALTER HATCH EST ACCUSE DE S'EN ETRE RENDU COUPABLE PAR UN EMPLOYE CIVIL

(Dépêche spéciale à la "Patrie") OTTAWA, Ont., 23.—L'usure, cet épais nuage de mort qui a quelques fois, la condamnation de plusieurs prêteurs d'argent, entrera sous peu dans une nouvelle phase.

LA MARINE FRANÇAISE

L'ADMINISTRATION NAVALE DES DIX DERNIERES ANNEES CONSTATTE TRES SERIEUSEMENT PAR LE RAPPORT DU COMITE PARLEMENTAIRE.—UN ETAT DE CHOSES DEPLORABLE.

VENTE D'IMMEUBLES

Une importante transaction d'immeuble a été faite hier, Madame Edward Carter a vendu à Madame J. T. Davy une propriété située sur la rue Drummond pour une somme de \$5,000.

DE LA COMEDIE FRANÇAISE A MONTREAL

M. Edwards, directeur-général de la compagnie Sparrow, annonce officiellement que nous aurons du théâtre français, la saison prochaine.—On choisit le théâtre de l'Académie, rue Univerité.

LE TESTAMENT DE SES BRULURES FEU T. SAUVAGEAU SONT MORTELLES

LEGS DE \$2,000 POUR L'EDUCATION DE JEUNES GENS PAUVRES DE HULL SE DESTINANT A LA PRETRISE.

LE PLUS JEUNE ENFANT DE JOSEPH BRISEBOIS, DE SAINTE-GENEVIEVE, EST VICTIME D'UN AFFREUX ACCIDENT.

(Dépêche spéciale à la "Patrie") SAINTE-GENEVIEVE, Co. Jacques-Cartier, 23.—Un très pénible accident, qui a coûté la vie à un enfant de onze mois, vient d'attrister notre village.

UN CONCOURS DE CADETS IL Y AURA DEUX CALES-SECHES

LOIRD GREY OFFRE UN ECUSSON COMME TROPHÉE AUX VAINQUEURS.

UN TRIOMPHE DE LA Y. M. C. A.

LES MEMBRES DE LA SOCIETE ONT DEPASSE LE BUT ET REÇUELLI \$320,000 EN 15 JOURS.

LA LIBERATION DE J. FOURNIER

(Dépêche spéciale à la "Patrie") QUÉBEC, 23.—M. Fournier a été libéré hier soir, par son gendre, de la prison de la Cour d'Assises.

M. FAIRBANKS EN COREE

SEOU, 23.—L'ancien vice-président des Etats-Unis, M. Charles W. Fairbanks, qui est arrivé à Séoul hier, a été nommé ambassadeur en Corée.

UNE PROMOTION

(Suite de la première page) Au début, c'était un club mondain, il avait son siège social, 30 rue University. C'était en 1892. Le club comptait 20 membres.

Il s'agit d'une promotion de la police. M. Scott était le gérant du club, où l'on jouait aux cartes, au poker, principalement.

Le témoin déclare que sa mémoire est certaine, il n'a pas été assermenté avant de signer cet affidavit.

M. Papineau, rappelé, ne se rappelle pas si au moment où il a signé l'affidavit, il était en présence du juge de paix Major.

DEPUIS 25 ANS des maisons de jeu. Il en tint une pendant 5 ans, rue Craig. Il eut de la peine à avoir sa licence.

Il était en société avec M. Brady qui laissait entrer trop de monde. Il eut des ennuis avec la police.

Il tint ensuite une maison de jeu rue St-Catherine, à côté du restaurant de M. Lecours.

Il s'agit d'une promotion de la police. M. Dugas Houle, menuisier, fixé à Montréal depuis un an.

Après la promotion de Lafleur, il alla voir l'échevin Duquette, à qui il fit comprendre qu'il était prêt à payer.

L'échevin Duquette lui dit que l'argent n'était pas tout, et il lui demanda pas d'argent mais admit avoir reçu \$50 de Lafleur.

M. Doolan, pompier, est lieutenant depuis 1907. Il a été poursuivi pour avoir payé sa promotion.

Le témoin ne peut donner les détails de cette affaire qu'il déclare ne pas connaître.

FETE NATIONALE

SECTION ST-JEAN-BAPTISTE Ordre de la procession: Bannière de l'Association.

Union des Menuisiers, L'Union des Plombiers, L'Union des Tailleurs de pierre.

Le Comité de la fête nationale des Canadiens-Français, 1690.

Les Sociétés Mutuelles de Bienfaisance, local de la section.

La Société St-Jean-Baptiste de Richmond, Union St-Joseph d'Ottawa.

MATELAS "HEALTH" Pour les gens propres dont la bourse est légère.

NAISSANCE FILTEAU — A Toronto, le 14 juin 1909, au No 375 Ave. Wilton.

DECES FRANCOEUR — A Maisonneuve, le 22 courant, à l'âge de 61 ans.

LEPAPPEUR — A St-Laurent, le 22 courant, à l'âge de 81 ans.

POUR OTTAWA Mille chers de la gélatine Charlette sont en route.

MEUBLES et entreprise de pompes funèbres, village de 1000 habitants.

BOITE A, 354, "La Patrie", Adressé: M. Edwards, directeur-général de la compagnie Sparrow.